



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE



Actes du colloque L'Europe dans la mondialisation

22 & 23 novembre 2007
École militaire

CONTACTS :

Centre d'analyse stratégique

▶ **Philippe Mills**

Directeur général adjoint
philippe.mills@strategie.gouv.fr
Tél : +33 (0) 1 42 75 60 74

▶ **Yves Bertoncini**

Chargé de mission « Europe et Stratégie de Lisbonne »
yves.bertoncini@strategie.gouv.fr
Tél : +33 (0) 1 42 75 60 30

▶ **Christel Gilles**

Chargée de mission « Économie et emploi »
christel.gilles@strategie.gouv.fr
Tél : +33 (0) 1 42 75 61 71

▶ **Marine Boisson**

Chargée de mission « Europe Sociale »
marine.boisson@strategie.gouv.fr
Tél : +33 (0) 1 42 75 60 40

Presse office

▶ **Caroline de Jessey**

Responsable de la Communication
caroline.de-jessey@strategie.gouv.fr
Tel : +33 (0) 1 42 75 61 37
Mobile : 06 21 80 35 63

Tous les supports de présentation utilisés par les intervenants sont disponibles sur le site du Centre d'analyse stratégique à l'adresse suivante :

http://www.strategie.gouv.fr/article.php3?id_article=534

SOMMAIRE

L'Union européenne dans la concurrence internationale : atouts et faiblesses5

Introduction par Éric BESSON, secrétaire d'État à la Prospective et à l'Évaluation des politiques publiques 6

Allocution d'ouverture par Jacques BARROT, vice-président de la Commission européenne et commissaire chargé des Transports 10

Table ronde n° 1 : L'Europe dans les échanges internationaux de biens et de services, quelles perspectives ? 15

Président : Olof EHRENKRONA, ambassadeur et conseiller pour la mondialisation du Premier ministre de Suède..... 15

Philippe de BUCK, secrétaire général de BusinessEurope 16

Patrick MESSERLIN, directeur du Groupe d'économie mondiale, Sciences Po Paris 18

Table ronde n° 2 : Quelle insertion de l'Europe dans les marchés mondiaux ?31

Président : Benoît COEURÉ, directeur général de l'Agence France-Trésor, ministère de l'Économie, des Finances et de l'Emploi, et professeur à l'École polytechnique..... 31

Peter VIKSTRÖM, directeur « Croissance » ITPS (Suède) 32

Éric CHANEY, chef économiste Europe, Morgan Stanley 35

Michael LANDESMANN, directeur scientifique du Vienna Institute for International Economic Studies et professeur d'économie de l'université de Linz (Autriche) 37

Luc SOETE, professeur d'économie et directeur du Centre de recherche Merit (Maastricht Economic Research Institute on Innovation and Technology), université de Maastricht 39

Les sociétés européennes dans la mondialisation : quelles nouvelles réalités, quels risques, quelles opportunités ?44**Table ronde n° 3 : Quels enjeux de société communs aux Européens ?45**

Président : Milan JAZBEC, directeur de l'analyse et de la prospective, ministère des Affaires étrangères (Slovénie)..... 45

Frédéric LERAIS, conseiller, Bureau des conseillers de politique européenne (BEPA), Commission européenne 45

Tito BOERI, professeur d'économie et directeur scientifique de la Fondation R. De Benedetti, université Bocconi, Milan..... 48

Daniel VAUGHAN-WHITEHEAD, économiste en charge des politiques salariales et des conditions de travail, Organisation mondiale du travail..... 50

Table ronde n° 4 : Les différents modèles sociaux européens sont-ils adaptés à la mondialisation ?59

Président : Christoph SCHUMACHER-HILDEBRAND, directeur général adjoint des Affaires européennes, ministère allemand du Travail, de l'Emploi et des Affaires sociales 59

Iain BEGG, professeur d'économie, London School of Economics 60

Marco MIRA d'ERCOLE, administrateur principal, Division des affaires sociales, OCDE 64

Tom JENKINS, conseiller principal du secrétaire général, Confédération européenne des syndicats 67

Les États membres de l'Union européenne face à la mondialisation : quelles stratégies communes ?77

Introduction de Philippe MILLS, directeur général adjoint du Centre d'analyse stratégique 78

Table ronde n° 5 : Comment coordonner les politiques nationales ? Quel rôle pour l'Union ? ..81

Président : Xavier PRATS MONNÉ, directeur de l'Emploi, de la Stratégie de Lisbonne et Affaires internationales, DG Emploi, Affaires sociales et Égalité des chances, Commission européenne 81

Vito TANZI, ancien directeur du Département des affaires fiscales du FMI et ancien sous-secrétaire d'État italien à l'Économie et aux Finances 82

Andreas SCHLEICHER, directeur du Département indicateurs et analyse, Direction éducation, OCDE 87

Table ronde n° 6 : Quel marché intérieur et quel budget pour l'Union européenne ?98

Président : Petr ZHRADNIK, ancien conseiller économique du président de la République tchèque, conseiller à Conseq Finance 98

Philip WHYTE, Senior Research Fellow, Centre for European Reform 98

Adriaan DIERX, Direction générale aux affaires économiques et financières, Commission européenne 101

Jorge NUNEZ FERRER, Centre pour l'étude des politiques publiques européennes (CEPS) 103

Table ronde n° 7 : Quelle vision européenne commune au niveau international ? 110

Président : Denis REDONNET, directeur adjoint de cabinet auprès du commissaire européen au Commerce 110

Pierre DEFRAIGNE, Directeur, EUR- IFRI 110

Pierre JACQUET, directeur exécutif, Agence française de développement 114

Jean-Pierre FAVENNEC, directeur, Centre d'économie et de gestion, École nationale supérieure du pétrole et des moteurs (ENSPM) 118

22 novembre 2007
1^{ère} demi-journée

**L'Union européenne dans la
concurrence internationale :
atouts et faiblesses**

09.00



Introduction par Éric BESSON, secrétaire d'État à la Prospective et à l'Évaluation des politiques publiques

Monsieur le commissaire européen,

Mesdames et Messieurs,

Je suis très heureux d'ouvrir ce colloque consacré à la place de l'Europe dans la mondialisation. Je tiens à remercier tout particulièrement le commissaire Jacques Barrot qui nous fait l'honneur de sa présence.

Je tiens à saluer aussi les experts français et européens qui participeront à ces deux journées de réflexion organisées par le Centre d'analyse stratégique.

Dans quelques mois, vous le savez, la France présidera l'Union européenne ; elle le fera à un moment crucial d'un point de vue stratégique. En effet,

- après une période de grand doute, la construction institutionnelle de l'Europe vient d'être relancée, grâce au « Traité simplifié », par les efforts conjugués de la France et de ses partenaires, et notamment de l'Allemagne ;
- par ailleurs, la France devra porter la rénovation de la Stratégie de Lisbonne, prévue pour juin 2008.

Raison de plus pour poser dès maintenant, dans le débat public, les grandes questions d'intérêt général qui préoccupent légitimement nos concitoyens.

Au premier rang de celles-ci figure bien évidemment ce qu'il est convenu d'appeler la « mondialisation » et ses conséquences sur la vie économique et sociale de nos nations.

Je dirai les choses telles que je les pense : la mondialisation recèle plus d'opportunités que de menaces. C'est avant tout, nous le savons, une source de croissance et de richesse. C'est évident pour les pays émergents ; cela le devient progressivement pour certains des pays les plus pauvres ; c'est vrai aussi pour la France et pour l'Europe.

Mais en même temps, la mondialisation engendre des inégalités, affecte des métiers, des personnes ou des territoires. Négliger ce point, l'écarter d'un revers de main serait une grave erreur : tant que nous n'aurons pas réussi à traiter les aspects douloureux de la mondialisation, nous ne pourrions présenter ses aspects positifs de manière crédible aux citoyens européens.

En d'autres termes, l'Union européenne doit adopter face à la globalisation économique une attitude non doctrinale, une attitude pragmatique, active et réactive.

Nous ne devons pas oublier que derrière les équations démontrant que la « destruction est créatrice » en matière d'emploi, ou que les transitions industrielles sont « bénéfiques à terme », il y a des femmes et des hommes en chair et en os, des régions, des bassins d'emplois.

Pour profiter d'un processus bénéfique, il ne suffit pas d'attendre, il faut agir, se préparer, s'adapter ; il faut aussi se protéger de ce qu'il peut y avoir de brutal, de trop rapide.

Cela signifie concrètement que l'Union européenne ne doit pas avoir honte de défendre ses intérêts, en modérant parfois son enthousiasme théorique :

- être ouvert sur le monde ne signifie pas accepter le « laissez-faire » absolu ;
- protéger ce qui doit l'être n'est pas du « protectionnisme ».

Vous me permettrez de citer quelques extraits du discours du président de la République, le 13 novembre dernier devant le Parlement européen, et particulièrement trois phrases :

- *« L'Europe ne veut pas du protectionnisme mais l'Europe doit réclamer la réciprocité ;*
- *L'Europe est attachée à la concurrence. Mais l'Europe ne peut pas être seule au monde à en faire une religion. C'est pourquoi, au sommet de Bruxelles, il a été décidé que la concurrence était pour l'Europe un moyen et une fin ;*
- *L'Europe fait le choix de l'économie de marché et du capitalisme. Mais ce choix n'implique pas le laissez-faire absolu et la dérive d'un capitalisme financier qui fait la part belle aux spéculateurs et aux rentiers plutôt qu'aux entrepreneurs et aux travailleurs. »*

Libéral ou pas, chaque pays dans le monde défend ses intérêts avec pragmatisme et sans éprouver de complexes. Chaque pays cherche à attirer de nouvelles activités et à éviter la délocalisation des siennes. Je suppose que le gouvernement britannique ne resterait pas indifférent face à un risque éventuel de délocalisation des activités de la City !

L'enjeu est donc de définir et de faire valoir nos intérêts le plus intelligemment possible, en fonction du moment et des positions des uns et des autres.

C'est donc en démontrant que les Européens partagent des intérêts communs bien compris et que l'Union européenne est capable de les défendre efficacement que nous ferons adhérer les citoyens à l'Europe. Ce qui n'interdit en rien la recherche d'une coopération fructueuse avec d'autres blocs régionaux émergents harmonisant progressivement par le haut les conditions de vie de leurs concitoyens.

C'est pourquoi la France a lancé ces derniers mois un certain nombre de débats de fond. Nous pensons que :

- la préférence européenne est nécessaire dans la mesure où elle permet de promouvoir nos préférences collectives, sociales, territoriales ou environnementales ;
- compte tenu des besoins alimentaires de la planète, une agriculture forte demeure indispensable, si elle est adaptée aux attentes des consommateurs européens, compétitive et sûre, dans le cadre d'une PAC renouvelée ;

- de même son socle industriel donne à l'Europe un avantage compétitif par rapport à d'autres zones du monde, d'où la nécessité de moderniser et de consolider la politique industrielle, en la fondant d'abord sur la recherche et l'innovation ;
- des services publics de qualité restent essentiels pour la cohésion de nos sociétés, même s'ils n'ont pas forcément besoin de s'appuyer sur des monopoles ;
- une stratégie énergétique est indispensable et elle ne peut pas se résumer à l'ouverture du marché et à l'application de règles de concurrence ;
- la politique commerciale ne sera légitime que si elle est fondée sur une réciprocité sans naïveté ;
- les gouvernements ne peuvent être indifférents et doivent assumer leurs responsabilités en matière de politique de change et plus globalement en ce qui concerne les politiques financières. Ce qui n'est en rien incompatible avec l'indépendance reconnue de la Banque centrale européenne.

C'est dans cet esprit que nous devons analyser la mondialisation :

- comment en tirer parti ?
- quelles sont nos responsabilités au niveau national ?
- où et comment l'Union européenne doit-elle agir ?

Dans ce contexte, et partant de ces principes généraux, je voudrais vous suggérer quelques pistes de réflexion. Deux remarques générales pour commencer.

D'abord, la stabilité du système financier international doit faire partie de nos préoccupations : nous devons nous unir pour encourager la transparence et la responsabilité de tous les acteurs, y compris les agences de notation. L'Union européenne a toute légitimité pour s'emparer de ces questions, et parler d'une voix forte ! Elle a la « masse critique » pour peser sur la régulation du système.

Ensuite, la régulation des échanges économiques. Chacun l'aura observé : les obstacles non tarifaires aux échanges et aux investissements ont atteint des proportions alarmantes. Nous devons donc lutter collectivement contre les distorsions de concurrence, contre le *dumping* social, environnemental et monétaire à l'échelle mondiale. L'exigence de réciprocité doit être affirmée très clairement par l'Europe. C'est la condition de notre bonne insertion dans la mondialisation, c'est-à-dire une insertion qui ne soit pas profitable seulement à nos concurrents, mais aussi à nous-mêmes !

Les différents sommets avec les pays émergents qui se tiendront pendant la Présidence française nous donneront probablement l'occasion d'avancer sur cette question.

Quelques points plus particuliers, directement relatifs à l'évolution des lignes directrices de la Stratégie de Lisbonne, que je livre rapidement à votre sagacité :

Je crois que nous devrions :

- renforcer énergiquement la protection de notre propriété intellectuelle, qui demeure aujourd'hui trop timorée (nous pourrions nous inspirer de l'attitude beaucoup plus offensive des États-Unis) ;
- mener une politique d'encouragement à l'innovation dans les PME ; donner aux PME un accès privilégié aux marchés publics (ce qui suppose que l'UE obtienne une dérogation à l'accord sur les marchés publics de l'OMC) ;
- recentrer la stratégie communautaire en matière d'éducation sur l'école primaire, qui est un enjeu capital, insuffisamment considéré ; l'Europe ne peut laisser se dégrader l'enseignement primaire, car il est la base de tout l'édifice ; construire une « économie de la connaissance » ;
- mettre en place une véritable prospective sur les métiers d'avenir et les secteurs créateurs d'emploi en Europe (sur le modèle de ce que fait le Centre d'analyse stratégique dans le cadre de son programme « Prospective des métiers et qualification ») : l'emploi en Europe, ce ne sont pas seulement les NTIC ! Ce sont les services à la personne, la santé, l'éducation, etc. ;
- mieux appliquer, c'est-à-dire appliquer complètement et systématiquement la directive européenne sur le détachement des travailleurs : il importe en effet que les travailleurs soient tous traités à égalité dans le pays où ils travaillent (c'est-à-dire qu'ils doivent tous bénéficier de la législation du pays d'accueil).

J'arrête là ces pistes, de peur d'empiéter sur le temps que vous consacrerez à les approfondir .

Je souhaite pleine réussite à ces deux journées d'études et me réjouis d'avance d'en lire les comptes rendus .

Je vous remercie.

09.15



Allocution d'ouverture par Jacques BARROT, vice-président de la Commission européenne et commissaire chargé des Transports

Merci beaucoup cher Éric Besson, Monsieur le ministre de la Prospective et de l'Évaluation des politiques publiques. Vous avez là une responsabilité passionnante. Je vous remercie, ainsi que le Centre d'analyse stratégique, de donner à cette réflexion prospective une dimension européenne. Nous avons tout intérêt à créer en Europe un réseau de ceux qui essaient de percevoir les grandes évolutions et d'imaginer comment l'Europe peut être un formidable levier pour résoudre les problèmes soulevés par une mondialisation qui s'accélère.

Je voudrais apporter trois témoignages. Premièrement : l'Europe est un remarquable levier pour la compétitivité. Deuxièmement, la société européenne doit être un modèle d'organisation régionale qui soit exemplaire et vécu comme tel par ses citoyens. Et enfin, l'Europe peut être « édicateur » de normes et acteur dans le monde.

Évidemment, nous sommes placés face à une mondialisation qui s'accélère, avec l'émergence des États-continentaux, avec une croissance mondiale qui se développe à des rythmes très différents d'un État à l'autre et d'un continent à l'autre, avec des risques de fracture, notamment pour le continent africain. La mondialisation, c'est aussi la révolution de l'Internet, à laquelle il faut maintenant ajouter une autre révolution, chargée de significations, qui est le positionnement spatial grâce à la navigation par satellite. J'y reviendrai.

Dans ce contexte, il faut nous interroger : quelle place, quel rôle pour l'Europe ? L'Europe est-elle un échelon pertinent entre la nation et le monde ? Un certain nombre d'Européens doutent parfois de cette pertinence de l'Europe : « Au fond, nos vieilles nations puisent dans leur histoire une sorte de force intérieure pour l'adaptation à la mondialisation. Pourquoi l'Europe ? Apporte-t-elle bien toute la valeur ajoutée que l'on peut en attendre ? ». Voilà les questions auxquelles je voudrais répondre.

D'abord, l'Europe est un levier pour acquérir la compétitivité indispensable dans le monde d'aujourd'hui, face notamment à la très forte croissance asiatique.

Nous avons un investissement en matière de recherche trop faible. En 2005, l'Europe consacrait à la recherche 1,84 % du PIB alors que les États-Unis y allouaient presque 3 % et le Japon plus de 3 %.

Oui, l'Europe peut être ce levier de compétitivité, mais sous certaines conditions.

La première est de tisser les réseaux européens du savoir. C'est de renforcer la synergie entre la recherche publique et la recherche privée. C'est l'idée des pôles de compétitivité, que la France a portée et qui inspire aujourd'hui notre projet d'Institut européen de technologie. Nous savons qu'il y a des domaines où l'Europe peut déjà être leader : les technologies de l'environnement, par exemple, ou encore les technologies de la santé. Pour l'environnement,

l'Allemagne est devenue première exportatrice mondiale dans un certain nombre de compétences.

Je pourrais y ajouter le spatial puisque j'ai en charge le nouveau projet Galileo qui, s'il se réalise, donnera à l'Europe un véritable leadership en matière spatiale. C'est fondamentalement la première des exigences : « booster » la recherche et l'innovation. À cet égard, il faut se réjouir que le brevet d'invention communautaire soit en train de cheminer grâce au nouveau gouvernement. La France a décidé de ratifier le protocole de Londres. Ainsi, le nouveau régime de brevet va faire baisser le coût des brevets européens de près d'un tiers. Ce qu'il faut, c'est aller au bout de l'effort et aller jusqu'au brevet communautaire, avec un système juridictionnel unifié entre les 27 États membres et un office européen des brevets. De manière générale, il faut dans la mesure du possible que les 27 États membres progressent vers un crédit d'impôt-recherche, dé plafonné, européen. Nous sentons bien que l'harmonisation de l'assiette de l'impôt sur les sociétés pourrait permettre la greffe de ce crédit d'impôt-recherche. En outre, il faut que l'Europe réussisse de grands projets innovants. J'ai cité Galileo ; un certain nombre d'autres attendent. Voilà le premier atout : la recherche et l'innovation.

Le deuxième atout, c'est notre marché intérieur. Il faut en profiter, à condition évidemment de le compléter. Le marché intérieur nous a déjà permis de bénéficier de standards communs. Le GSM est un exemple significatif. Un certain nombre de grands succès industriels, à commencer par Airbus, montrent bien la force que le marché intérieur donne à nos industries. Il faut notamment réussir le marché des activités de services. Hier, lors d'une réunion de la Commission, nous avons examiné le premier « *screening* » de la situation actuelle du marché intérieur. Le marché des activités de services n'a pas encore suffisamment progressé. Par exemple, pour la banque de détail, pour l'assurance, pour toute une série de services, il faut aller beaucoup plus loin dans l'intégration.

Le marché de l'énergie est un bel exemple de domaine où il faut aller plus loin. Nous devons accompagner l'ouverture à la concurrence d'une régulation forte. La clé de la réussite viendra d'un régulateur indépendant qui pourra obtenir de la pluralité des opérateurs le dynamisme et la concurrence nécessaires. Il faut réaliser des interconnexions. Il faut éviter un racket sur les coûts de transit, prévoir des mécanismes de solidarité. À cet égard, le « paquet énergie » est un élément majeur pour accélérer la réussite du marché intérieur.

Le marché intérieur permet aussi la mobilité à travers un espace de 500 millions de consommateurs, de 500 millions de citoyens. C'est pourquoi nous pensons – la Présidence française ira dans ce sens – que le programme Erasmus, avec une reconnaissance des diplômes, est si indispensable. Pour adresser un véritable message à notre jeunesse, il faut augmenter le budget d'Erasmus. Il faut étendre ce système d'échanges à tous les jeunes Européens, quelles que soient leurs formations. Puis il faut créer progressivement un marché du travail européen. Aujourd'hui, seuls 2 % des citoyens européens vivent et travaillent dans un autre État membre que leur pays d'origine. Nous avons progressé. Nous avons maintenant un portail Internet avec un million d'offres d'emplois proposées en Europe mais il faut, à terme, aboutir à une interconnexion de tous les gestionnaires du marché du travail en Europe. À cet égard, la réforme française du marché du travail peut être un bon exemple. Tout cela, c'est l'Europe comme levier de compétitivité. À la fois par la recherche, par le marché intérieur et sa plus forte intégration qui permet une union de toutes les forces et enfin, bien sûr, par cette mobilité des personnes qui donne à ce grand ensemble une force évidente.

La deuxième ambition de l'Europe dans la mondialisation, c'est de préfigurer un modèle de société où femmes et hommes se sentent rassurés sur leurs propres possibilités d'affronter la mondialisation. C'est très important. Nous aurons dans les années qui viennent, dans certains pays, des temps de repli, des temps de peur. Il faut absolument conjurer cette peur de la mondialisation. Comment ? Non pas en recourant au protectionnisme mais en faisant en sorte que l'espace européen soit un espace où les citoyens aient vraiment le sentiment d'être protégés – j'emploie ici le mot – par des règles du jeu.

Prenons l'exemple des négociations commerciales. Il y a un grand débat à la Commission sur les instruments de défense commerciale. Nous avons d'un côté les pays producteurs de biens, soumis à la concurrence parfois déloyale des pays émergents et, de l'autre, les pays importateurs qui ont misé sur le développement des services et parfois négligé l'industrie. Puis nous avons les entreprises qui ont délocalisé leurs usines dans les pays émergents, notamment en Asie, et celles qui ont maintenu une grande part de leur production en Europe.

Aujourd'hui, la tentation existe de dire : « dans la mesure où son siège social reste européen et même si elle a délocalisé, une entreprise européenne reste une entreprise européenne. Il faut la traiter comme telle et accepter de ne pas utiliser systématiquement des procédures de défense commerciale à son encontre ». Dans ce débat important, je crois personnellement qu'il faut maintenir l'idée que peu importe l'appartenance d'une filiale en Asie à une entreprise dont le siège social est en Europe. Cela ne l'exonère pas de respecter les règles de compétition, de concurrence équitable. C'est un point crucial. Il faut que les Européens comprennent bien qu'ils doivent, à l'intérieur, exiger des règles de concurrence équitable mais aussi veiller à ce que, dans le monde, ces règles soient respectées. Il y a toujours *dumping* quand un pays tiers s'arrange pour permettre à un producteur d'exporter à des prix inférieurs aux coûts de production. Le fait qu'une entreprise européenne en profite n'y change rien. Ce qu'a dit Éric Besson sur la propriété intellectuelle s'inscrit dans cette ligne. Il faut être rigoureux. Nous ne pouvons pas avoir deux poids et deux mesures. Il faut que l'Europe, à l'intérieur mais aussi dans les échanges commerciaux mondiaux, impose le respect de règles du jeu équitables. Il faut aussi, bien sûr, la réciprocité. Cela fait partie du respect par tous les pays des mêmes règles sociales, des mêmes règles de sécurité. Il faut avancer dans cette régulation des négociations commerciales. Il faut aussi penser à une meilleure transparence du capitalisme financier. Éric Besson vient d'évoquer les agences de notation. Nous avons là, après la crise des subprimes, la nécessité d'une réflexion approfondie.

Nous devons aussi développer chez chacun des citoyens européens la capacité de réaction et d'adaptation. C'est toute la dimension sociale de l'Europe. Si on veut un modèle de société qui s'insère dans la mondialisation, il faut en effet que les citoyens aient le sentiment de pouvoir compter sur un accompagnement qui leur permette, notamment par le droit à la formation tout au long de la vie, de s'adapter au fur et à mesure des exigences de la mondialisation. Nous avons créé un Fonds d'ajustement à la mondialisation en Europe. Il faut que ce fonds, qui est en passe d'être utilisé pour les sous-traitants de l'industrie automobile française, puisse porter tous ses fruits et permettre une meilleure adaptation aux régions européennes qui traversent des difficultés en raison de la mondialisation accélérée.

Il faut comprendre cette politique sociale comme une politique dynamique. C'est une politique qui permet aux citoyens de rester actifs, positifs, constructifs dans une mondialisation où parfois la peur stérilise les énergies. Il faut le faire progressivement car les traités ne permettent pas une harmonisation sociale aussi générale et aussi rapide qu'on pourrait le souhaiter.

Malgré tout, il faut aller vers une harmonisation des conditions de travail, vers probablement la création de minima sociaux. Bref, il faut avancer dans ce domaine si on veut, encore une fois – c'est la deuxième valeur ajoutée de l'Europe – avoir une société européenne plus confiante en elle, avec des citoyens rassurés sur leurs possibilités d'adaptation.

La troisième valeur ajoutée de l'Europe, c'est la possibilité d'être un grand acteur dans le monde. Aucun de nos États membres ne peut le devenir seul. Cela me paraît de plus en plus une vocation de l'Europe. Je vais développer quelques points qui me semblent fondamentaux : le défi environnemental, le défi des migrations à travers le monde et le défi de la paix.

Sur le défi environnemental, on voit bien que l'Europe commence à devenir un « édicateur » de normes, un « *rule maker* » mondial. Nous sommes en pointe sur la lutte contre le réchauffement climatique.

Je le vois dans un dossier que je suis de près : l'introduction du transport aérien dans l'échange des droits d'émission de CO₂. Nous avons adopté pour nos industries un système selon lequel l'entreprise qui pollue moins est récompensée de ses efforts, puisqu'elle peut revendre ses quotas à des entreprises qui en ont besoin. Elle peut aussi acquérir de nouveaux quotas en investissant dans des projets qui réduisent la pollution. Ce système est donc très incitatif pour toutes les économies d'énergie et pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Nous voulons faire entrer l'aviation mondiale dans ce système. À Montréal, au cours de la dernière assemblée de l'Organisation de l'aviation civile internationale, il y a eu une position européenne très forte pour dire : « il faut que l'aviation contribue à la lutte contre le réchauffement climatique ; un des moyens est ce mécanisme de marché incitatif ». Nous avons eu face à nous, Européens, une réaction très forte de la part des États-Unis, de la Chine contre ce système. Mais nous allons nous battre !

Le deuxième défi, ce sont les migrations, les mouvements de populations.

Il faut que l'Europe soit exemplaire. Exemplaire dans une double perspective. Il faut que nous ayons une lutte efficace contre l'immigration illégale en renforçant nos moyens de contrôle, en luttant contre les réseaux de travail au noir. Inversement, il faut améliorer l'intégration économique, sociale et linguistique des immigrés. Il est extrêmement important que nous liions ces politiques d'immigration et les politiques de co-développement avec les pays dont viennent la plupart des immigrés. Il y a là un modèle européen, une approche européenne qui peut être exemplaire pour le monde.

Enfin, le défi de la paix.

Nous avons besoin d'une Europe qui s'organise beaucoup mieux qu'aujourd'hui. Non pas que l'Union européenne ne puisse afficher quelques bons résultats à son actif. Elle a été un laboratoire de réconciliation : réconciliation franco-allemande mais aussi en Irlande du Nord. Il y a d'autres terrains sur lesquels nous sommes attendus. Je pense particulièrement aux Balkans. Nous devons démontrer que l'entrée des Balkans dans l'espace européen signifie pour toute cette partie de l'Europe qui a été si tourmentée, si menacée par la guerre, par des conflits ethniques, une œuvre de paix majeure. Pour cela, il faut doter l'Europe d'une capacité permanente de planification, de conduite des opérations, un SHAPE¹ européen qui permette d'utiliser notre spécificité, c'est-à-dire un *hard power* avec nos groupements tactiques et un

¹ SHAPE (*Supreme Headquarters Allied Powers in Europe*) est le centre de commandement militaire des forces de l'OTAN en Europe.

soft power avec l'aide civile, technique et humanitaire. Puis il faut commencer à rendre interoperable nos armements, créer un véritable marché européen des équipements de défense. Cette montée en puissance de l'Europe de la défense doit se faire dans la complémentarité avec l'OTAN, ou bien en responsabilité partagée comme en Afghanistan, ou bien en trouvant des formes très adaptées en fonction des crises. Tout cela peut permettre à l'Europe de jouer son rôle de médiateur. Cela fait partie de ses « gènes ». L'Europe, laboratoire de réconciliation, devrait être le grand médiateur au Moyen-Orient.

Je crois profondément à cette Europe comme véritable levier pour nous tous, dans ce triple objectif : être plus compétitif pour bien tenir notre place dans le monde, en même temps organiser peu à peu un modèle de société qui soit attractif et qui retienne nos jeunes élites. Enfin, nous devons avoir des raisons d'être fiers d'une Europe qui édicte des règles, qui progressivement aide à façonner la mondialisation, à l'humaniser, à lui donner un certain nombre de régulations qui en feront une étape vers une gouvernance mondiale.

Jean Monnet disait souvent : « *nous n'avons pas fait l'Europe uniquement pour les Européens ; nous l'avons fait pour parvenir à une gouvernance mondiale, car c'est là l'objet de toutes nos préoccupations* ». Je crois que Jean Monnet avait vu juste, et c'est pourquoi votre séminaire va être extrêmement utile.

Vive cette Europe pour laquelle nous devons nous engager très fortement !

Merci.

9.35

Table ronde n° 1 : L'Europe dans les échanges internationaux de biens et de services, quelles perspectives ?**Président : Olof EHRENKRONA, ambassadeur et conseiller pour la mondialisation du Premier ministre de Suède**

Bonjour et bienvenue. Je remercie le gouvernement français et le Centre d'analyse stratégique d'avoir pris l'initiative d'organiser une conférence sur l'Europe et l'économie mondiale. Nous allons entendre d'éminents intervenants, et le programme de ces deux jours me semble extrêmement prometteur. Nous allons traiter de tous les défis majeurs qui se posent au monde d'aujourd'hui et que nous avons à régler finalement au jour le jour.

Un tiers de la population mondiale vit dans des pays qui ont un taux de croissance de 10 %. Parmi ces économies au fort dynamisme, la Chine affiche le taux de croissance le plus élevé. Son produit intérieur brut double tous les sept ans. Le taux de croissance des pays développés se situe quant à lui autour de 2 % et 4 % depuis le milieu des années 1990. Aujourd'hui, les économies émergentes représentent un peu moins d'un tiers de la totalité du produit brut mondial, mais leurs exportations constituent 45 % des exportations mondiales. Les économies émergentes représentent un pourcentage énorme de la demande totale. La Chine a ajouté, ne serait-ce que l'année dernière, 102 gigawatts de capacité de génération en énergie, soit à peu près la totalité de ce qui se fait en France. Les économies émergentes représentent 75 % des réserves des échanges externes mondiaux.

Il y a des pays que l'on avait l'habitude d'appeler, autrefois, les pays pauvres. Il y a des décennies, on parlait d'eux en tant que pays sous-développés. Bientôt, 80 % des classes moyennes du monde y vivront. Dans bien des domaines, ces pays finiront par prendre le pas et par gagner dans la concurrence mondiale. C'est une évolution qu'on voit apparaître à peu près partout. Ainsi, en Asie, les économies reprennent du poids dans l'économie mondiale. Se pose donc le problème important des perspectives que cette évolution peut représenter pour l'Europe en général, et surtout pour les industriels et les sociétés européennes dans un monde caractérisé par une concurrence sans cesse croissante.

Sur ces différents problèmes, nous allons entendre Philippe de Buck, secrétaire général de BusinessEurope. Il a été très actif dans les débats européens portant sur la flexsécurité, qui peut être une des façons de sauvegarder la compétitivité de l'Europe. Nous entendrons également Patrick Messerlin, professeur d'économie et directeur du Groupe d'économie mondiale à Sciences Po à Paris. Le professeur Messerlin est l'une des personnes qui ont le plus contribué au débat sur la mondialisation et en particulier sur le libre-échange.

Aujourd'hui, en Europe, nous avons enregistré deux succès majeurs. D'abord, l'élargissement vers l'Europe centrale et l'Europe de l'Est. Des centaines de millions de nouveaux citoyens sont devenus européens. Puis, autre succès, l'introduction de la monnaie unique. Nous représentons désormais une puissance d'échange tout à fait énorme. Nous formons un marché considérable. Je voudrais commencer par poser une question à nos deux orateurs. On

dit souvent que l'Europe n'a jamais été aussi libre, aussi prospère ou aussi sûre qu'aujourd'hui. Pourrons-nous dire la même chose en 2015 ?



Philippe de BUCK, secrétaire général de BusinessEurope

C'est avec un grand plaisir que je me trouve ici à Paris pour parler de l'Europe et de la France. Je crois plus que jamais, comme le disait votre président, que la France est de retour en Europe. Au nom de l'industrie et des entreprises européennes, nous pouvons dire que nous en sommes tous très fiers et ravis. Je représente BusinessEurope, la confédération des entreprises européennes. Nos membres se composent de 39 fédérations d'entreprises nationales majeures présentes dans 33 pays européens – dont certains hors de l'Union européenne, comme la Suède, la Norvège, l'Islande et la Turquie – à l'inclusion bien sûr du membre français, le MEDEF. Nous représentons donc 20 millions de sociétés. La totalité du secteur privé européen est représentée, dont au moins 95 % est constitué de petites et moyennes entreprises (PME) qui se sont réunies hier à Bruxelles pour réfléchir à leur avenir dans la mondialisation.

Au cours des quelques minutes qui me sont accordées, je souhaiterais mettre en avant quelques points que nous considérons comme essentiels en tant que sociétés travaillant en Europe et faisant partie du monde dans son ensemble. J'ai écouté les deux premiers intervenants et je partage leur avis, à quelques détails près. Néanmoins, leurs propos me semblent très importants. Notre priorité consiste à veiller à ce que les États membres soient les premiers à élaborer leurs réformes. Tous doivent mettre de l'ordre dans leurs propres systèmes, qu'il s'agisse de leur système éducatif ou de la recherche et développement (R & D). L'Europe peut servir de coordinateur, bien entendu. C'est ce que nous appelons la Méthode ouverte de coordination, qui fournit un cadre aux échanges. Cependant, les décisions politiques sont prises à l'intérieur des États membres et force est de reconnaître que certains pays sont plus avancés que d'autres, ce qui entraîne des disparités. Des économies robustes, comme la France, ont du retard dans certains domaines, par exemple. Les choses changent, mais c'est loin d'être facile.

Comme le disait le commissaire Jacques Barrot, le marché intérieur constitue de toute évidence le plus gros succès européen d'un point de vue économique et social. Comment le renforcer ? C'est notre deuxième priorité. Depuis 1992, nous avons énormément travaillé sur la question des marchandises, mais il reste beaucoup à faire pour les services et nous regrettons d'avoir du retard dans ce domaine.

Je suis ravi que nos collègues suédois aient souligné le rôle de l'euro, qui est primordial en tant qu'élément intégrateur. Plus la zone euro s'agrandit et mieux c'est, car cela augmente l'impulsion donnée à l'intégration.

La troisième priorité pour nous est la gouvernance. Celle-ci revêt une grande importance pour les sociétés et les entreprises présentes dans tous les États. Le traité modificatif, dit « simplifié » ici en France, qui sera ratifié à Lisbonne dans quelques jours, représente un pas en avant d'un point de vue institutionnel, mais cela n'est pas suffisant lorsqu'il s'agit de gouverner les économies en Europe. Nous possédons actuellement une zone euro composée de 13 pays, 15 à l'avenir, et notre zone économique n'est pas encore assez intégrée.

La lutte contre le protectionnisme constitue un quatrième objectif majeur. Je peux vous affirmer que nous ne sommes pas en faveur du protectionnisme. C'est aussi simple et brutal que cela. Nous sommes contre le patriotisme économique, impossible en Europe. Nous voulons des sociétés fortes aux niveaux local, régional, national et européen, mais tout en conservant une ouverture d'esprit – avec l'indispensable réciprocité qui l'accompagne, pour obtenir un marché unique en Europe qui puisse fonctionner. Nous souhaitons lutter contre le protectionnisme à l'intérieur même de l'Europe, mais également partout dans le monde. C'est nécessaire si nous voulons vivre et travailler dans un monde globalisé.

Le cinquième thème a été mentionné plus tôt dans la matinée. Nous avons un certain nombre de réunions à BusinessEurope qui abordent les questions, étroitement liées, de l'énergie et du climat. Toutefois, ces deux sujets sont très différents. L'énergie revêt une grande importance pour les entreprises – je parle de la sécurité de l'approvisionnement. Cette sécurité, avec tout ce qu'elle comprend, est essentielle, au coût le plus bas bien entendu. Même lorsque le baril de pétrole atteint près de 100 dollars, elle reste indispensable. Nous devons donc organiser correctement le marché intérieur – le marché unique – dans cette optique, bien que cela ne soit pas le sujet d'aujourd'hui. Nous avons une longueur d'avance en ce qui concerne les réglementations relatives au climat, mais nous ne pouvons pas être les seuls à progresser. Nous devons le faire en partenariat avec les autres, par exemple avec les États-Unis. J'espère que les négociations qui se dérouleront prochainement à Bali offriront un bon point de départ en la matière.

Les propos que je vais tenir vont peut-être vous surprendre. M. Barrot a parlé d'une Europe sociale et, en tant qu'employeurs, nous sommes très fiers du modèle social européen. Chaque fois qu'il y a croissance économique, la solidarité et le partage doivent également être accrus. J'espère que la croissance économique perdurera – elle est proche des 3 % en 2007. Notre objectif est de créer 3,5 millions d'emplois et de parvenir à un taux de chômage aussi bas que possible. Si tout va bien, nous aurons dans nos pays le taux de chômage le plus bas depuis cinq ans. Pour y arriver, nous devons tout mettre œuvre et travailler sur le principe de ce que nous appelons la « flexicurité ». Cela signifie que nous aurons à trouver le juste équilibre entre la flexibilité et la sécurité des emplois. L'Union européenne ayant regroupé tous les syndicats français, nous sommes parvenus à un accord et nous en sommes très fiers. Nous avons accepté le rapport relatif à la situation actuelle de l'Europe, mais aussi les recommandations à faire aux États membres et aux institutions européennes, ainsi qu'à nous-mêmes, les partenaires sociaux, l'idée étant de réformer et de moderniser l'aide sociale pour qu'elle soit durable et puisse éventuellement s'exporter. Comme Jacques Barrot, je considère que ce thème est de première importance.

Nous vivons dans un monde globalisé et c'est pour cette raison que nous souhaitons parvenir à un accord au plus vite au sein de l'Organisation mondiale du commerce. Nous voulons trouver un terrain d'entente en matière d'investissements et attirer les investisseurs étrangers en Europe. Aussi travaillons-nous assidûment sur un calendrier destiné à garantir la convergence entre les États-Unis et l'Europe. Le marché transatlantique est également très important pour nous, et cela comprend les normes et les standards. Nous devons établir et fixer les normes européennes, en n'oubliant pas d'assurer leur convergence.

En Europe, nous possédons un programme de négociations bilatérales avec la Corée du Sud, l'Inde, l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) entre autres, et nous tenons à y participer dans un esprit de réciprocité. Nous débattons certainement du sens à donner à

cette réciprocité. Pour nous, cela signifie une relation bien équilibrée, d'un point de vue à la fois social et environnemental. Il faut aussi encourager le développement des PME. C'est un point essentiel, et le nombre d'initiatives prises en Europe me semble important. L'année prochaine, nous aurons une « loi sur les petites entreprises », qui correspond à une loi-cadre, destinée à développer les petites entreprises. Ce sujet revêt une grande importance, car nous représentons la région au monde où l'économie est la plus ouverte et le commerce le plus considérable.

Il existe encore des domaines dans lesquels nous sommes à la pointe. M. Barrot en a mentionné certains, mais on peut en outre une industrie automobile forte et une industrie chimique très développée. L'industrie aéronautique est également robuste, et nous avons l'industrie mécanique en Allemagne, ainsi que celles de l'électronique et des cosmétiques. Il ne faut pas oublier l'industrie textile, bien que cela puisse surprendre. Notre objectif ne consiste pas à exporter notre industrie ; nous devons la renforcer ici en Europe et cela vaut aussi pour les services, car l'industrie et les services vont de pair. Ce ne sont pas des domaines séparés, mais au contraire étroitement liés et nous devons garantir leur interaction.

Olof EHREKRONA

Merci beaucoup. Je donne la parole au professeur Messerlin qui est également très influent dans le projet Millenium des Nations unies.



Patrick MESSERLIN, directeur du Groupe d'économie mondiale, Sciences Po Paris

Permettez-moi, Monsieur l'ambassadeur, de vous remercier et de remercier également le Centre d'analyse stratégique de m'avoir invité à cette conférence. Je voulais ici respecter les termes de référence qui m'ont été indiqués dans le programme. Il y a trois points : quels sont les principaux concurrents de l'Europe ? Sur quels secteurs doit-on fonder la future croissance de l'Europe ? Et enfin, que dire de l'économie de la connaissance ? J'y ajoute un thème qui a resurgi dans les discours de MM. Besson et Barrot, celui des réformes réglementaires.

Premier point, les principaux concurrents. Lorsqu'on regarde la situation actuelle dans le monde, on a l'impression d'un déferlement de nouveaux concurrents. On voit bien l'énorme tigre chinois et le gros éléphant indien, mais derrière, il y a quelques « Vietnam » qui se cachent. Cela fait beaucoup de monde. Commençons par voir si nous ne sommes pas en train d'exagérer nos problèmes et de vouloir trop protéger – peut-être uniquement par peur de chimères. Je prends l'exemple de la Chine. Actuellement, Bruxelles bruit de rumeurs sur l'énorme croissance des importations en provenance de la Chine ; et le commissaire au Commerce se lamente sur la faible croissance de nos exportations vers la Chine.

Sur ce graphique, la courbe du bas représente l'augmentation de la part des importations en provenance de Chine. Elle monte très vite. Quand vous ajoutez à cette courbe celle des importations qui proviennent des autres pays d'Asie (traditionnellement, nos fournisseurs) et que vous ajoutez les États-Unis, vous observez en fait que la part de la Chine s'est essentiellement accrue au détriment des autres. Cela veut dire que beaucoup d'entreprises

japonaises, coréennes – c'est bien connu mais doit être rappelé – fabriquent maintenant beaucoup de leurs produits non plus au Japon et en Corée, mais en Chine, et que l'augmentation de la part des importations chinoises est bien plus le reflet d'une grande réorganisation industrielle en Asie que d'un problème chez nous. Quand on regarde l'augmentation des exportations européennes vers la Chine, on peut certes se lamenter, elles sont pourtant relativement importantes. Leur taux de croissance suit de très près celui des importations en provenance de Chine. C'est d'ailleurs le pays qui, de très loin, nous achète le plus vite, le plus de produits.

Deuxième illusion trompeuse. On parle de la Chine comme on parle de l'Europe. Il me paraît très important de descendre à un niveau plus raffiné. Sur ce graphique, j'ai tracé deux colonnes ; à gauche figure la liste des pays européens par PNB, décroissant en termes de parité des pouvoirs d'achat. La colonne de droite est trop souvent ignorée, c'est la liste des provinces chinoises. C'est le PNB par province chinoise – et non pas pour l'ensemble de la Chine – également en parité des pouvoirs d'achat.

Prenons les neuf provinces chinoises en tête de liste, de Shanghai jusqu'à la province de Liaoning. Ces neuf provinces ont déjà un PNB par tête en PPA équivalent ou supérieur à celui de 14 États membres de la Communauté européenne. Autrement dit – et mes propos s'adressent en particulier à un auditoire français ou italien –, ce n'est pas le moment de faire du protectionnisme contre la Chine. Ces neuf provinces, avec 450 millions d'habitants, représentent un marché équivalent au marché européen, un marché qui doit pouvoir acheter autre chose que les biens d'équipement que les Chinois ont achetés jusqu'à présent, autre chose que les biens de luxe, suédois ou allemands – comme les Mercedes. Ce n'est pas le moment pour les Français et les Italiens de tomber sur les Chinois, alors que précisément se dégage en Chine un pouvoir d'achat sur les produits français et italiens qui ne sont pas nécessairement des produits d'équipement ni des produits de luxe. En fait, c'est un marché de 450 millions de consommateurs – une autre Communauté européenne – qui s'ouvre à nous. Ce sont des opportunités que les hommes d'affaires comprennent, mais qu'il faut faire comprendre aux particuliers.

Le commissaire Barrot et M. Besson ont parlé de la taille de l'Europe. Cette taille a un prix, et ce prix, c'est l'hétérogénéité de l'Europe. L'Europe est de loin l'entité la plus hétérogène dans le monde. Entre Luxembourg et la Bulgarie, il y a une différence de 1 à 23 en PNB par tête. Entre la province chinoise la plus riche et la province chinoise la plus pauvre, qui est au niveau du Vietnam, il y a une différence de 1 à 10 ; la Chine est un pays moins divers que le nôtre. Cela a des conséquences importantes sur la façon de gérer l'Europe. Sur quels secteurs miser ? *Grosso modo*, ce n'est pas au moment où nous avons des révolutions technologiques incessantes qu'il faut avoir peur de « bouts de Chine ». Car derrière ces neuf provinces, les autres mettront peut-être énormément de temps à se développer. Les Chinois savent bien que certaines ont été de toute éternité des provinces retardataires, qui n'ont jamais réussi à décoller. Elles resteront retardataires. Lorsqu'on parle de 1,2 milliard de Chinois, c'est une erreur majeure de calcul. En revanche, ces neuf provinces ne sont plus dans une concurrence par les prix : elles sont déjà dans une concurrence par la qualité, par l'organisation industrielle, etc. Je crois que choisir les secteurs, c'est par définition s'exposer à plus d'échecs que de réussites. Nous pouvons réussir par chance, mais nous aurons surtout beaucoup d'échecs, avec une révolution très rapide et avec des pays qui émergent – ou des bouts de pays, comme en Inde ou en Chine.

Je prends un dernier exemple, celui de la chaussure. Nous avons parlé tout à l'heure des instruments de défense industrielle. Une étude suédoise du *Kommerskollegium* (Agence nationale du commerce) montre que même pour les chaussures de basse qualité qui sont essentiellement ou entièrement fabriquées en Chine, 50 % de la valeur ajoutée est produite en Europe. Il faut préparer les cuirs qui viennent d'Italie, il faut assurer le marketing, le transport, la logistique. En définitive, lorsqu'on fait une action *anti-dumping* contre les importations de chaussures chinoises, on tue 50 % de la valeur ajoutée en Europe. Il faut prendre cela en considération.

Derniers points. L'économie de la connaissance et la réforme réglementaire. À propos de l'économie de la connaissance, en tant que professeur d'université, je ne peux que dire : « financez, financez, mes chers amis. Je serai très content de recevoir un morceau du pactole ! ». Cependant, je crois qu'il est très dangereux de se donner comme unique objectif l'économie de la connaissance. Prenons le cas français. Nous « fabriquons » beaucoup de gens très qualifiés. Que font-ils ? Ils partent à Londres ou en Californie. Pourquoi produire tous ces cerveaux qui ne restent pas chez nous ? Il y a un maillon en train de changer et ce maillon, c'est ce que j'appelle les réformes réglementaires. L'expression n'est pas jolie. On peut aussi appeler cela la gouvernance. Ce qui me laisse perplexe dans les incitations ministérielles et présidentielles, c'est l'idée que le libre échange, c'est le laisser-faire. Le libre échange n'a jamais été le laisser-faire. Simplement, les gouvernements doivent devenir des producteurs efficaces de réglementations. C'est ce dont M. de Buck parlait tout à l'heure ; les réformes réglementaires en Europe se font dans les États membres. Elles ne se font pas au niveau de Bruxelles. Bruxelles est un accompagnateur, qui aide éventuellement à la gestation. Fondamentalement, cela se fait à Paris, à Rome et dans toutes les capitales. Nous accusons là un retard absolument considérable. Retard au niveau communautaire tout d'abord. Bruxelles aime beaucoup prendre des directives qui sont plutôt des directives de norme – ce que j'ai entendu ce matin me laisse penser que cela va continuer – plutôt que des directives « pro-concurrentielles ».

Le tait est sans doute un peu grossier, mais je lance un appel au réveil. Je suis incapable aujourd'hui, et je pense que la Commission l'est tout autant, de vous donner le nombre exact de directives en circulation dans la Communauté européenne. *Grosso modo*, il y en a 1 700, si on peut se fier aux chiffres ; ils changent selon la même source européenne. 80 % de ces directives fixent des normes et 10 % seulement sont des directives pro-concurrentielles. Il faudrait peut-être commencer par évaluer leur impact et regarder sérieusement, dans cet acquis communautaire, ce qui est à garder et ce qui est à réformer. Je quitte maintenant cet aspect proprement communautaire. Les Allemands disent : « les directives européennes font 80 % de la production légale en Allemagne ». Je ne sais pas si le chiffre est le même en France, mais cela illustre bien l'impact important des directives européennes. Les États membres se divisent en trois groupes. Paradoxalement, les États fondateurs – la France, l'Allemagne, etc. – sont systématiquement en retard sur les réformes réglementaires. Les États membres « atlantiques », qui vont *grosso modo* de l'Angleterre aux pays nordiques, étaient en retard en matière de réformes réglementaires dans les années 1970 et sont maintenant relativement en avance en Europe, mais pas dans le monde. Enfin, il y a les nouveaux États membres qui sont en train de rattraper leur retard avec plus ou moins de succès.

La base de données Doing Business de la Banque mondiale me paraît très intéressante. Je sais qu'elle hérisse le poil des Français mais elle existe. Et elle a le mérite de dire un certain nombre de choses, notamment que les États membres fondateurs comme la France et

l'Allemagne ne sont pas nécessairement mauvais dans le marché du travail ; ils sont mauvais dans le marché du capital. Ils ont de mauvais indicateurs dans d'autres domaines. Il y a donc une réforme en profondeur qui doit être faite, dans l'évaluation des règlements internes, des règlements des États membres. Sur ce graphique, les courbes montrent combien ce problème de réforme réglementaire est un problème de concurrence entre les États membres. Les États sont des producteurs de lois, et ces lois doivent être efficaces. C'est en cela qu'il n'y a pas de laisser-faire : la concurrence s'exerce entre les États au niveau de l'efficacité des lois. Les économistes ont tendance à dire : « il faut faire les réformes réglementaires pour des raisons d'efficacité ». De ce point de vue, économistes et chefs d'entreprise se comprennent très bien. Seulement, quand on s'adresse aux Français, ce n'est pas très attractif. Ils sont relativement riches, ils n'ont pas une très bonne vue du reste du monde. Je reviens d'Australie – les Australiens sont réellement « au balcon », ils savent très bien ce qui se passe près de chez eux. Pour nous, tous ces bruits sont assez amortis. Du coup, comment vendre les réformes réglementaires ? L'économiste a ici un rôle utile à jouer.

Le diagramme de gauche illustre la corrélation positive entre les réformes réglementaires et le PNB par tête ; donc au fond, l'idée d'efficacité. Le diagramme de droite est beaucoup plus intéressant à mes yeux. C'est la corrélation positive entre les réformes réglementaires et un indicateur de bonheur. Au fond, c'est bien ce que l'on constate en France. Lors de la campagne présidentielle, on propose des réformes réglementaires pour débloquer une société, pour offrir des opportunités. J'aurais peut-être ma petite boutique, mais c'est mon rêve. Ce que je veux, c'est ne pas avoir toutes ces réglementations qui m'empêchent de réaliser ce projet. Si je suis passé par Sciences Po ou par Harvard, je peux rêver de diriger une grande entreprise mais, surtout, je ne veux pas de règlements qui me bloquent.

L'idée de réformes réglementaires est donc profondément corrélée à l'indice de satisfaction et de bien-être dans les économies. Nous autres Français, on le sait, nous ne sommes pas très contents, et cela s'explique peut-être par les blocages réglementaires que nous subissons.

Olof EHRENKRONA

Merci. En tant que Suédois et en tant que personne favorable à la liberté économique et au libre marché, j'ai trouvé ces propos très intéressants. J'aimerais vous poser une question. On sait que le gouvernement français et son président vont devoir relever le défi de « remplir » l'agenda de Lisbonne. Quelles recommandations leur feriez-vous concernant les priorités ? Si on regarde le dernier rapport, on constate que la situation est un peu meilleure concernant la satisfaction des critères de l'agenda de Lisbonne – un peu meilleure que lorsque le processus a été lancé. Il y a eu un progrès en Europe mais il reste beaucoup à faire. D'après vous, quelles sont les réformes auxquelles il faudrait donner la priorité ?

Philippe de BUCK

La Stratégie de Lisbonne, décidée en 2000, a traversé deux phases. Premièrement, il s'est agi de faire de l'Europe le continent le plus compétitif au monde. Objectif très ambitieux. Cette stratégie a été élaborée à une époque qui a suivi l'euphorie de la fin des années 1990 et elle a été promue à un moment où les choses ont pris une direction opposée, ce qui a rendu son application difficile. Pendant cinq ans, nous avons eu du mal à bien la comprendre et nous nous demandions ce que nous avions fait. Il n'y avait aucune volonté politique, au niveau

national comme européen, d'entamer le travail. Si vous choisissez une stratégie, vous devez fournir des efforts pour la mettre en œuvre.

La Commission Barroso a permis à la Stratégie de Lisbonne d'arriver à un tournant. Nous avons réduit les objectifs en matière de croissance et d'emploi qui sont, selon nous, étroitement liés. Là où il y a de la croissance, il y a des emplois, et là où ces deux éléments sont réunis, tout suit dans les secteurs économiques et sociaux.

Deuxièmement, nous avons stimulé la volonté et renforcé les moyens à la fois au niveau de la Commission et des institutions européennes, mais aussi au niveau national, en comparant les systèmes. Nous allons, avec la Commission, publier à la mi-décembre un baromètre afin d'évaluer et d'apprécier la réforme en fonction des objectifs fixés. Le simple fait d'avoir un meilleur pilote aux commandes ne signifie pas que nous devrions nous arrêter là. Néanmoins, la Stratégie de Lisbonne est maintenant prise en considération. Comme je l'indiquais précédemment, c'est capital, car la croissance génère des emplois. Pourtant, cela ne suffit pas. L'éducation doit également devenir une priorité, ainsi que l'investissement et l'intégration européenne, qui dépassent le marché intérieur. Ce dernier permet la compatibilité des économies nationales. L'intégration européenne représente bien plus que cela : elle concerne l'intégration des systèmes. Si on prend le secteur des télécommunications, par exemple, il n'y a plus de systèmes de télécommunication nationaux. Ils sont complètement intégrés et, bien qu'il reste beaucoup de travail en la matière, nous sommes sur la bonne voie. Nous pourrions faire la même chose pour les services financiers et les services des transports. Cela ne sera pas facile mais cela doit être fait.

La Stratégie de Lisbonne changera probablement de nom après 2010, et nous ne pensons pas avoir atteint les objectifs. Mais il y a une impulsion et un mouvement dans cette direction, et cela vaut donc la peine de continuer. La Présidence française et la Présidence suédoise, l'année suivante, le détermineront car cela correspond exactement au moment où les États membres devront définir leur stratégie pour la deuxième décennie du XXI^e siècle.

Patrick MESSERLIN

Sans répéter ce que M. de Buck a dit, avec lequel je suis d'accord, je voudrais simplement souligner deux points.

Premièrement, je crois que, sous la Présidence française, va se passer un moment assez capital pour le *Doha Round*. Cela se produira peut-être un peu avant, en avril, mais très certainement sous la Présidence française. Il faut aller de l'avant sur le *Doha Round*. Nous avons un excellent « paquet » à l'heure actuelle. Ce n'est pas très bien compris, ni très bien vu, mais les négociateurs ont fait des prouesses. Nous avons un *Doha Round* qui sera probablement mieux équilibré, plus ouvert et plus efficace que le précédent round. Il faut maintenant matérialiser les choses et ne pas attendre trop longtemps. Je sais que nous avons des problèmes institutionnels aux États-Unis. On peut peut-être réfléchir à des accords intérimaires pour essayer de mettre en œuvre ce qui semble se dessiner à Genève.

Deuxièmement, sur le marché intérieur, je reprends également ce qu'a dit M. de Buck. L'important, c'est de combiner. Nous allons faire une réforme budgétaire de l'agriculture. À quoi allons-nous utiliser l'argent ainsi épargné ? Il me semble que nous devrions l'utiliser en partie pour le marché de l'énergie. Nous pouvons faire toutes les directives que nous voulons ; tant qu'il n'y aura pas d'interconnexion électrique de grande ampleur, toutes ces directives ne

permettront pas le libre échange ou une libéralisation des échanges d'énergie électrique entre les différents pays. C'est un peu comme si nous avions signé des traités de libre échange entre des pays qui ne pourraient échanger que sur un pont de deux mètres de large : nous avons un beau traité mais nous n'avons pas l'échange. Il faut absolument accélérer et investir dans cette infrastructure. Cela va peut-être rappeler à Monsieur l'ambassadeur un ancien souvenir ; c'est ce qu'on a appelé le programme Delors. Un programme qui vient de Stockholm, qui a été présidé par l'ancien PDG de Volvo, et qui insistait déjà sur l'infrastructure. Il est temps de revenir à ces problèmes d'infrastructure mais dans un environnement nouveau.

J'ajoute un dernier point. Je reviens d'Australie : les Australiens ont produit en 1993 ce qui s'appelle le rapport Hilmer. Ce rapport a mis sur pied une mécanique d'évaluation de toute une série de lois et de règlements. Le résultat a été un boom phénoménal sur le taux de croissance australien. L'OCDE a énormément travaillé là-dessus parce que c'est véritablement un modèle à suivre. Peut-être est-ce à considérer dans les années à venir.

Olof EHRENKRONA

Merci. Nous reviendrons probablement sur le *Doha Round* car le professeur Messerlin a publié un article très intéressant à ce sujet. Pour l'heure, nous allons donner la parole au public.

De la salle

J'ai une question concernant le changement en termes de recherche et développement qui est au cœur de la Stratégie de Lisbonne.

Par le passé, on choisissait mal les gagnants. La politique industrielle a changé. Maintenant, il y a concentration sur la R & D. On semble revenir à cette manière de choisir les gagnants. Il n'y a peut-être pas moyen de faire autrement, il y a peut-être un élément d'agglomération qui est important, mais je remarque que, pays par pays, on voit que l'effort se concentre sur les activités de R & D dans certains domaines, dans certaines zones. Je voudrais savoir si c'est une chose inévitable, ou si c'est la politique, l'expérience que vous avez en R & D qui fait que, automatiquement, on se retrouve à choisir des zones et des domaines très particuliers ?

Philippe de BUCK

La R & D est évidemment essentielle si vous souhaitez renforcer la compétitivité de l'économie européenne et, par conséquent, celle de notre industrie. Nous ne sommes pas partisans de ce que j'appellerais la vieille politique industrielle, selon laquelle on met tout en œuvre pour conserver les activités et non pour innover. Pour autant, nous ne sommes pas de ceux qui disent : « on ne va plus parler d'industrie ». Au contraire, aujourd'hui, nous avons conscience que l'industrie est la clé du développement d'une économie. Que faut-il faire alors ?

L'essentiel de la recherche s'effectue au niveau national. Il y a différents modèles. Le modèle français est plus centralisé et organisé que le modèle britannique ; le modèle allemand est plus « décentralisé », il utilise des centres de recherche associés aux universités et aux industries. Ce qu'il faut, à nos yeux, c'est augmenter les moyens en matière de R & D et transférer davantage la recherche des systèmes nationaux vers les entreprises. La recherche fondamentale est aujourd'hui plus importante dans certaines sociétés que dans les universités, si bien que la barrière entre recherche fondamentale et recherche appliquée n'existe plus, en tous les cas plus dans les secteurs chimique ou pharmaceutique.

Quel est le système européen ? Il repose sur le septième programme-cadre de recherche et de développement, un programme énorme qui se chiffre en plusieurs milliards d'euros et qui associe gouvernements et industries autour d'objectifs. Ce sont les sociétés et les centres de recherche qui définissent ces objectifs. Ce n'est donc pas un système descendant, mais ascendant. Nous devons encore améliorer la manière dont les PME y participent. Après tout, la recherche et l'innovation ne constituent pas le monopole des grandes entreprises.

À l'heure actuelle, je pense que nous allons dans la bonne direction. Nous avons réuni par exemple des groupes de haut niveau qui ont étudié l'industrie automobile, pas seulement les constructeurs automobiles mais l'industrie automobile dans son ensemble, en incluant toute la sous-traitance. De même, nous avons maintenant un groupe de haut niveau qui se penche sur l'avenir de l'industrie chimique. Nous aurions peut-être dû nous en occuper avant d'adopter le règlement REACH, puisque ces éléments sont associés entre eux. Néanmoins, tout ceci va dans la bonne direction et c'est là que nous devons concentrer nos efforts.

Ceci nous ramène au niveau national où il faut offrir aux entreprises la possibilité d'investir davantage dans la R & D. Nous abordons ici les questions des impôts, ainsi que les problèmes de disponibilité de la main-d'œuvre. En termes de relation avec l'industrie, je sais qu'il devient possible de parler de l'autonomie des universités en France, ce qui représente un grand progrès en direction d'un rapprochement entre les universités et les entreprises.

Patrick MESSERLIN

Un mot rapide sur les universités pour compléter, puisque M. de Buck a parlé surtout des entreprises. Je suis un peu inquiet sur la politique de recherche et développement vis-à-vis du monde universitaire. Il me semble qu'elle a encore beaucoup les accents d'une politique industrielle. Le problème, ce n'est pas qu'on veut prendre des *winners*, c'est qu'on veut faire des groupes de recherche multipays au niveau européen. On impose des contraintes très importantes. Il faut avoir cinq équipes de cinq pays différents. Ce n'est pas une manière de gérer efficacement la recherche. Je crains qu'un institut européen de la technologie ne paraisse aussi une sorte de vaste usine à gaz, qui va essentiellement fournir les puissants du moment. Ce qu'il faut, et c'est très difficile bien sûr, c'est petit à petit donner l'indépendance. Par exemple, les universités françaises permettent à leurs présidents de reprendre la mainmise progressivement, de faire des choix stratégiques, avec les moyens nécessaires, avec les firmes qu'ils veulent. Ensuite, que les meilleurs gagnent, et que les autres retournent à leurs chères études, si je puis m'exprimer d'une manière brutale.

De la salle

Je voudrais demander au représentant des entreprises s'il est d'accord avec l'analyse de l'universitaire sur la Chine. Est-ce qu'on ne doit pas édicter de normes ? La Chine n'est-elle pas aussi un adversaire ou en tout cas un concurrent redoutable qui ne respecte pas les règles du jeu ? Et ce au moment où les États-Unis pensent aussi poser un certain nombre de règles dans leur commerce avec la Chine ?

M. Messerlin a aussi parlé de l'Inde. Quel modèle vis-à-vis de ce pays l'Union européenne doit-elle adopter ? En quoi diffère-t-il de celui adopté vis-à-vis de la Chine ?

Philippe de BUCK

Le professeur Messerlin a présenté les chiffres pour la Chine. Pour ma part, je souhaiterais parler de perception. Il est clair que la Chine se transforme en puissance économique et se rapproche donc toujours plus d'une puissance politique. Ces deux éléments doivent être pris en considération. En termes d'échanges entre l'Europe et la Chine, je tiens à souligner que le principal partenaire de la Chine n'est ni le Japon ni les États-Unis, mais l'Union européenne, ce qui est un grand succès en soi.

Quant aux échanges bilatéraux – importations et exportations –, il me semble qu'ils se chiffrent à 260 milliards d'euros. Les deux tiers environ vont de la Chine vers l'Europe et un tiers de l'Europe vers la Chine, ce qui signifie qu'il y a un déséquilibre très net au bénéfice de la Chine. Dans ce déséquilibre – M. Messerlin y a fait allusion – il y a de nombreux points très importants pour l'Europe. Nous avons une production européenne en Chine quand des usines sont déplacées dans ce pays. Dans ce cas, il ne s'agit pas simplement de réimporter des marchandises provenant d'Europe, mais aussi de faire des affaires en Chine. Sur ce point, je ne vois pas de problème majeur puisque cela se produit au bénéfice du consommateur européen qui obtient en retour des marchandises moins chères fabriquées en Chine. Ceci constitue la première étape.

En ce qui concerne la seconde étape, même si la Chine est l'atelier du monde, elle se développe fortement et nous devons penser à elle comme à un concurrent qui progresse dans de nombreux domaines différents, comme le secteur électronique et l'industrie automobile. Si vous regardez autour de vous, vous voyez des voitures chinoises ici et là sur nos routes, et les Chinois investissent également en Europe. Cela signifie que la Chine intègre l'économie mondiale. Il y aura un sommet Europe-Chine mardi et mercredi prochains. Bien que plus de 1 000 entreprises aient investi dans la production de biens en Chine – et cela représente un grand nombre de personnes – aujourd'hui la Chine investit avec sa monnaie et ses chercheurs, dans l'intention d'exporter vers le reste du monde. C'est donc un autre élément.

Qu'en est-il des questions politiques ? Tout d'abord, nous restons ouverts en termes d'échanges. Nous ne nous préoccupons ni ne nous inquiétons des financements. Si les Chinois souhaitent investir dans notre économie et se conformer aux règles, je n'y vois aucun inconvénient. Il existe effectivement quelques questions d'ordre politique, comme le taux de change et leur politique monétaire, où ils se donnent un avantage concurrentiel en ne réévaluant pas leur devise. Nous avons donc souligné à maintes reprises ce point et je crois que la semaine prochaine, M. Juncker, président de l'Eurogroupe, M. Trichet, président de la Banque centrale européenne, et M. Munière, qui est responsable de l'économie, expliqueront tous trois aux Chinois que leur politique engendre des problèmes et leur demanderont de les résoudre. Tel est le message de l'Europe.

Je souhaiterais ajouter une troisième phase. La Chine a l'intention de se développer. Elle veut absorber de nombreuses matières premières ainsi que de grandes quantités de sources d'énergie. Elle va donc émettre du dioxyde de carbone (CO₂), ce qui entraînera de nombreuses discussions. Dans ce contexte, nous sommes partisans du maintien d'instruments portant sur les règles commerciales et sur les règles régissant l'Organisation mondiale du commerce (OMC). C'est pourquoi je partage l'avis de M. Messerlin. L'OMC est indispensable et les accords sont nécessaires. Je ne sais pas si cela se produira au cours de la Présidence française, mais si tel est le cas, j'en serais très heureux.

Patrick MESSERLIN

Je ne connais pas bien l'Inde, donc je ne veux pas dire de bêtises. Nous disposons de beaucoup moins de données que sur la Chine. Nous n'en avons pas, par exemple, sur les PNB par État membre de l'Union indienne. Ce serait pourtant intéressant, car les différences sont considérables. Il y a énormément de barrières non tarifaires entre les États membres de l'Union indienne, comme d'ailleurs entre les provinces chinoises. *Grosso modo*, l'impression qui se dégage, c'est que l'Inde étant beaucoup plus chaotique que la Chine, et investissant encore un peu moins, l'explosion de l'économie indienne sur les biens n'a pas encore vraiment eu lieu. Elle est peut-être en train de prendre tournure mais, pour l'instant, l'Inde nous concurrence surtout sur les services, ce que les Chinois ne font pas encore vraiment. C'est bien connu en ce qui concerne les services de télécommunication. Les Indiens ont exactement et très vite les mêmes problèmes que la Chine : au fur et à mesure qu'ils deviennent compétitifs, le prix de leurs ingénieurs en télécommunications s'élève et ils perdent de leur compétitivité. Donc, il y a un rééquilibrage assez rapide.

L'Inde est plus chaotique mais la Chine peut connaître des changements et des revirements plus brutaux ; ce qui m'inquiète beaucoup. Tôt ou tard, il y aura un dégonflement de la bulle spéculative en Chine et un recul du taux de croissance, ne serait-ce que de 10 % à 5 %. C'est énorme en termes de décélération de la croissance. Comment réagiront les Chinois ? C'est un pays qui peut avoir des réactions très violentes. C'est pour cela que, sur la question du taux de change, nous devrions aborder le sujet d'une manière très discrète. Je sais, pour en avoir discuté avec les Japonais qui connaissent bien l'affaire, qu'il y a, à la Banque centrale chinoise, un clan favorable à une réévaluation plus rapide du RMB. À chaque déclaration européenne ou américaine, ce clan est obligé de se taire une semaine de plus. On ne peut plus influencer la Chine de l'extérieur ; c'est fini, elle est trop grande. Le seul moyen, c'est de trouver des alliés chinois. Si je peux me permettre, sur les droits de propriété intellectuelle, cela veut dire qu'il faut les défendre sur la pharmacie mais pas sur l'audiovisuel. Laissons les entreprises de l'audiovisuel défendre leurs droits de propriété intellectuelle en Chine, à coup de tribunaux ou éventuellement de corruptions. Tout dépend de la façon de faire.

En revanche, investissons énormément sur l'ouverture chinoise en direction des services. Cela devrait être notre priorité dans l'accord de partenariat que nous allons signer avec la Chine. J'ai l'impression qu'à trop discuter des biens, on ne voit pas cette priorité stratégique. Quant aux fonds souverains, il faut savoir qu'ils sont souvent à base d'entreprises publiques. Nous, Français, cela nous rassure, nos entreprises publiques ont tellement mal investi à l'étranger... Apparemment, les entreprises publiques chinoises commettent les mêmes erreurs. Ce n'est pas aussi dangereux qu'il y paraît, quand on voit qu'ils ont 200 ou 400 milliards de réserves pour ces fonds d'investissements.

De la salle

Nous avons une monnaie européenne depuis maintenant sept ans. Nous commençons à avoir un peu de recul. Pendant cette période, l'euro s'est fortement apprécié vis-à-vis du dollar et du yen. Je voulais vous demander quelles réflexions générales vous inspirent ce constat et quels enseignements vous en tirez sur le moyen terme ? Merci.

Philippe de BUCK

L'euro a été, et est toujours, un grand succès pour les entreprises européennes. Ce fut un succès politique dans les années 1990, lorsque nous mettions tout en œuvre pour qu'il voie le jour. Ce fut aussi un succès technique, en termes d'application. Il y avait onze pays au départ, il y en a treize aujourd'hui et il y en aura quinze à partir du 1^{er} janvier 2008 avec l'entrée de Chypre et de Malte. Cela signifie que nous avons créé une monnaie unique pour 300 millions d'habitants, ce qui est incroyable. Lorsque vous vous rendez de Bruxelles à Paris, vous n'avez plus à vous inquiéter de savoir si vous avez de l'argent pour payer le taxi.

C'est une question cruciale pour les entreprises. Nous parlons ici de l'Inde et de la Chine. Il est essentiel que le commerce européen ait lieu en euro. Retournons dans le passé et imaginez-vous en 1999. Regardez ce qui s'est passé dans plusieurs pays. Il y avait des crises extérieures. L'économie italienne avait du retard, l'Allemagne allait de l'avant, ce qui signifie que nous aurions eu un écart significatif entre les pays en termes d'appréciation et de dépréciation. Cela aurait posé de nombreux problèmes aux différents acteurs économiques. Au départ, en 1999, l'euro avait perdu de la valeur, lors de son lancement officiel. Les gens disaient que c'était un échec, qu'il se dépréciait face au dollar et n'était pas bien géré.

La situation a complètement changé depuis. L'euro s'est renforcé. J'ai oublié de dire que le président de BusinessEurope est Ernest-Antoine Seillière. Il a écrit au président de l'Eurogroupe, M. Junker, pour lui signaler que ce n'était pas la non-réévaluation de l'euro, mais la volatilité des devises qui posaient des difficultés à un pays exportateur. Cela venait non seulement de l'euro en tant que tel, mais aussi de la faiblesse des autres économies, États-Unis, Chine et même Japon. Même s'il était impossible d'affirmer qu'elles manipulaient leur devise, il fallait s'assurer que celle-ci n'avait pas été réévaluée. Il fallait donc une gouvernance forte.

Les professeurs universitaires diraient qu'il y a matière à étude de cas. Cependant, la gouvernance devrait-elle être plus faible ou plus forte ? Le G7 et le G22 ont résolu ces problèmes. M. Paulson, le secrétaire au Trésor, a dit qu'il fallait un euro plus fort. Nous étions d'accord. Néanmoins, ses moyens sont limités, tout comme les nôtres. Une discussion plus globale sur le sujet serait donc nécessaire.

Patrick MESSERLIN

Je vais être un peu plus critique. D'abord, la leçon à moyen et long terme, c'est qu'à l'intérieur de la zone euro, où par définition les taux de changes ne bougent pas, nous avons des balances commerciales très déficitaires pour certains pays et très excédentaires pour d'autres. Cela veut dire qu'on peut vivre avec des taux de change rigides et des balances commerciales déficitaires et excédentaires. Pourquoi tellement insister sur la Chine ? Il faut être cohérent. Si on accepte cette situation d'une manière interne, peut-être devrait-on, non pas l'accepter nécessairement d'une manière externe, mais en tout cas être un peu plus rond et un peu plus souple.

Deuxièmement, l'euro a été un succès au départ parce que nous avons eu de la chance. Il a été relativement faible et n'a donc pas mis à l'épreuve les différences de résistance technique des États membres. Vous avez un État membre comme l'Allemagne qui a toujours été « éduqué » dans la mentalité d'une monnaie qui allait se surévaluer. Le secteur industriel a pris cela en compte dans les décisions. Nous savons bien en France que ce n'est pas le cas.

Surtout pendant toutes ces années où nous avons eu cette chance d'un euro relativement faible, aucun des gouvernements qui ont suivi n'a entrepris les réformes réglementaires nécessaires et donc n'a préparé l'économie. Je comprends dans une certaine mesure la difficulté du gouvernement actuel qui se trouve avec un euro en train de monter à toute allure et des réformes qui n'ont pas été faites. Avec une économie un peu en difficulté de ce fait.

Vous nous demandiez quels enseignements nous pouvions tirer à moyen terme. Heureusement, parce que, à court terme, je n'ai pas de réponse. On me traite souvent d'« ayatollah du libre échange » ; j'ai montré que je ne l'étais pas en insistant sur le fait que le libre échange n'était pas le laisser-faire. Il faudrait peut-être aussi parler des ayatollahs de l'euro. Il doit y avoir quelque part en Europe quelqu'un qui se dit : « je ne veux pas nécessairement une monnaie forte, je veux une économie forte ». Je vous signale que c'est ce qu'a déclaré Patrick Mingford, ancien conseiller de Mme Thatcher en matière monétaire. Dans des circonstances aussi compliquées qu'à l'heure actuelle, avec un dollar en pleine débâcle, un yen qui ne veut pas bouger et des Chinois sous une pression très difficile, il faut se demander si nous ne devrions pas faire quelque chose de notre côté. Même si ce n'est pas du goût de M. Trichet.

Philippe de BUCK

Je crois que M. Trichet a dit dans son dernier communiqué lors du comité de direction de la Banque centrale qu'il était préoccupé par les variations abruptes de la monnaie. C'est un pas important, un signal fort qui a été donné. La force de l'euro n'est pas un véritable problème européen, c'est un problème américain, chinois et japonais. C'est donc davantage un problème politique qu'un problème de marché.

Olof EHRENKRONA

Du point de vue de la Suède, ce n'est pas une bonne idée d'avoir des référendums sur les monnaies, ni sur les traités. Avant de demander à nos orateurs de conclure, je voudrais faire une remarque sur le débat de ce matin. Si vous comparez la position de l'Europe aujourd'hui vis-à-vis de la mondialisation et la position de l'Europe il y a cinq ou six ans, je trouve que les choses ont évolué. Le débat est beaucoup plus optimiste. Bien sûr, nous parlons de défis et de problèmes mais en entendant les commentaires des hommes politiques et des hommes d'affaires, je trouve que la confiance a grandi. Je voudrais savoir si vous partagez cet avis et, si oui, quelles sont selon vous les raisons principales de ce changement de mentalité ?

Par ailleurs, l'idée de la mondialisation est peut-être une idée très occidentale, jusqu'à, au moins, Seattle. Mais aujourd'hui, la mondialisation n'est plus une définition ou un concept occidental. Le monde entier s'en est emparé. Je trouve que c'est un changement important dans l'environnement intellectuel et dans les mentalités.

Patrick MESSERLIN

Ce matin, j'ai été frappé par l'insistance sur la peur de la mondialisation. Il me semble pourtant, en tant qu'observateur, que les choses ont évolué. Il y a dix ans, c'était une peur panique, assez violente d'ailleurs.

Il se trouve que je travaille beaucoup sur l'OMC. OXFAM est une ONG qui a des positions relativement ouvertes en matière de mondialisation. Nous nous sommes beaucoup penchés au

Groupe d'économie mondiale de Sciences Po sur la réforme de la politique agricole commune. L'année dernière, nous avons lancé les histoires sur les subventions dans les grandes exploitations agricoles. Je pensais que nous n'aurions aucun contact avec les agriculteurs. À ma grande surprise, tous les syndicats agricoles sont venus nous voir. De la Confédération paysanne jusqu'à la FNSEA, ils ont tous dit à peu près la même chose : « on n'aime pas trop ce que vous nous dites mais on sait bien que c'est ce qui va arriver ». Il vaut mieux faire une réforme plus vite que plus lentement. En tant que chef d'entreprise, j'étais intéressé par le discours du président de la République à la FNSEA à l'automne dernier. Ce discours n'est pas toujours très cohérent, mais il y a une seule chose cohérente, c'est qu'il traite les agriculteurs comme des chefs d'entreprise. Cela veut dire que le temps des subventions est fini. Le tout est de mettre la machine lentement en déchauffe. Il y a réellement un changement profond de mentalité, même dans les secteurs comme l'agriculture qui paraissent jusqu'au-boutistes. Peut-être allons-nous voir petit à petit une ouverture et une reprise en main vers la subsidiarité. Beaucoup de décisions devraient être reprises au niveau des États membres. Dans cet esprit, nous allons faire, avec des Allemands, une étude sur le *doing business* régional. Nous allons classer les régions françaises et les Allemands vont classer les *länder*.

Ici, en France, cela a été fait sur le permis de conduire ou sur la carte grise, je ne sais plus, dans les préfectures. Dieu sait pourtant si nous sommes censés être un pays centralisé, avec des normes. Mais, selon les préfectures, pour obtenir ce même bout de papier, le délai était de 1 à 5, le coût s'échelonnait de 1 à 10. Il faut faire comprendre que tout ce petit monde – régions, provinces, préfectures, etc. – est au service des citoyens pour délivrer des biens ou des services. Il faut les mettre en concurrence pour leur montrer qu'il y a des préfectures qui font mieux que d'autres. Pourquoi celles qui sont plus mal placées ne feraient-elles pas des efforts supplémentaires ?

Philippe de BUCK

Il semblerait qu'il y ait une opposition entre l'optimisme concernant les questions et les institutions européennes, d'une part, et la peur des gens par rapport à la façon dont les réformes européennes sont introduites, d'autre part. L'organisation dont je suis responsable en Europe ne me permet pas d'avoir un quelconque poids sur les décideurs, si ce n'est grâce à des séminaires tels que celui-ci. Le type de messages européens que nous diffusons au niveau national ou régional est donc très important. Les gens ont peur de la mondialisation, car elle dévoile un nouveau monde inconnu. La Chine est loin, l'Inde est une terre inconnue. Pour les hommes d'affaires, pour tous ceux qui voyagent beaucoup, les choses ont évolué. Mais l'opinion publique reste méfiante.

Car il y a une autre peur. Elle concerne l'avenir des systèmes sociaux. Nous devons débattre de ces systèmes afin de pouvoir les protéger. Il n'est pas question de les détruire. Tout ceci nécessite de nombreux débats et études. Nous avons la chance d'avoir la Suède à notre table aujourd'hui. Mais nous avons aussi des exemples de bonne pratique juste sous nos yeux, en Finlande et en Irlande. Ces deux pays sont proches de nous et nous devrions suivre leur exemple. Il n'est pas nécessaire d'imiter l'Inde, la Chine ou les États-Unis.

Un pays qui est en cours de changement et qui rencontre un véritable succès économique, c'est l'Allemagne. Elle est passée à l'euro alors que le deutschemark était très fort. Elle a dû convertir son économie et elle l'a fait sans rencontrer de grands problèmes sociaux. Ces bonnes pratiques devraient être appliquées plus largement. Je ne parlerai pas d'optimisme. La

voie européenne représente pour nous le seul moyen de résoudre le problème de la mondialisation. Aucun pays, que ce soit l'Allemagne, le Royaume-Uni ou la France, ne peut s'en occuper seul. Cela doit être fait conjointement, dans un contexte européen. C'est pourquoi ces questions européennes concernent des décisions qui sont prises entre les États membres. Toutefois, elles portent aussi sur la façon d'accorder les calendriers nationaux. Ce qui explique qu'il y ait parfois des retards. Tout ceci est complexe mais il n'y a pas d'autre solution. Comme l'a souligné le commissaire Barrot, c'est par l'Europe que nous serons capables de progresser.

Je souhaiterais revenir sur les propos du professeur Messerlin. Le secteur agricole subit un véritable changement. Nous estimons que c'est essentiel, sinon nous serons pris en otage par les agriculteurs. Ils ont exercé une forte pression sur nous lors de négociations internationales. Nous espérons donc pouvoir aller de l'avant.

Nous avons parlé de la Chine, de l'Inde et des États-Unis, mais nous n'avons pas abordé la question de l'Afrique. Ce continent se développe lui aussi, du moins certains pays commencent à s'organiser. Ils progressent. Toute l'aide qui a été envoyée en Afrique aujourd'hui correspond à 1 % de la croissance dans les pays africains. Nous devons vraiment nous concentrer sur ce point. Il y aura bientôt un sommet africain à Lisbonne avec les hommes d'affaires africains. Nous devons montrer que de nombreux progrès peuvent être obtenus par le développement du commerce.

11.25

Table ronde n° 2 : Quelle insertion de l'Europe dans les marchés mondiaux ?

Président : Benoît COEURÉ, directeur général de l'Agence France-Trésor, ministère de l'Économie, des Finances et de l'Emploi, et professeur à l'École polytechnique

Je remercie le Centre d'analyse stratégique d'avoir organisé cette conférence. Je le remercie également de nous avoir fourni ce dossier où l'on trouve quantités d'informations factuelles, non seulement sur les échanges internationaux, sur les forces et faiblesses de l'Europe, mais aussi sur la perception de la mondialisation en Europe. Cela nous rappelle que les questions de soutenabilité politique et de gouvernance sont aussi importantes que celles concernant l'avantage industriel.

Cette table ronde accueille quatre participants : le professeur Peter Vikström, qui est directeur des études sur la croissance à l'Institut d'études sur la croissance (ITPS) ; Éric Chaney, Chef économiste pour l'Europe de la banque Morgan Stanley ; le professeur Michael Landesmann, directeur scientifique de l'Institut d'économie internationale de Vienne et professeur à l'université de Linz ; enfin Luc Soete, qui est professeur à l'université de Maastricht et qui dirige le MERIT, un centre d'études bien connu sur l'innovation et la technologie.

Les thèmes de cette table ronde sont proches de ceux de la première : nous poursuivons l'état des lieux, l'inventaire sur le positionnement de l'Europe dans la mondialisation, avant de passer cet après-midi et demain à des thématiques plus sociétales et plus politiques, au sens de politique économique. La composition même de cette table ronde – dont la responsabilité revient au Centre d'analyse stratégique – est intéressante, puisque nos quatre intervenants sont des spécialistes à des titres divers de la croissance de long terme, de la productivité et de l'économie réelle. Sauf peut-être Éric Chaney, qui est d'abord un banquier, mais un banquier qui s'intéresse à l'économie réelle, ce qui mérite d'être signalé.

On peut se demander si le choix des participants ne constitue pas déjà une réponse à la question posée : « Quelle insertion de l'Europe dans les marchés mondiaux ? ». En ce qui concerne l'innovation et la croissance de long terme, la réponse pourrait bien être : concentrons-nous sur nos avantages comparatifs, assurons le bon fonctionnement des marchés et le reste suivra. Puisque nous aurons de bons produits, nous les vendrons aux millions de Chinois des neuf provinces les plus riches dont a parlé Patrick Messerlin. Si nous nous concentrons sur la montée en gamme, sur la valeur ajoutée et sur nos avantages comparatifs, l'Europe trouvera toute seule son insertion dans les marchés mondiaux. Il me semble qu'il y a là une résonance intéressante avec ce qui a été dit ce matin par le Secrétaire d'État, M. Éric Besson et par le commissaire Barrot. Ils ont évidemment parlé d'innovation, d'avantages comparatifs, mais aussi de régulation et d'organisation des échanges. Jacques Barrot a parlé de « règles du jeu » ; Éric Besson a employé une expression un peu moins populaire chez les économistes, celle de « préférence européenne ». On voit bien qu'il n'y a

pas seulement les avantages comparatifs, ni la structure productive, il y a aussi l'organisation des marchés.

Ce qui m'intéresse aussi dans le thème de cette table ronde, c'est le mot « marché », qui permet d'aborder les questions de régulation et de gouvernance. Le commissaire Barrot a donné l'exemple de la propriété intellectuelle : il y a là une question cruciale de loyauté de la concurrence entre l'Europe et les autres zones, en particulier les pays d'Asie, et également une question de réciprocité des règles, de « *level playing field* ».

Le professeur Messerlin a par ailleurs évoqué les fonds souverains, une des questions « animées » aujourd'hui dans le débat de politique économique. La question est double. C'est d'abord une question sur l'investissement public et sur le retour des nationalisations, d'une certaine manière à l'initiative de pays émergents. L'Europe n'est ici pas très à l'aise, parce que nous avons nous-mêmes, à l'intérieur du marché unique, des débats compliqués sur la nature publique ou privée des entreprises qui investissent. Les fonds souverains soulèvent ensuite la question de la réciprocité des règles : peut-on laisser les banques publiques chinoises acheter des institutions financières en Europe, alors que les Européens et les Américains ne peuvent pas prendre le contrôle de banques chinoises ? Ces questions de réciprocité conduisent donc à s'interroger sur la régulation internationale et sur la gouvernance aux niveaux européen et mondial. C'est cette tension entre une logique économique fondée sur la théorie du commerce d'avantages comparatifs et une logique de régulation, d'organisation des marchés, qui me paraît intéressante, en complément aux questions posées dans le programme.

Je donne la parole aux intervenants, en commençant par le professeur Peter Vikström.



Peter VIKSTRÖM, directeur « Croissance » ITPS (Suède)

J'aimerais remercier les organisateurs de m'avoir invité à m'exprimer sur ce sujet intéressant, qui se trouve au programme de Lisbonne.

L'organisation que je représente est une agence gouvernementale suédoise, qui a pour objectif de fournir au gouvernement et aux autres décideurs des informations sur la croissance de la Suède, dans une perspective large. Nous analysons la performance économique de notre pays, dans le passé et le présent, et nous essayons d'anticiper ce que réserve l'avenir. Nous évaluons les mesures politiques. Nous avons également des activités de renseignement politique dans le monde entier, afin de découvrir les nouveautés en matière de politique de croissance dans les autres régions du monde. À cet effet, nous disposons d'un certain nombre de bureaux dans le monde entier. Le dernier s'est ouvert en Inde il y a un mois. Nous avons également des permanences aux États-Unis, au Japon, en Chine et à Bruxelles.

Je m'attarderai principalement sur la question des Investissements directs à l'étranger ou IDE, notamment parce qu'elle figure parmi les priorités de notre institution. En outre, bien que les questions posées à cette table ronde soient étroitement liées, celle des IDE a l'avantage de les combiner toutes. C'est une question clé lorsqu'il s'agit d'évaluer les performances futures de l'UE. Elle concerne l'efficacité des firmes européennes, le marché intérieur, le rôle de l'euro et l'attrait de l'UE pour la main-d'œuvre qualifiée.

J'évoquerai aussi, de manière séparée, le rôle du marché unique. Il constitue un fondement important pour la productivité et la compétitivité de l'UE. Il est au centre de toutes les

discussions, à la fois en ce qui concerne le programme de Lisbonne et le rôle de l'Europe dans une économie globalisée.

L'objectif global du marché intérieur est de stimuler la productivité et la compétitivité. J'ai été intrigué par la formulation d'une question adressée à cette deuxième table ronde : « le marché intérieur est-il un tremplin pour les entreprises européennes ou bien un obstacle ? » Autrement dit, le marché intérieur pourrait être considéré comme une sorte de serre : les entreprises européennes y développeront leur productivité et leur compétitivité avant de devenir des acteurs majeurs de l'arène mondiale lorsqu'elles sortiront du marché intérieur pour s'exporter à l'étranger.

Il est aisé de voir en quoi le marché intérieur peut être considéré comme une serre. Il a été suggéré par le passé qu'il s'agissait d'une stratégie viable permettant la création d'entreprises compétitives, en particulier dans les activités liées aux infrastructures et nécessitant d'importants investissements, comme les secteurs des transports et des télécommunications. Prenons l'exemple suédois d'Ericsson, qui est aujourd'hui un acteur mondial majeur du secteur des télécommunications. Les réglementations et la protection du marché suédois des télécommunications ont permis à Ericsson de développer savoir et compétitivité avant de s'exporter à l'étranger. Cependant, Ericsson était déjà une multinationale globalisée à la fin du XIX^e siècle. On peut donc remettre en question le rôle de ce marché protégé.

Il est certain que le marché intérieur joue un rôle important dans l'abaissement des coûts de transaction pour les entreprises qui souhaitent se développer au-delà du marché national. À cet égard, on peut effectivement parler d'un effet de serre. Une entreprise peut devenir internationale ou globale en suivant plusieurs étapes. Elle n'a pas besoin d'être globale dès le départ : elle peut commencer à l'échelle nationale, puis devenir un acteur européen et enfin un acteur international.

Le marché intérieur ne peut être un marché protégé si l'on souhaite stimuler la compétitivité à l'échelle mondiale. Il doit également constituer une plateforme pour les entreprises globales hors UE, pour leur permettre d'explorer tout le potentiel de la concurrence, de la spécialisation et, encore plus important, des retombées du savoir. J'y reviendrai car il s'agit d'un facteur clé pour la croissance aujourd'hui. Le marché intérieur peut également constituer un facteur d'attraction pour les IDE. Un marché unique permet en effet de réduire les coûts des sociétés étrangères qui investissent dans l'Union européenne. Elles ont accès à un plus large marché et sont confrontées aux mêmes institutions et aux mêmes règles dans l'ensemble de l'Union européenne. Le marché intérieur sert donc également de mécanisme d'introduction de la concurrence internationale au niveau européen.

Il est impératif de reconnaître la diversité de l'Union européenne lorsqu'on aborde les questions liées aux politiques adoptées. La concurrence internationale et la pression qui en résulte affectent différemment les différentes zones de la région. Cela explique également la diversité des réactions à la mondialisation selon les pays. Cette plus grande ouverture aux marchés internationaux crée des conditions nouvelles sur des marchés véritablement globaux, où les pays et les entreprises seront forcément plus petits en termes économiques. Cela signifie que leur capacité à influencer sur les marchés est de moins en moins importante. Cette situation nouvelle nécessitera également une adaptation des pays et des entreprises.

J'aimerais maintenant aborder la question des IDE. L'Union européenne attire-t-elle les IDE ? On peut répondre à cette question par oui, non et peut-être. Si l'on considère les statistiques

Eurostat relatives aux investissements directs, on se rend compte que l'Union reçoit une part importante des IDE du monde, plus importante que la part des États-Unis. Cependant, cette part a diminué depuis 2003. On constate également que les sorties d'IDE sont plus importantes que les entrées. Nous investissons davantage à l'extérieur de l'Union que nous ne recevons d'investissements.

Le modèle européen doit également être pris en compte lorsqu'on aborde la question de l'avenir des IDE. Selon le modèle actuel, en vigueur depuis plusieurs années, la plupart des IDE se font entre pays développés. Que se passera-t-il lorsque les économies et les marchés émergents commenceront à investir à l'échelle mondiale ? Il suffit de penser à la Chine, dont l'objectif est de s'internationaliser. Ces économies émergentes disposent de capitaux importants et elles affecteront les schémas actuels en termes d'IDE dans les années à venir.

Où les IDE vont-ils au sein de l'Union ? On constate que la majorité des IDE sont dans les services. On constate également qu'ils sont en baisse depuis 2004. L'intermédiation financière est le secteur des services qui reçoit le plus d'IDE. On a beaucoup parlé du secteur des télécommunications et de ses activités liées aux TIC au cours des cinq ou dix dernières années. Les entrées d'investissements directs dans l'Union sont assez peu élevées. En ce qui concerne les investissements dans les télécommunications et l'informatique, les IDE au sein de l'Union sont également assez faibles. Relevons un fait positif : si l'on établit un rapport entre les investissements dans les activités de R & D et les stocks d'investissements de la R & D, on constate que les premiers représentent une part assez élevée des seconds. On peut donc en déduire que les investissements dans la création du savoir sont relativement élevés.

J'aimerais soulever une autre question. Il est important de parler non seulement du niveau mais aussi de la composition des IDE. Dans quelle mesure cette composition promeut-elle les objectifs de Lisbonne ? En quoi contribue-t-elle à la promotion du développement des secteurs high-tech, dits « intensifs en connaissance » ou à forte concentration en expertise, qui seront probablement à l'avenir les moteurs clés de la croissance ? Cette question repose sur une évidence, à savoir que l'importance de l'économie de la connaissance s'est accrue au cours des dernières décennies. L'importance du capital TIC, la modification de la composition de la main-d'œuvre et la qualité accrue de la main-d'œuvre dotée d'une éducation supérieure forment un tableau familier. L'UE enregistre un retard en termes de productivité multifactorielle par rapport au reste du monde et aux États-Unis en particulier. Cela explique en partie la différence en termes de productivité entre l'UE et les États-Unis.

Autre remarque. Nous devons élargir notre concept du capital si nous devons aborder la question des IDE et de l'attrait du capital entrant dans l'Union. Il faut y inclure non seulement les investissements traditionnels, mais aussi ce que nous appelons le capital incorporel et les investissements dans les biens immatériels. Nous avons la R & D, les services liés aux TIC, les logiciels, etc. Mais nous avons aussi une large catégorie spécifique à l'entreprise qui est tout aussi importante pour expliquer la croissance. Les investissements spécifiques aux entreprises sont des investissements dans une marque. La construction d'une marque forte crée la concurrence. Ces investissements spécifiques aux entreprises peuvent également prendre la forme d'investissements dans la formation, dans le changement et l'adaptation de l'organisation au sein des entreprises.

L'importance de ces éléments spécifiques à l'entreprise illustre celle des IDE et de leur mécanisme de retombées du savoir. Les IDE permettent en effet d'accéder à ces ressources qui sont la base des retombées du savoir. Considérons maintenant la contribution des

investissements incorporels à la croissance. Les seules données disponibles sont américaines. Des recherches sont en cours. Nous disposerons donc également de données sur les investissements incorporels dans l'UE très prochainement.

Cependant, si l'on considère les effets sur la croissance lorsqu'on inclut les investissements incorporels, on constate qu'une part importante de la croissance de la production horaire, en termes de productivité de la main-d'œuvre, résulte de ces investissements incorporels. Environ 27 % de la croissance leur est attribuable. Leur exclusion réduit la croissance nette de la production multifactorielle. On peut donc mieux expliquer ce qui tire la croissance vers le haut en incluant les investissements incorporels. Depuis plusieurs décennies, cette catégorie incorporelle contribue de plus en plus à la croissance globale dans une perspective de long terme.

L'innovation s'est également internationalisée. Les activités transfrontalières en matière d'innovation sont à l'origine d'une tendance positive en faveur du partage des brevets. Cela signifie aussi que les politiques en matière d'IDE et de R & D devraient être considérées comme complémentaires.

Enfin, j'aimerais aborder certains points concernant les politiques adoptées. Il faut souligner l'importance de réformes structurelles soutenues sur le marché intérieur. Nous devons stimuler la productivité. Nous avons besoin d'un engagement en faveur de l'ouverture. Nous devons maintenir la pression en faveur d'une transformation, d'un changement structurel permettant de promouvoir la croissance et la compétitivité à l'échelle mondiale.

Je le répète, la diversité entre les régions doit être reconnue. Et ce tout en maintenant la cohésion sociale au sein de l'Union européenne. Les coûts et bénéfices doivent être distribués de façon égalitaire, afin que les gens aient le sentiment de récolter les fruits de la mondialisation et non d'en payer tous les coûts. Enfin, nous avons besoin de davantage d'investissements dans l'économie de la connaissance, dans la mesure où il s'agit de l'un des moteurs clés de la croissance aujourd'hui, mais également pour l'avenir.

Enfin et surtout, j'aimerais souligner l'importance des nouvelles entreprises qui se développent. Il faut encourager l'esprit d'entreprise. Les nouvelles entreprises dotées d'un potentiel de croissance devraient être en mesure d'exploiter ce potentiel. Ces politiques nécessitent non seulement un fondement macro mais aussi un fondement micro. Merci de votre attention.



Éric CHANEY, chef économiste Europe, Morgan Stanley

Je vais parler du marché intérieur et de l'attractivité de l'Europe. Peter vient de nous apporter des éléments d'autant plus intéressants que, s'il y a un pays qui a réussi à répondre d'une manière intelligente et positive aux défis de la mondialisation, c'est bien la Suède.

La première chose que je dirais à propos du marché intérieur, c'est qu'il faut bien écarquiller les yeux pour croire à son existence dans l'Union européenne ou même dans la zone Euro. Que je sache, il n'y a même pas encore de marché intérieur pour les automobiles... Je ne parle même pas des services : nous savons que les tentatives de construire un marché intérieur se sont heurtées ici à de grands obstacles politiques.

Ma deuxième remarque, c'est que l'analyse stratégique d'un grand marché intérieur conçu comme une base arrière me paraît reposer sur une analyse erronée. Elle se fonde largement sur l'idée qu'un large marché intérieur permet à des entreprises de taille moyenne de bénéficier de rendements d'échelle importants qui, du coup, leur permettront d'être plus agressives à l'exportation. C'est la stratégie du Japon, clairement perceptible lorsqu'on regarde par exemple l'évolution divergente, au cours des quarante dernières années, entre les prix à l'exportation et les prix sur le marché intérieur. En quelque sorte, le marché intérieur a permis de subventionner les exportations. Ceci vaut probablement pour des économies en rattrapage, ce qui était le cas de l'Europe de l'ouest jusqu'aux années 1980 ; ou le cas du Japon. Ceci ne marche plus pour des économies qui sont plus proches de la « frontière d'efficacité », comme on le dit en jargon économique. Philippe Aghion de Harvard a beaucoup travaillé sur ce sujet et je crois qu'il a apporté une réponse très convaincante. Pour des économies proches de la frontière d'efficacité, la solution, c'est l'innovation. Il n'y en a pas beaucoup d'autres. Je reviens à la problématique du marché intérieur pour dire que, de mon point de vue, le marché intérieur de l'Union est plutôt une incitation à aller commercer ailleurs qu'une base arrière. Si on voulait voir les choses d'une manière positive, il faudrait souhaiter pour les entreprises européennes que le marché intérieur de l'Union soit beaucoup plus concurrentiel, de façon à devenir une incitation permanente à l'innovation. Je le répète, nous ne sommes dans la situation des Trente Glorieuses, où l'on se contentait d'importer le savoir-faire technologique. Aujourd'hui, il faut le créer. Si le marché intérieur ne fonctionne pas comme un système d'incitation à l'innovation, l'Europe ne profitera pas de la mondialisation et au contraire, sera écrasée par elle.

Le deuxième sujet est plus financier. Je suis censé être un expert des flux financiers mais je peux vous dire que mes collègues banquiers me reprochent, comme économiste, de m'intéresser beaucoup trop à l'économie réelle. Parlons de l'attractivité de l'Union européenne, de la zone Euro, du Royaume Uni pour les capitaux étrangers ; ceci non seulement pour les investissements directs mais aussi pour les investissements portefeuilles. L'histoire récente a été très mouvementée. Le lancement de l'euro s'est traduit par des exportations de capitaux que personne n'avait prévues ou dont on avait sous-estimé l'ampleur, comme si tout à coup la création de la monnaie unique avait levé les obstacles à la diversification des actifs. La diversification est un des secrets bien connus d'une bonne stratégie d'investissement : aussi bien les entreprises que les investisseurs européens ont eu recours à cette tactique – dont la première phase est d'ailleurs appliquée aujourd'hui au Japon, ce qui explique en partie la faiblesse du yen.

Depuis, j'aurais tendance à dire que l'attractivité de l'Europe pour les capitaux est plus une affaire cyclique : lorsque les investisseurs ont le sentiment que l'économie américaine est en ralentissement et que l'économie européenne est en accélération, on voit de fortes entrées de capitaux, en particulier dans les marchés d'actions. Lorsqu'on regarde la balance des capitaux de la zone euro, c'est tout à fait significatif.

Maintenant, essayons de penser à long terme sur cette question des flux de capitaux. C'est une question essentielle, autant que celle de l'innovation, car importer des capitaux – du moins offrir des économies attractives pour les capitaux – permet de réduire le coût du capital. Et réduire le coût du capital est un ingrédient essentiel pour augmenter la productivité. Or nous savons que notre démographie nous condamne à augmenter massivement la productivité du travail sous peine de voir notre niveau de vie baisser. Il faut donc pouvoir attirer le capital. De ce point de vue-là, nous avons en Europe un atout unique au monde. C'est la place financière

de Londres. Les choses n'étaient pas évidentes il y a dix ans. Aujourd'hui c'est devenu, et de loin, le grand centre de l'innovation financière mondiale. Celle-ci a mauvaise presse, ces temps-ci, car elle peut aussi avoir des conséquences négatives pour le cycle, mais voyons les choses à long terme : nous aurons besoin de plus en plus d'innovation financière. Il n'est pas interdit de penser que sur un horizon lointain, Londres puisse être concurrencée par d'autres centres financiers européens et, de ce point de vue, je crois qu'il faut plutôt regarder ce qui a marché à Londres, au lieu de se poser des questions en termes de rivalités. Ce qui a marché, c'est le « big bang », la déréglementation totale des marchés financiers londoniens qui a abouti à la disparition de toutes les banques d'investissement anglaises. Le résultat, c'est qu'aujourd'hui Londres est la première place financière mondiale. Ce n'est ni Tokyo, ni Hongkong, ce n'est plus New York.

La deuxième chose, c'est qu'il faut se mettre d'accord sur les règles du jeu concernant les fonds souverains. Le sujet est extrêmement important puisque l'épargne mondiale est de plus en plus aux mains d'États, de fonds de pension réglementés ou de fonds souverains, avec des stratégies d'investissement qui proviennent d'États dotés de balances courantes excédentaires. De ce point de vue, la ligne directrice devrait être : comment attirer le capital des fonds souverains et comment en limiter les éventuels effets négatifs ? Mais il faut se mettre d'accord sur la hiérarchie des priorités. Il faut se mettre d'accord sur la nécessité d'attirer le capital pour baisser le coût du capital et aider la productivité. Je crois que nous sommes très loin d'un accord sur ce premier point. C'est un sujet politiquement extrêmement important sur lequel il faut avancer.



Michael LANDESMANN, directeur scientifique du Vienna Institute for International Economic Studies et professeur d'économie de l'université de Linz (Autriche)

En préparant mon intervention, j'ai essayé de répondre à trois des questions qui nous ont été posées. Premièrement, le marché intérieur est-il un tremplin ou un obstacle pour une expansion internationale ? On peut répondre dans les deux sens. On peut répondre par la négative, parce que ce marché unique a un impact néfaste. C'est vrai au niveau de la production. Si le marché intérieur n'est pas vraiment concurrentiel, on peut assister à un phénomène où les sociétés ne n'essaient même plus de profiter de l'intégration internationale.

Ce marché intérieur doit absolument être très concurrentiel. Cela peut servir de base de lancement, de tremplin, pour pénétrer sur la scène internationale. On a cité en exemple des sociétés suédoises, néerlandaises, finlandaises, qui deviennent d'abord des champions nationaux, puis des champions d'Europe, enfin des champions du monde. C'est la réalité des faits. Mais il ne faut pas non plus oublier les autres segments auxquels appartiennent les sociétés, car nous avons de plus en plus de PME.

Quand on regarde les chiffres, on constate qu'une bonne partie du commerce et de la production internationale se fait sur de tout petits segments. C'est-à-dire en intégrant un tout petit nombre de sociétés. Il faut donc que les PME acquièrent une expérience internationale. Or l'intégration européenne et le marché unique sont essentiels pour parvenir à cette internationalisation. Cette progression vers l'internationalisation me semble très importante, mais il ne faut pas mettre la barre trop haute, trop vite.

En ce qui concerne la mondialisation, je voudrais rappeler que nous en sommes pour le moment en Europe à une étape d'intégration européenne. Patrick Messerlin disait ce matin : « l'Europe est une entité, mais une entité très hétérogène en termes de PIB par tête ». C'est vrai aussi si l'on prend les salaires, la façon dont s'organise la production ou encore le marché du travail. L'Europe est hétérogène et elle peut également attirer une vaste palette de producteurs. On assiste à une intégration à l'intérieur de la sphère européenne et si on compare avec les Etats-Unis, on se rend compte que les sociétés américaines se sont internationalisées sans passer par cette étape où se trouve l'Europe à l'heure actuelle, celle d'une internationalisation à l'échelle d'un segment – le niveau européen pour ce qui nous concerne. Les États-Unis et le Japon ont plus tendance à viser l'internationalisation en intégrant, par exemple, le marché japonais.

En Europe, nous avons un effet d'internationalisation régionale. Est-ce une mauvaise chose ? Pas nécessairement. Cela peut néanmoins activer un phénomène qui n'est pas forcément positif, celui de la création de blocs différents. Ensuite, l'Europe attire-t-elle des capitaux étrangers ? Enfin, l'Europe est-elle bien positionnée sur le marché mondial de la main-d'œuvre qualifiée ? Ces deux dernières questions sont très liées, me semble-t-il. C'est pourquoi je les vais traiter de front.

L'Europe est-elle attractive pour les capitaux étrangers ? La question me semble curieuse. En effet, les capitaux ne manquent pas en Europe. Faut-il absolument attirer des capitaux étrangers ? On peut s'interroger. Le capital n'a pas un intérêt en soi, mais il est porteur de connaissance, comme l'a souligné notre collègue suédois. L'important, ce n'est pas tant les importations en capital, mais la nature de ce que représente ce capital. Par exemple, nous avons déjà donné des chiffres sur les investissements en matière de recherche et développement. Des investissements mutuels dans ce domaine, ce serait très intéressant. Il faut voir si on attire en Europe des éléments complémentaires venant du reste du monde.

Une analyse a montré que le capital, la connaissance et la main-d'œuvre qualifiée sont des segments très complémentaires. Qu'est-ce que l'Europe doit attirer ? À mon avis, c'est d'une part la connaissance et la main-d'œuvre qualifiée, parce que ce sont des indicateurs plus importants que celui des capitaux étrangers directs. Ces derniers fournissent un indicateur d'échanges entre zones. C'est un élément important, mais je crois qu'on ne peut pas se contenter d'observer les mouvements de capitaux et les investissements étrangers directs.

Il faudrait plutôt parler en termes d'exploitations de capitaux. L'Europe doit également organiser ces échanges en connaissance avec le reste du monde. Ce qui m'amène à la dernière question : l'Europe est-elle bien positionnée sur le marché de la main-d'œuvre qualifiée ? Sur ce point, on peut dire que l'économie européenne est en échec. Si on regarde comment se présentent les migrations vers l'Europe, on se rend compte que nous sommes bien moins bons que les États-Unis en la matière. C'est un problème politique majeur.

Si un pays ou une région est riche et bénéficie déjà d'une bonne main-d'œuvre, les nouveaux migrants doivent être complémentaires, donc non qualifiés. Si on veut changer le mix des qualifications, il faut prendre des mesures proactives, comme en Australie ou au Canada. L'Europe n'a commencé à y réfléchir que tout récemment. On se rend compte que nous avons fait appel par le passé à une main-d'œuvre non qualifiée. Ensuite est venu le rassemblement des familles. Ce « mix » des qualifications continue d'être défavorable, si l'on compare avec les États-Unis. Très souvent, nous avons des segments de moyennes qualifications, mais nous

avons posé d'importantes barrières protectionnistes pour freiner l'arrivée dans certains segments professionnels.

D'autres aspects seront sans doute abordés dans la table ronde sur les modèles sociaux européens. Les primes aux contributions en termes de qualifications sont souvent très faibles. Si vous ajoutez à cela qu'on insiste moins qu'aux Etats-Unis sur un système différencié d'universités, on aboutit à la conclusion que l'Europe ne parvient pas à attirer les hautes compétences et qualifications. Cependant les choses évoluent. L'élargissement de l'Europe va, à moyen terme en tout cas, changer le mix des qualifications. Nous aurons plus de travailleurs qualifiés à cause des arrivées d'Europe de l'Est ou centrale. Nous aurons aussi des régions qui vont vouloir migrer vers nous à partir d'Afrique, du Moyen Orient, etc. Il va falloir encore une fois une politique très proactive, très activiste, pour obtenir le mix des qualifications que nous souhaitons sur notre territoire.

Je vous remercie.



Luc SOETE, professeur d'économie et directeur du Centre de recherche Merit (Maastricht Economic Research Institute on Innovation and Technology), université de Maastricht

Je souhaite tout d'abord proposer une lecture de l'intégration européenne qui conforte celle d'Eric Chaney. L'intégration européenne peut s'analyser comme une succession d'étapes ayant pour but de réaliser des économies d'échelle. À l'extrême, on peut dire que l'intégration européenne s'est réalisée par une suite de politiques industrielles, à commencer par les politiques du charbon et de l'acier puis, progressivement, par celles liées aux autres secteurs d'activité – notamment les secteurs en croissance comme celui des nouvelles technologies. Du marché unique à Lisbonne, on peut adopter cette lecture. D'une certaine façon, l'espace européen de recherche relève de la même logique, qui est d'obtenir des économies d'échelle. De ce point de vue, la politique de concurrence et l'Union monétaire apparaissent comme les deux domaines pour lesquels le cadre institutionnel est européen. La Stratégie de Lisbonne peut être perçue comme une tentative de réponse à cette donnée institutionnelle, en adoptant la méthode ouverte de coordination et en l'appliquant par exemple aux questions d'emploi, de formation, de recherche et d'innovation. Ces domaines étaient jusqu'à présent situés en dehors du cadre européen, tel qu'il avait été défini à l'origine.

Par ailleurs, il apparaît que les diversions de commerce ne sont pas les seuls effets de l'intégration économique, d'autres effets sont à l'œuvre, notamment en matière de recherche, même s'ils ne sont pas pris en compte. D'une certaine façon, l'intégration européenne a créé des opportunités qui n'ont pas été utilisées, je pense surtout aux effets dans les secteurs de services de réseau, où la diversité européenne aurait pu conduire à une intégration mondiale très différente. Pensez aux langues, à la culture, à l'ensemble de ces diversités européennes qui n'ont pas été utilisées. D'une certaine façon, l'hétérogénéité en Europe n'a pas été suffisamment exploitée.

Enfin, il y a la recherche, l'éducation et l'innovation. À cet égard, la position de l'Europe et de la Commission consiste à observer la manière dont les facteurs externes contribuent aux évolutions internes de l'Europe. En d'autres termes, c'est le succès de l'intégration qui donne la possibilité de considérer aujourd'hui l'ensemble de ces nouveaux domaines de manière plus globale. De ce point de vue, l'Europe s'est, dans le passé, positionnée par rapport au reste du

monde comme une entité régionale et non comme une partie de l'économie mondialisée. On assiste toutefois, avec le cinquantième anniversaire du traité, à un certain réveil de l'Europe sur les questions d'environnement, de migration et de paix, pour lesquelles les facteurs externes sont très importants.

Je souhaiterais ajouter quelques remarques au sujet de l'agenda mondial, afin de répondre à la première question posée à cette table ronde. Quid de cet agenda mondial ? Selon le degré de développement des pays, son incidence varie. Par ailleurs, Il est assez étonnant de voir les Chinois et les Indiens assister aux réunions du G8 en tant qu'invités spéciaux, quand on songe à la répartition actuelle et future du pouvoir économique. Il est clair que cette structure doit évoluer. La problématique même de la représentation au niveau des organisations internationales se pose par rapport à la globalisation.

Des liens entre l'agenda externe et les développements internes à l'Europe existent et diffèrent selon les pays. L'Europe se caractérise par des cultures et des relations internationales très diverses. L'élargissement de l'UE a conduit à intégrer des éléments de la globalisation. Ce nouveau monde n'est pas divisé en deux, interne et externe, et les faits extérieurs devraient de plus en plus dominer les débats européens.

Je souhaiterais ajouter deux ou trois remarques concernant les économies émergentes. Le professeur Messerlin a parlé ce matin d'indicateurs pouvant induire en erreur. Ce qu'a dit Richard Freeman à propos de ces pays est très intéressant. Les perspectives relatives aux échanges internationaux et l'existence d'une nouvelle main-d'œuvre internationale impliquent selon lui que la population mondiale en emploi va doubler. Richard Freeman considère qu'il faudra trente ans pour que l'ensemble des économies s'adapte à cette nouvelle donne relative à la répartition de la main-d'œuvre par qualification notamment. Tous les pays seront concernés, non seulement l'Europe et les États-Unis mais aussi les pays en voie de développement, comme l'Afrique et le Vietnam. Autre conséquence, nous allons observer un renversement des mécanismes passés concernant les produits énergétiques, les matières premières et les produits agricoles. L'arrivée des pays en voie de développement produira un effet contraire à celui prévalant antérieurement, puisque les pays dépendant de ces secteurs seront ceux qui bénéficieront de la croissance et des revenus. Actuellement, le potentiel technologique de ces pays en termes de recherche et développement est faible, mais il croît très rapidement. Vous voyez aussi que ces grands pays émergents sont très différents les uns des autres, qu'il s'agisse de dépenses de R & D, d'éducation, d'utilisation d'ordinateurs et de connexion Internet.

L'agenda transatlantique constitue un autre facteur externe, qui a toujours fait partie de la fondation de l'Union européenne. Une caractéristique importante mentionnée par André Sapir et Jean Pisani-Ferry, c'est que cet agenda transatlantique a conduit à ce que 80 % des réglementations des marchés mondiaux est d'origine européenne ou américaine. D'une certaine façon, les États-Unis et l'Europe ont été les grands régulateurs, ceux qui ont introduit les standards internationaux. Question importante : de quelle façon seront-ils défiés sur ce terrain par les pays émergents ?

Dernière question que je voudrais poser : quels ont été les effets sur les pays voisins de l'Europe ? Il me semble qu'il y a ici un réel paradoxe. Ces pays périphériques sont très instables et l'Europe tend à jouer un rôle stabilisateur à leur endroit. Le débat politique est fondé sur deux arguments souvent très différents. Il y a d'un côté les pays pouvant devenir membres et qui sont considérés comme l'antichambre de l'Union Européenne, et puis les

autres. Cette distinction apparaît dangereuse. Troisièmement, on voit bien que les éléments importants eu égard à ces pays voisins sont l'énergie et l'immigration. Ces pays connaissent en effet une dynamique démographique beaucoup plus importante que celle des pays européens, ce qui pose donc la question des politiques d'immigration. Par ailleurs, entre 70 % et 80 % des ressources énergétiques mondiales se situent dans ces pays voisins de l'Europe. En l'absence de politique énergétique, comment l'Europe peut-elle se positionner ?

Nous n'avons finalement aucune politique étrangère par rapport à ces pays. Ce qui me conduit à la problématique du débat multilatéral ou bilatéral. Comme l'a dit très bien Éric, en situation de rattrapage ce débat est possible, mais une fois que la concurrence se joue au sein de pays ayant le même niveau technologique, la question devient : « comment cette économie peut-elle devenir plus dynamique ? » L'attractivité est un point crucial mais il faut considérer d'autres facteurs comme l'utilisation des accords de libre échange par rapport aux nouveaux marchés ou le développement du multilatéralisme.

Benoît COEURE

Il y a dans vos propos une idée qui me semble forte en termes analytiques : dans un agenda de politique économique où l'objectif est la connaissance et la technologie, les moyens ne peuvent pas être seulement directs mais aussi indirects. On peut analyser les problématiques d'investissements directs et de mobilité du capital du travail en fonction de cet objectif d'amélioration de la productivité totale des facteurs. Il me semble que c'est une très bonne manière d'appréhender les choses.

Plus généralement, ce que je retiens de cette discussion, c'est qu'il y a une interrogation sur le rôle qu'a rempli l'Europe en tant qu'espace défini par des frontières très particulières – peut-être arbitraires, puisqu'elles viennent de l'Histoire – entre les États nations et l'économie mondiale. Dans tout ce qui a été dit, je perçois à la fois une vision très positive de l'Europe comme laboratoire de la mondialisation, un endroit où les entreprises apprennent à se frotter à des réalités linguistiques, règlementaires et juridiques différentes, avant de se jeter dans le grand bain. C'est la théorie de l'Europe comme base de lancement. En même temps, il y a cette inquiétude classique chez les économistes qui consiste à se demander si, finalement, l'Europe ne crée pas de la diversion de commerce. Autrement dit, dans une économie complètement globalisée, cet échelon régional est-il non seulement pertinent, mais même positif ? Ne faut-il pas tout de suite aller vers l'économie globale ? C'est une question très importante qui fait écho à des réflexions émises par Gordon Brown quand il était Chancelier de l'Échiquier. Dans une intervention l'an dernier, il avait dit, en des termes évidemment beaucoup plus diplomatiques : dans la mesure où nos économies sont dans l'économie mondiale, l'Europe est-il encore un échelon pertinent ? Et à sa manière de poser la question, on sentait bien qu'il était dubitatif.

J'avais une question plus précise pour Luc Soete sur le rôle respectif des politiques nationales et des politiques européennes. Par rapport à tous les objectifs dont nous avons fait la liste, on a l'impression que les objectifs de Lisbonne renvoient plutôt à des politiques nationales, puisqu'il s'agit surtout d'ouverture des marchés, de réglementations, de politiques de recherche et développement. Bref, des politiques qui se situent plutôt, en termes budgétaires, au niveau national. Quelle peut être la contribution des politiques strictement européennes dans cet agenda ? J'ai une deuxième question, plutôt pour Eric, qui porte sur les périmètres et les frontières. Nous avons une situation très particulière, où co-existent deux périmètres : le

périmètre de l'euro à quinze pays et celui de l'Union européenne à 27. Cette frontière est-elle pertinente ? Les dynamiques économiques sont-elles différentes au sein de la zone euro et dans l'Union à 27, à la fois en termes de politique macroéconomique, mais aussi de stratégies d'implantation du capital ?

Luc SOETE

Concernant la première question, je dirai que l'histoire européenne a abouti dans certains secteurs. En ce qui concerne la recherche et développement, si on pouvait reconstruire l'Europe, il faudrait faire en sorte que l'on ait une politique commune dans ce domaine, comme pour la politique agricole. Dans les années 1960, l'agriculture était considérée comme stratégique pour l'Europe après la Seconde Guerre mondiale. Dans le domaine de la recherche, il y a eu plusieurs initiatives comme le CERN et plusieurs autres organisations européennes, EMBL, etc. Finalement, ce n'est que tout récemment que le débat européen au niveau de la recherche est apparu, avec Lisbonne et l'espace européen de recherche. On voit bien qu'aujourd'hui, la politique agricole commune devient de plus en plus une politique de soutien des revenus et donc une politique de développement rural local.

Concernant la recherche, l'approche devrait être opposée : il faut faire en sorte que la plupart des ressources aillent progressivement des fonds nationaux de recherche vers le fameux fonds de recherche européen, l'*European Research Council*. La raison en est simple : les scientifiques croient qu'un comité de sages évaluant les projets de recherche au niveau européen est plus efficace car il peut atteindre un niveau de qualité beaucoup plus élevé qu'au niveau national. Il y a l'effet de taille qui joue. Regardez, il y a eu à peu près 9 000 propositions pour 10 milliards d'euros dans le round du *European Research Council*, qui a 300 millions d'euros à donner. Vous voyez donc l'énorme disparité entre la demande de recherche et de financements en Europe et ce qu'il est possible de financer. Si on pouvait augmenter ces 300 millions des fonds nationaux, on parviendrait à un système européen beaucoup plus efficace, car le fonds de l'*European Research Council* applique cette logique absolument essentielle au niveau européen, celle de la portabilité des bourses et des fonds. Ce sont des fonds donnés à un chercheur qui choisit le laboratoire qui lui paraît le meilleur dans son domaine. Cela peut être un laboratoire en Europe, hors de son pays origine. C'est ainsi qu'on pourrait tout doucement arriver à un système où les fonds nationaux ne financent plus la recherche qui se fait seulement dans leurs pays, mais contribuent aussi à l'excellence européenne. Ceci me semble une direction possible.

Il y en a d'autres. À cet égard, il est intéressant d'observer comment, dans l'histoire européenne, certains domaines ont relevé du niveau européen et d'autres du niveau national. Je fais référence par exemple au processus de Bologne, qui a eu un impact énorme sur le système d'enseignement supérieur et qui dépasse de loin les frontières européennes, puisqu'il y a déjà trente-six pays membres, bien au-delà des pays de l'Union européenne.

Benoît COEURÉ

Merci beaucoup. Eric, à propos de l'euro ?

Eric CHANEY

L'euro a certainement contribué à rendre les économies qui l'ont adopté plus efficaces. La conséquence de l'euro a été la disparition de la prime de risque sur les actifs nationaux. Cela a

été particulièrement important pour des pays comme l'Italie, l'Espagne, mais aussi la France, l'Allemagne faisant exception. Cela a conduit à des taux d'intérêts plus bas et à une politique monétaire crédible, facteurs de croissance de long terme.

Ce que vous avez dit me semble tout à fait intéressant. En simplifiant, il apparaît que la zone euro est d'une certaine manière un club de pays à hautes productivités. Il y a deux exceptions : le Royaume-Uni – qui je crois ne rejoindra pas l'euro prochainement – et la Suède, où la problématique est un peu différente. En conséquence, c'est une zone assez homogène en termes de productivité. Par ailleurs, l'euro apporte aux pays de la zone un autre élément positif, la stabilité interne des taux de change. Au total, il est logique, pour ce club de pays très productifs, d'avoir une monnaie commune.

Enfin, il y a l'Europe à 27. À cet égard, ce qui est important, c'est l'extension de l'État de droit aux pays de l'UE-27 en phase de rattrapage économique. Je tente ici de répondre à la question sur les stratégies gagnantes face à la mondialisation. Il me semble qu'il y a deux éléments clefs. Le premier est l'innovation, dont nous avons largement parlé. Le second est la sous-traitance. Les entreprises allemandes et suédoises ont été ici particulièrement gagnantes. En effet, la première destination de la sous-traitance est l'Europe et il est particulièrement bénéfique de sous-traiter une fraction de vos capacités de production à des pays où l'État de droit est respecté. À l'avenir, ce sera encore plus le cas, en raison de l'intégration de l'Union européenne. D'une certaine manière, j'apprécie cette Europe à deux vitesses. Elle fonctionne relativement bien.

Benoît COEURE

Je dois dire à titre anecdotique que le premier argument donné par Eric Chaney – celui de l'impact de l'euro sur le coût du capital – apparaît de manière évidente lorsque l'on emprunte sur les marchés financiers. Ce qui est mon cas, puisque mon travail consiste principalement à financer l'État, et je dois dire que le marché en euro a été un atout majeur pour toutes les entreprises ou gouvernements qui empruntent sur les marchés de crédit et sur les marchés obligataires de la zone euro. Il est devenu très facile d'emprunter, peut-être même trop.

De la salle

L'un des thèmes récurrents des interventions a été celui du rôle de la concurrence comme facteur de croissance pour les économies, en particulier celles ayant déjà un haut niveau de productivité. Or, en élaborant le traité institutionnel prochainement soumis à ratification, les gouvernements européens ont réduit le rôle de la concurrence, qui était l'un des objectifs du traité de 1957. Celui-ci tend à disparaître aujourd'hui. N'est-ce pas un problème selon vous ?

Luc SOETE

La réponse est oui. Le lien entre innovation et concurrence est clair. La Direction générale de la Concurrence a un rôle important à jouer sur la scène internationale notamment *via* la directive « concurrence ». Il sera intéressant d'observer ses effets à un niveau international. J'ai par ailleurs réalisé une étude sur la directive concurrence et il apparaît qu'en favorisant les fusions et les acquisitions, l'incidence sur l'innovation n'est pas celui escompté.

22 novembre 2007
2^e demi-journée

Les sociétés européennes
dans la mondialisation :
quelles nouvelles réalités,
quels risques, quelles opportunités ?

14.05

Table ronde n° 3 : Quels enjeux de société communs aux Européens ?



Président : Milan JAZBEC, directeur de l'analyse et de la prospective, ministère des Affaires étrangères (Slovénie)

Bonjour. Je souhaite remercier mes collègues français et Philippe Mills de m'avoir invité à présider cette table ronde. Nous avons trois excellents intervenants : tout d'abord Frédéric Lerais, membre du Bureau des conseillers de politique européenne à la Commission européenne ; puis Tito Boeri qui est professeur d'économie à l'université Bocconi à Milan et directeur scientifique de la fondation R. De Benedetti. Enfin, Daniel Vaughan-Whitehead, économiste à l'OIT, nous parlera du lien entre la mondialisation et l'évolution du travail et de l'emploi en Europe.

J'espère que nous allons être mieux informés sur les modèles sociaux européens et sur la manière dont ces modèles peuvent renforcer la compétitivité de l'Europe dans la mondialisation.



Frédéric LERAI, conseiller, Bureau des conseillers de politique européenne (BEPA), Commission européenne

Bonjour, je travaille au Bureau des Conseillers de Politique européenne qui est en charge d'alimenter en avis et réflexions le Président de la Commission. Je précise immédiatement que les rapports du BEPA sont écrits en nos noms et n'engagent pas forcément la Commission européenne. Ce que je vais dire n'est cependant pas sans lien avec des actions communautaires en cours.

Je vais vous présenter l'exercice sur la « Réalité sociale de l'Europe » lancé en février 2007. Il s'agit d'une vaste consultation auprès des citoyens et des parties prenantes en Europe sur le bilan de la réalité sociale. Le 20 novembre, une communication de la Commission, « Une vision sociale pour l'Europe », a également été publiée. J'aimerais rapidement délivrer quelques éléments de diagnostic et des pistes d'action en réponse aux défis sociaux actuels. Pour terminer, je dirai quelques mots sur ce que peut être le rôle de l'UE en la matière.

Tout d'abord, quelles sont les réalités sociales ? Je vais commencer par les perceptions et la question du bien-être subjectif. Lorsqu'on pose aux Européens la question « comment ça va ? », 87 % se disent satisfaits de leur vie quotidienne. C'est une moyenne évidemment, qui masque l'hétérogénéité de réponses : certains pays du nord sont plus optimistes et, inversement, les habitants des nouveaux entrants se disent dans une position moins satisfaisante. Lorsqu'on pose la question sur l'avenir, c'est-à-dire « pensez-vous que vos enfants auront une vie plus satisfaisante que la vôtre ? », seulement 17 % des Européens pensent que les prochaines générations auront une vie plus satisfaisante que la leur. Il y a donc un contraste très fort entre la perception du moment présent et ce qui est anticipé pour

l'avenir. Mais à l'inverse du cas précédent, les nouveaux entrants, qui sont en période de rattrapage, ont une vision plus optimiste du futur que les autres.

Cet écart de perception est un point de départ qui nous incite à observer les tendances qui ont « bousculé » les Européens. Il y a aussi des indicateurs objectifs à considérer lorsqu'on parle de la situation européenne. Par exemple, l'espérance de vie s'est beaucoup allongée. Celle des hommes était de 43 ans au début du XX^e siècle ; aujourd'hui, elle est de 75 ans. Si on prend un critère extrêmement simpliste « d'espérance de satisfaction » tout au long de la vie, on mesurerait un progrès considérable en matière sociale. Le nombre de personnes ayant atteint un niveau d'éducation secondaire s'est lui aussi élevé.

Toutefois, d'autres indicateurs montrent que la situation sociale est améliorable. Parmi les plus frappants, je retiendrai la pauvreté des enfants. C'est un phénomène assez récent pour un certain nombre des pays. Si l'Europe est globalement dans une meilleure situation en termes de pauvreté des enfants que les États-Unis, on observe une augmentation dans un grand nombre de pays.

Lorsqu'on considère les questions d'éducation, la part des jeunes adultes qui sortent prématurément du système scolaire se situe autour de 17 % à 18 %. Le marché du travail est aussi relativement dual. Si on constate une amélioration, elle ne concerne pas les catégories les plus jeunes. On a donc une situation doublement paradoxale : des perceptions contrastées et des indicateurs objectifs eux-mêmes contrastés.

Quelle est la cause des grands changements dans les sociétés européennes ?

La première tendance, c'est la globalisation, thème de cette journée. Bien évidemment, l'échange s'accompagne de gains, mais la mondialisation reste anxiogène parce qu'elle crée des tensions sur les emplois peu qualifiés ; parce que des emplois sont sujets à la concurrence internationale ; parce que, dans certains bassins d'emplois, les délocalisations se traduisent par des changements importants localement. De même, l'accroissement des flux migratoires peut être anxiogène.

Je voudrais insister sur le fait que les changements ne viennent pas seulement de l'extérieur. Certains sont endogènes :

- la transformation vers une économie de services. Aujourd'hui les deux tiers des emplois sont dans les services, parfois dans le secteur du savoir, et ceci transforme fondamentalement les compétences ou les qualifications nécessaires par rapport à une société industrielle ;
- le développement de la protection sociale et de l'État-providence dans son ensemble. C'est un succès mais, en même temps, la protection sociale pose de nouveaux défis : d'abord sur le marché du travail lorsqu'on parle de l'emploi des seniors mais aussi parce qu'elle ne répond pas à la pauvreté des enfants ;
- le changement démographique. La baisse de la fécondité et l'allongement de l'espérance de vie ont des effets financiers – les dépenses vont augmenter – mais aussi des effets sociétaux majeurs. Qui va s'occuper des seniors, de plus en plus seuls dans un contexte de transformation des familles ?
- enfin, le changement dans les valeurs et le type de société. Aujourd'hui, la société est caractérisée par une moindre participation civique, un changement dans les familles. Tout cela

est de nature à modifier le mode de gouvernance et les politiques sociales en général, et pose de nouveaux défis en termes de santé ou de surendettement.

Voilà résumées à grands traits les tendances majeures. Elles sont liées à la mondialisation mais pas seulement. S'il existe sans doute des interactions entre les tendances internes et les tendances externes, le changement ne vient pas essentiellement de la globalisation.

Pour résumer rapidement, quels sont les défis critiques les plus importants ? Le premier, c'est celui de l'éducation et de la qualification que j'ai déjà signalé, c'est-à-dire la transformation vers une économie de services, qui modifie le type de compétences nécessaires, qu'elles soient relationnelles ou autres. Relativement aux hautes qualifications, les performances des systèmes éducatifs mesurées par des enquêtes comme PISA apparaissent modestes. Le deuxième défi critique est l'inégalité intergénérationnelle due au changement démographique. Le troisième concerne les migrations : si le changement démographique laisse entendre que nous avons besoin de migrants, il y a de toute façon une croissance des migrations. Il faut reconnaître cependant qu'il y a des tensions très fortes, localisés peut-être, qui posent des problèmes d'intégration pour un certain nombre d'États membres. Enfin, le dernier défi est un risque de polarisation sociale, avec un accroissement de la pauvreté et de l'inégalité.

La Commission a publié une communication le 20 novembre sur une nouvelle vision sociale pour l'Europe qui apporte quelques éléments de réponse aux défis que je viens d'évoquer. Les points essentiels de cette communication sont les jeunes, la mobilité et l'amélioration des chances de réussite en général. Cette communication souligne fortement la nécessité d'avoir une vision des politiques sociales en termes d'investissement social, c'est-à-dire de ne pas seulement corriger les problèmes mais plutôt d'anticiper sur un certain nombre d'entre eux. Elle met l'accent aussi sur les chances de réussite dans la vie et sur les opportunités, en soulignant simultanément l'importance de l'accès à un certain nombre de services, en particulier d'éducation, pour que ces chances de vie se réalisent et que soit assurée une plus grande solidarité.

Intervenir dans la jeunesse est important car un bon départ dans la vie, même s'il ne fait pas tout, est un élément déterminant, comme le soulignent beaucoup d'études empiriques et théoriques. Cela veut dire qu'il faut concentrer les moyens sur l'éducation des jeunes enfants. L'égalité hommes/femmes est aussi un champ d'investissement, comme la santé et les transitions professionnelles.

Concernant le rôle de l'Union, la question de la compétence communautaire est posée : sur un grand nombre des champs qui sont évoqués, liés à l'éducation, à la protection sociale et autres, les marges de manœuvres et les leviers de politiques sociales se trouvent dans les pays eux-mêmes. L'Union européenne a finalement peu de compétences sur ces terrains. Pour autant, il faut avoir une vue plus dynamique de ce que peut faire l'Union européenne. Des champs traditionnels sont mobilisables pour confirmer cette vision d'investissement social et garantir des chances de réussite plus importantes.

Le champ d'intervention lié aux Méthodes ouvertes de coordination consiste à fixer et à atteindre des objectifs communs. Dans un certain nombre de cas, cela a bien marché, peut-être pas toujours en termes de résultats concrets mais de prise en charge politique. Cette méthode a permis d'apporter des éclairages nouveaux sur un certain nombre de thèmes. L'objectif dans ce processus, c'est le partage des expériences et des bonnes pratiques entre pays. Est aussi envisageable un soutien au niveau local, à travers les fonds structurels. Reste à

savoir comment articuler ces fonds structurels avec une nouvelle logique d'investissement social.



Tito BOERI, professeur d'économie et directeur scientifique de la Fondation R. De Benedetti, université Bocconi, Milan

Mon exposé concerne les traités constitutionnels de l'Union européenne. C'est par ce biais que nous pouvons aborder les questions sociales. Je voudrais surtout parler de la nouvelle rédaction où il est question d'une coordination plus forte dans le secteur social. Les pressions et les tensions dans la mondialisation qui sont partagées en Europe peuvent-elles être résolues plus facilement avec une meilleure coordination sociale en Europe ?

Je souhaiterais tout d'abord me pencher sur les positions des Européens vis-à-vis de la mondialisation. Les réponses aux sondages nous montrent qu'ils sont tout à fait conscients de l'impact social de la mondialisation. Ils expriment leurs craintes relatives à leur perte potentielle d'emploi, et à un écart croissant entre les riches et les pauvres.

Il y a des bonnes raisons à cela. Si vous regardez une fiche de paye d'un ouvrier chinois, comme celle que j'ai entre les mains, vous comprendrez que la différence dans le coût de la main-d'œuvre est très importante d'un pays à l'autre. Le salaire mensuel d'un ouvrier chinois est d'environ 83 dollars. Etant donné la mobilité des capitaux, il est très facile pour une entreprise d'avoir des fabriques dans les pays où la main-d'œuvre est bon marché. Cela explique les délocalisations. Les produits fabriqués dans ces pays arrivent sur les marchés européens et renforcent la concurrence. Dans les domaines où l'on n'a pas besoin d'expertise ni de main-d'œuvre qualifiée, la délocalisation est tout à fait valable. La concurrence accrue provenant de ces pays à faibles niveaux de salaire et leur pénétration en Europe ont nécessairement un impact important sur le marché du travail et sur les politiques sociales.

La redistribution et les politiques sociales doivent être financées par l'impôt, par la taxe ou autrement. Lorsqu'on parle d'efficacité, de *trade-off* et d'équité, il faut prendre en compte ce phénomène car pour pouvoir redistribuer, il faut intervenir entre l'offre et la demande. Lorsque la concurrence s'accroît sur le marché du travail à cause de la globalisation, si vous gardez les mêmes types de politique sociale, vous constatez un *trade-off* équité-efficacité qui est moins favorable et entraîne de pertes d'emplois. Les Européens ont cela à l'esprit lorsqu'ils expriment leurs inquiétudes face à une mondialisation qui rend plus difficile aujourd'hui de réduire les inégalités. Un remède possible est que, si la mondialisation exerce une certaine pression, elle peut aussi améliorer l'efficacité. La demande peut devenir moins riche en matière d'emplois, mais cela peut augmenter la productivité.

L'offre au niveau de l'emploi peut également améliorer le niveau de la redistribution. Toute une série de politiques ont été menées à bien récemment en Europe pour améliorer l'offre en matière d'emplois. Des stratégies d'activations ont été mises en place. Ce qui veut dire qu'on pousse les gens à être plus actifs dans leur recherche de travail. On demande à ceux qui reçoivent une indemnisation de retrouver un emploi le plus rapidement possible, avec contrôles et sanctions à la clé. Il y a également des incitations financières. On a fait preuve de créativité en Europe, avec des incitations à l'emploi et des subventions de différents types, destinées en particulier aux emplois peu qualifiés. On peut assurer certains transferts sociaux

et impacter la situation de l'offre au niveau de l'emploi tout en aidant à la réintégration des chômeurs. Certains pays mènent aussi des politiques de migration sélective. Je voudrais m'intéresser pour le moment aux deux premiers types de politiques dont j'ai parlé, les intéressements financiers et les systèmes d'activation. Ce type de politique doit-il être coordonné au niveau européen ?

Les économistes disent généralement qu'il faut coordonner les politiques au niveau national lorsqu'il y a des économies d'échelle importantes à réaliser ou bien lorsqu'il n'y a pas trop d'hétérogénéité des priorités ou des préférences dans les pays concernés. En Europe, concernant les systèmes d'activation et d'incitation financière, les politiques qui sont menées sont très hétérogènes. Les plus petits pays européens sont plus efficaces. Il semble qu'il n'y ait pas d'économie d'échelle à attendre de ce type d'instrument et que les Européens n'aient pas de politiques ou de situations homogènes. On ne peut pas défendre l'idée d'une coordination de ces politiques, sauf d'une coordination ouverte : autrement dit, il faut faire circuler les informations sur les pratiques, et chaque pays mène la stratégie de son choix en s'enrichissant de l'expérience des autres.

La migration est un problème d'une autre nature car il y a énormément de débordements au-delà des frontières, d'autant plus importants qu'en Europe les politiques de redistribution sont très généreuses. L'interaction entre la migration et les systèmes sociaux est le point clé. C'est là qu'il faut instaurer plus de coordination au niveau européen. De plus en plus, on s'inquiète des conséquences de la migration sur le bien-être social. On dit que les migrants exploitent le système social. C'est une vision qui devient dominante un peu partout. Les migrants sont surreprésentés dans les différents systèmes sociaux : assistance sociale, indemnités variées et multiples. C'est différent pour les retraites parce que les migrants sont sous-représentés du fait de la structure de leur pyramide des âges – ils sont beaucoup plus jeunes que la population autochtone.

C'est un élément très important dans l'esprit des Européens. Parce qu'il y a des différences dans les prestations sociales selon les pays, on risque de changer la composition ou les composantes de la migration. Les migrants vont vouloir s'installer là où ils auront les meilleures prestations sociales. On n'a pas vraiment de preuve que les travailleurs migrants font leur « shopping » en fonction des systèmes sociaux mais c'est ce que croient les Européens. Ils s'inquiètent de cette situation car les pays les plus généreux vont devoir réduire leurs systèmes sociaux, sous peine d'être submergés par les migrants. Des discussions devront être instaurées en Europe pour harmoniser les choses et parvenir à un plancher commun. Reste à savoir où placer ce niveau.

En résumé, il faut une certaine coordination dans la concurrence, dans les systèmes de politique sociale. Il faut tirer des leçons de ce que font les autres. Et il faut absolument coordonner les politiques migratoires et créer une sorte de minimum, en matière de prestations sociales, au niveau européen. Ce plancher minimum ouvre sur une véritable citoyenneté européenne.



Daniel VAUGHAN-WHITEHEAD, économiste en charge des politiques salariales et des conditions de travail, Organisation mondiale du travail

Je voudrais dire tout d'abord que je suis heureux d'être ici : je trouve très bien, à l'approche de la Présidence française de l'Union européenne, que cette conférence soit consacrée à l'Europe face à la mondialisation. Il est de plus en plus difficile d'envisager les politiques européennes sans prendre en compte les défis de la mondialisation. Je vais commencer par quelques mots sur la globalisation pour ensuite discuter en quoi le modèle social européen peut nous aider face à ce phénomène. Ensuite, j'évoquerai le plan international.

Je commence donc par dresser un tableau des effets de la globalisation. Les dernières études de l'OIT montrent que l'ouverture des frontières permet un rattrapage de croissance économique. C'est évident pour des pays émergents comme l'Inde, la Chine et l'Afrique du Sud. Il y a aussi un rattrapage des salaires. On remarque une baisse sensible des taux de pauvreté lorsqu'on prend l'indice de la Banque mondiale d'un dollar par jour : le pourcentage de travailleurs en dessous d'un dollar par jour a diminué. Tito Boeri montrait à l'instant la fiche de salaire d'un travailleur chinois : c'est déjà beaucoup s'il a une fiche de salaire. Aujourd'hui, en Chine, il y a une pénurie de main-d'œuvre et les investisseurs étrangers sont obligés d'évoluer vers des productions à plus haute valeur ajoutée. Ce rattrapage est tout à fait positif.

En même temps, on remarque des conséquences moins positives. Par exemple une augmentation généralisée des inégalités. Le coefficient de Gini a augmenté de manière spectaculaire dans les pays d'Amérique latine – qui ont le Gini le plus élevé – et dans les pays d'Asie. Ce phénomène global n'épargne pas l'Europe et les pays le plus développés. L'OIT a mis en place un observatoire de la part salariale dans le PIB. On constate qu'elle diminue dans la plupart des pays et de manière assez spectaculaire. L'exemple de la Chine est significatif. Les salaires réels ont augmenté de 10 % par an au cours des dernières années, soit une augmentation des salaires réels de 200 % en dix ans, et pourtant les inégalités s'accroissent et la part salariale diminue. D'où un problème de redistribution. L'Europe n'est pas épargnée – y compris la France –, avec une hausse du nombre de travailleurs pauvres qui montre que la source de pauvreté n'est plus uniquement le chômage et que la dérégulation du marché du travail n'est pas la panacée. Il y a d'autres mesures à mettre en place pour faire face aux problèmes de la mondialisation.

Face à ce panorama rapide des effets de la globalisation, il est intéressant de chercher à discerner les effets de la globalisation sur les marchés du travail de l'Union européenne et les différents éléments du modèle social européen. Intéressant également d'analyser quels ont été les effets de l'élargissement de l'Union européenne. Celle-ci, comme la mondialisation, a généré une plus grande circulation du capital et du travail : c'est donc un excellent test de ce qui se produirait si cette libéralisation se faisait sur le plan mondial. En ce qui concerne l'élargissement, le bilan est mitigé. On constate, par exemple, une croissance des contrats de travail atypiques. Plus de contrats temporaires, plus de contrats en indépendant, un recours plus important aux agences d'intérim... Les nouveaux États membres ont déjà une moyenne de contrats temporaires beaucoup plus élevée que dans l'ancienne Europe des quinze. Il y a aussi une course vers une plus grande intensité des rythmes de travail, avec la production 24 heures sur 24 et le « *just in time* ». Le « *shift work* » ou le travail d'équipe, avec travail de nuit, augmente. Le travail le week-end est redevenu à l'ordre du jour. On constate une vulnérabilité de certaines catégories de salariés qui semblent cantonnés dans des emplois à faibles salaires

et des emplois à faible qualité de travail. Il y a beaucoup à faire sur le versant de la qualité de l'emploi et des conditions de travail.

Il faut également étudier les effets des mouvements de capital et des mouvements de travail lors de l'élargissement. La libéralisation du capital a conduit à une délocalisation. Il est aussi intéressant de voir quels ont été les effets de la mobilité des facteurs travail : les pays qui ont libéralisé leur frontière, par exemple le Royaume-Uni ou la Suède, ont bénéficié de cette mobilité pour leur croissance économique. Cela a conduit à une concurrence et à un ajustement vers le bas des conditions de travail. Il y a eu une modération salariale très importante au Royaume-Uni et on a assisté au développement des « *gangmasters* », ces agences intérimaires spécialisées dans l'acheminement des travailleurs d'Europe centrale et orientale vers le marché du travail anglais, avec à la clé des conditions de travail et de vie misérables.

Cet effet négatif dans la mobilité du facteur travail au Royaume-Uni aurait pu être évité si tous les pays de l'Union européenne avaient ouvert leurs frontières en même temps. Tito Boeri parlait justement de la coordination des migrations légales. Si nous avions tous ouvert les frontières en même temps, les ajustements auraient moins peser sur le Royaume-Uni, qui a dû changer de politique : il a décidé de bloquer ses frontières aux ressortissants des deux nouveaux États membres, la Bulgarie et la Roumanie.

Il y a aussi des côtés plus positifs à l'élargissement de l'Union européenne. Par exemple, on constate une convergence de certains indicateurs. Le temps de travail, qui était beaucoup plus long dans les nouveaux États membres, a diminué de manière considérable car leur législation s'est mise en conformité avec l'acquis communautaire et surtout avec la directive sur le temps de travail. Au même moment, les pays de l'Union européenne des quinze augmentaient leur durée de travail en moyenne. Il s'est donc produit une sorte de convergence, par un processus de balancier intéressant à observer. De même, l'acquis communautaire a permis une convergence des conditions de santé et de sécurité au travail.

Je voudrais aussi insister sur les sursauts de l'Europe sociale face à cette ouverture des marchés et face à la globalisation. Nous avons été les témoins de l'opposition des citoyens européens à la directive sur la libéralisation des services, opposition qui a permis de parvenir à un texte plus social que le précédent, tout en libéralisant les services nécessaires sur le plan économique. De même, il y a des ajustements nationaux. Ainsi, le gouvernement britannique, pourtant peu enclin à la législation sociale, a mis en place une nouvelle législation pour mieux contrôler les agissements des « *gangmasters* » ou agences intérimaires. Un pays comme l'Allemagne a remis au centre de sa politique économique le débat sur le salaire minimum national. Il est significatif que le Parlement européen ait récemment débattu de principes communs pour un salaire minimum européen.

On observe donc des sursauts de l'Europe sociale face à l'ouverture des marchés. Parmi les instruments dont dispose l'Union européenne, le dialogue social occupe une place de choix. Dans les pays asiatiques, l'absence de négociations collectives comme d'accords tripartites sur le plan national est flagrante. Le dialogue social fonctionne dans l'Union européenne et je voudrais en donner deux exemples. Premièrement, ce qui a été fait en matière de flexsécurité, avec un accord des partenaires sociaux, certes au terme de vifs débats, mais qui permet finalement d'élaborer des principes communs et d'anticiper des arbitrages dans ce domaine : la flexsécurité à l'image du modèle danois est finalement devenue un concept européen. Deuxième exemple, le programme de travail conjoint que les partenaires sociaux européens

ont mis sur pied de manière autonome et qui a conduit à une étude sur les restructurations et sur la gestion du changement, notamment face à la mondialisation. Il s'agit de limiter, voire d'anticiper, les conséquences sociales des restructurations et d'assurer une formation, une progression des connaissances tout au long de la vie. Tous ces instruments pourraient avoir leurs effets au regard de la mondialisation. Il est significatif de voir que l'accroissement des inégalités est malgré tout moindre dans les pays européens, particulièrement dans les pays qui ont des systèmes de protection sociale assez développés. Cet acquis communautaire dans le domaine social est important face à la mondialisation, face également aux crises générées par la mondialisation.

La Corée, par exemple, a réagi à la crise de 1998 par une libéralisation totale de son marché du travail. Maintenant, il n'y a que des contrats temporaires. D'une part, les Coréens ont mis en place des contrats de travail temporaires pour l'ensemble des travailleurs et, de l'autre, ils remettent en cause leur système de salaire qui était basé sur l'ancienneté. Il est important de voir comment l'acquis communautaire a une capacité à réagir à des crises économiques qui sont malheureusement aussi la conséquence de la globalisation.

En même temps, et ce sera ma troisième partie, il est très difficile pour l'Union européenne de développer un modèle isolé des grandes tendances mondiales qui influencent directement le monde du travail en Europe. Les grands groupes européens concluent des accords transnationaux et non plus uniquement européens : la perspective est désormais mondiale. La responsabilité sociale des entreprises a une dimension plus globale, et moins européenne. D'ailleurs, la Commission mis en place une première communication sur la dimension sociale de la globalisation ; puis une deuxième sur le travail décent. Il existe maintenant un programme commun avec l'OIT pour tenter de développer la dimension sociale de la globalisation.

Au niveau de l'OIT, nous travaillons sur plusieurs pistes. L'une d'elles est un minimum social, un socle qui intègrerait non seulement un minimum en matière d'allocations sociales mais aussi un minimum en matière de retraite, un travail décent, un salaire décent et un accès minimum à l'éducation et à la formation. Ce concept va au-delà de ce que faisait l'OIT jusqu'à présent, qui consistait à protéger les travailleurs les plus vulnérables : la vocation est désormais de couvrir une proportion beaucoup plus large de la population, en particulier une classe moyenne qui souffre face à la mondialisation. C'est une notion un peu nouvelle, en plus du programme sur le travail décent auquel on tente de donner corps avec des programmes nationaux. L'OIT voudrait aussi développer la notion de redistribution des fruits de la croissance économique. Pourquoi la part salariale dans le PIB diminue ? N'y a-t-il pas un problème de redistribution ? Il y a beaucoup à faire en matière de directives, de conventions, de législations, mais aussi en matière de coordination de politique ou de responsabilité sociale des entreprises. Autant de pistes qui me semblent pertinentes pour l'Europe à un moment où jamais l'interaction entre action communautaire et action internationale sur la dimension sociale de la mondialisation n'est apparue aussi nécessaire.

La Présidence française va intervenir à un moment où l'opportunité est forte de relancer l'Europe sociale, notamment sous l'impulsion des perspectives de déblocage du traité. À ce titre, je voudrais brièvement avancer quelques idées qui me paraissent importantes. Tout d'abord, je pense qu'il faut œuvrer sur un certain nombre de directives qui restent bloquées dans le champ social : c'est le cas de la directive sur le temps de travail, c'est le cas aussi sur le travail intérimaire.

Ensuite, il faut relancer l'approche sur la qualité du travail. L'objectif de Lisbonne, c'était plus d'emplois, mais aussi de meilleurs emplois. Les politiques de l'emploi qui sont mises en place par les gouvernements européens ne mettent-ils pas trop l'accent sur l'« *entry and exit* » sur le marché du travail, sur l'emploi des salariés à bas salaires, comme le montre la croissance du marché du travail espagnol ? Quelles sont les conséquences en matière de qualité de l'emploi ? C'est une notion qu'il est important de développer.

Troisièmement, il faut élargir si possible le nombre de domaines sociaux à décider à la majorité qualifiée, dans la mesure où c'est de là que viendront les progrès de l'Europe sociale de demain. Il est nécessaire d'entraîner l'ensemble des États membres dans une nouvelle dynamique sociale, plutôt que de se cantonner dans la voie alternative de la progression par petits groupes de pays plus avancés. Je ne crois pas beaucoup au processus de coopération renforcée dans le social, surtout dans une Union européenne élargie, parce que cela conduit à une Europe sociale à la carte plutôt qu'à une Europe sociale cohérente face aux défis de la mondialisation.

En ce qui concerne la France, je suis frappé par les chiffres de l'Eurobaromètre de 2003 et de 2006, qui montrent que les Français sont les moins informés sur l'Europe sociale. Ils sont aussi les moins satisfaits de l'action de l'Union européenne en matière sociale. On se demande s'il n'y a pas là un défaut d'information. D'un côté, la France est l'un des pays les plus actifs sur l'Europe sociale à Bruxelles et, de l'autre côté, les Français sont les plus sceptiques sur l'action de l'Union européenne en matière sociale. Quelle que soit l'initiative de la Présidence française, il faut davantage impliquer et informer les citoyens français dans ce domaine.

Enfin, et même ce n'est pas très populaire, la France pourrait montrer le chemin sur les migrations avec ses partenaires européens en favorisant au plus vite la libre circulation des travailleurs aux nouveaux États membres. C'est l'un des droits fondamentaux de l'Union européenne. Cette initiative, aussi concrète que symbolique, pourra peut-être aider à redonner à l'Union européenne la dimension sociale dont elle a besoin face à la mondialisation. Merci.

Yves CHASSARD, CAS

Je voudrais poursuivre un peu la réflexion collective en matière de coordination des politiques des États membres sur l'immigration. Je suis un peu perplexe sur ce que cela peut vouloir dire. Il faut partir de la situation telle qu'elle est au sein de l'Union européenne qui, à mon sens, est marquée par de très fortes différences démographiques entre les États membres. Il y a de grandes différences entre le stade de vieillissement démographique naturel d'un pays comme l'Italie ou l'Espagne, et la France ou le Royaume-Uni où la fécondité s'est maintenue à des niveaux beaucoup plus élevés.

Paradoxalement, on pourrait imaginer que la manière de faire fonctionner le marché du travail serait d'accroître la mobilité au sein de l'Union européenne et la mobilité du travail. Certains penseurs vont même jusqu'à affirmer que la construction européenne est une pièce en quatre actes : le premier acte a été le marché commun, le deuxième acte le marché unique, la levée des barrières non tarifaires, le troisième acte la monnaie unique et le quatrième acte sera le marché du travail unique. Des évolutions récentes pourraient indiquer une certaine accélération de la mobilité du travail au sein de l'Union européenne.

La Commission a proposé par exemple une directive aux États membres, au Conseil et au Parlement visant à instaurer une carte verte européenne qui donnerait un régime un peu

d'exception aux travailleurs les plus qualifiés, lesquels pourraient avoir une autorisation de travail dans tous les États membres de l'Union européenne. Il y a quelques années, la Commission avait mis en débat un Livre vert suggérant qu'on pourrait conférer cette mobilité, ce droit à exercer un emploi dans toute l'Union européenne, aux ressortissants des pays tiers résidant de longue durée, depuis cinq ans par exemple, dans un des États membres. Ce Livre vert a reçu en grande majorité des réponses largement négatives dont celles de mon gouvernement d'ailleurs. Je vois poindre une espèce de politique à deux vitesses avec une liberté de circulation et d'exercice d'une activité économique réservée à une élite. Les besoins de main-d'œuvre demain ne seront pourtant pas exclusivement des besoins de main-d'œuvre très qualifiée.

Tito BOERI

Une première raison pour laquelle il faut coordonner les politiques des migrations au niveau européen a été bien expliquée par Daniel Vaughan-Whitehead. L'objectif des politiques de migrations n'est pas d'empêcher la migration qui de toute façon a lieu. L'idée de la politique de migration, c'est de donner à ce phénomène une certaine gradualité. Il faut du temps pour absorber et réduire l'impact des migrations sur la distribution des revenus. L'idée est de changer un peu la distribution et la composition des flux migratoires, en favorisant la migration des personnes qui ont le plus de facilités à s'intégrer dans les sociétés qui vont les accueillir. On constate une concentration des flux dans quelques pays, dans une période de temps limitée et cela pose des problèmes.

Deuxièmement, l'enjeu est de rendre les politiques migratoires efficaces. Quand on a des frontières en commun avec les pays les moins riches de l'Union, qui ont eux-mêmes plus de difficultés à faire respecter les restrictions à la migration, ce n'est pas simple. Ces politiques de la restriction nécessitent une administration importante et des contrôles très coûteux à mettre en place. Et mettre des restrictions à la migration n'est pas efficace si les personnes trouvent toujours des moyens d'entrer et de rester dans les différents pays.

La question démographique n'est pas tellement importante. Je ne pense pas que la migration soit une réponse au problème de vieillissement de la population. C'est vrai qu'il existe dans ce domaine des différences significatives entre les pays de l'Union européenne. Dans l'immédiat, des travailleurs plus jeunes peuvent permettre de financer le système de retraite, mais ces personnes vont à un certain moment elles-mêmes percevoir leur retraite. Donc, ce n'est pas la réponse au problème de la soutenabilité des systèmes de retraite.

En revanche, les pays de l'Union européenne ont des situations du marché du travail qui sont différentes. La migration est une réponse à ces écarts car les migrants vont surtout dans les pays où il y a plus d'opportunités de travail. Si vous regardez la composition de la migration en Italie, vous constaterez que personne ne va dans le sud de l'Italie où le taux de chômage est très élevé : les gens préfèrent le nord du pays où les entreprises ont besoin de travailleurs. La même chose va se passer dans l'Union européenne : s'il y a des marchés plus dynamiques, les migrations vont s'y concentrer. Cela apportera aussi une réponse au problème de la mobilité du travail dans l'Europe, où ces mobilités sont très limitées. Les migrants pourraient choisir où aller sans aucun coût et plus facilement que les Européens. Créer un espace commun au niveau des travailleurs en Europe est un objectif très important, pour mieux articuler nos marchés du travail et pour réduire aussi le déséquilibre constaté dans les différentes régions d'Europe. En même temps, coordonner les politiques de migration est essentiel pour les

rendre efficaces, bien plus que de prendre quantités de mesures à l'intention de l'opinion publique, tout en sachant qu'elles ne seront pas appliquées.

Participant

Les restrictions de migrations peuvent conduire à un certain nombre de distorsions. On l'a vu pour l'Allemagne, par exemple. Il est étonnant de voir que les pays ayant mis en place des migrations sélectives et des restrictions à la libre circulation du travail sont aussi ceux qui ont eu le plus de migrations illégales. Il y a des vases communicants entre migration légale et illégale. On constate aussi en Allemagne un boom sur les contrats en indépendant parce que justement ils ne faisaient pas partie des restrictions aux migrations. Ces distorsions s'expliquent par les restrictions aux migrations. Comme vous l'avez dit, on aurait pu avoir, si les pays européens avaient tous ouvert leur marché du travail, une meilleure distribution géographique des migrations. Beaucoup de travailleurs lettons, lithuaniens, estoniens, seraient allés dans les pays scandinaves plutôt qu'au Royaume-Uni. On aurait pu obtenir une partition géographique beaucoup plus équilibrée.

Martine MEHEUT, présidente de l'Association européenne des enseignants

Ma question s'adresse à M. Lerais. Vous avez insisté à raison sur la nécessité de développer la formation des jeunes en Europe, étant donné les enjeux qui les attendent au XXI^e siècle. La Stratégie de Lisbonne, ce qui a été dit en 2000 et ensuite, ainsi que le travail de la Commission européenne en matière de compétences-clés et de qualifications, viennent d'être revotés au Parlement européen. Mais les États ne sont pas à la hauteur de ce qu'ils ont signé. Comment faire pour relancer la chose ? Par quel miracle va-t-on mettre en pratique ce qui a été décidé par les États et que la Commission européenne suit avec tant d'intérêt ?

Frédéric LERAIS

Je n'ai pas de réponse à votre question directe. Pour revenir sur la formation et sur les jeunes, je ne ciblais pas seulement la formation scolaire, mais aussi les activités périscolaires. Je pensais à un point qui est assez manquant dans la stratégie globale, l'éducation du petit enfant. Pour le reste, je n'ai pas de réponse à votre question.

Léon DUJARDIN, président de European Social Action Network (ESAN)

Je constate presque quotidiennement qu'il existe une très grande pauvreté des enfants. Les enfants, c'est l'avenir de l'Europe. Je ne comprends pas pourquoi, depuis un certain nombre d'années, il n'y a rien de substantiel dans les traités européens concernant les enfants. Rien pour encourager une politique européenne, y compris d'échanges entre les associations et les organisations qui travaillent avec la première toute petite enfance mais aussi avec les cinq, six ans et plus. La politique nationale qui a été choisie révèle une inefficacité pour traiter ces dossiers. Pourquoi ne pas introduire dans le traité quelques éléments pour soutenir les politiques en faveur des enfants ?

Frédéric LERAIS

Le thème de la pauvreté des enfants qui émerge ou qui remonte assez fortement dans un certain nombre de pays, est pris en charge progressivement par les pays dans le cadre de la

Méthode ouverte de coordination. Il n'apparaît pas comme une priorité pour la France, par exemple. Dans une communication récente, la Commission souligne que l'enfance est devenue un enjeu majeur, car c'est à ce moment que se jouent et la prévention et la constitution du capital social. C'est à la fois un enjeu d'équité et d'efficacité. J'espère que les nouvelles négociations sur le budget permettront de promouvoir ces problématiques de la petite enfance.

Vito TANZI, directeur de la Direction du FMI

Tito Boeri, je voudrais vous poser deux questions. Tout à bord, vous avez dit à propos de la Chine que c'était son faible niveau de salaire qui la rendait compétitive. Cela ne me semble pas correct. Il faudrait détailler. Pourquoi l'Afrique n'est-elle pas alors le continent le plus concurrentiel du monde ?

En ce qui concerne la protection sociale minimale en Europe, il me semble que cela demande un niveau de fiscalité très élevé et que la fiscalité sera un des problèmes majeurs de l'Union européenne dans la concurrence avec la Chine et l'Inde. Si nous voulons un minimum de protection sociale en Europe, que faut-il choisir ? Le plus haut niveau ou le plus bas ? Si on se rapporte au pacte de croissance des critères de Maastricht, avec ses 3 %, est-ce que cela ne va pas créer des problèmes ? Pourquoi ne pas revenir sur les vieux systèmes, parler de flexibilité plutôt que de promouvoir le système actuel ?

Tito BOERI

Je suis d'accord : ce n'est pas le seul coût du travail qui compte mais aussi la productivité. La différence de productivité en Chine et en Europe est très importante. C'est un facteur qui va d'un à cent. Ces différences de productivité sont parfois beaucoup plus faibles, ce qui rend plus intéressant pour les sociétés de produire une partie de leur production en Chine. Je ne crois pas que l'invasion des produits chinois en Europe n'est due qu'à cela. Entre en compte également beaucoup de marketing. Ces produits ont des caractéristiques intéressantes pour les consommateurs en Europe. Ce que je voudrais, c'est que la demande de main-d'œuvre devienne plus « plate », ce qui diminuerait l'*equity trade-off*.

En ce qui concerne les minima sociaux, les nouveaux pays membres ont ce type d'assistance sociale. Les systèmes sont organisés, en gros, comme des programmes de revenu minimum avec déclaration de revenus et ils ont pour but d'éviter la pauvreté extrême. Cela rejoint la question posée sur la pauvreté des enfants, qui est un grave problème pour certains pays d'Europe.

L'idée, c'est de coordonner des politiques qui existent déjà en prenant en compte les niveaux de revenus relatifs en fonction des pays. Je ne crois pas à un risque de course vers le haut. Ce serait plutôt l'inverse, vers le bas, car il s'agit de coordonner quelque chose qui existe déjà dans une large mesure. Les simulations qui ont été faites en utilisant des données collectées au niveau européen et au niveau national semblent suggérer qu'un système de ce type aurait un coût en termes de PNB européen général qui serait assez limité, par exemple, 0,4 % du PIB de l'Europe.

Mettre en place un système de ce type représenterait une part beaucoup moins importante du budget que la PAC, dont l'impact en termes de redistribution est bien plus discutable. Cela donnerait aux Européens une idée plus positive de l'Europe : ils verraient que l'intégration crée

un certain nombre de bénéficiaires nets et ils seraient peut-être plus ouverts à l'ouverture des frontières et à la migration. Nous ne devrions pas trop nous inquiéter d'un impact budgétaire de ce type de programme et ce serait peut-être le meilleur moyen de répondre aux questions soulevées par la libéralisation.

Pour ouvrir les marchés, il faut avoir une bonne infrastructure, et cela comprend les politiques sociales. L'infrastructure peut ne pas bien fonctionner si elle est mise en œuvre uniquement au niveau national, alors que les problèmes se posent au niveau mondial. Il y a des *spill-over effects* qui doivent être pris en compte à un niveau européen. C'est en somme une question de durabilité. Qu'est-ce qu'un développement durable ? Vous avez cité le cas de la Chine. Pendant longtemps, dix ou vingt ans, la priorité était au développement. Maintenant les Chinois insistent beaucoup plus sur l'équité, parce qu'ils se rendent compte qu'un marché fragmenté a un impact beaucoup plus fort sur le budget. C'est la même chose en Europe. Nous avons besoin de plus de souplesse et la Stratégie de Lisbonne prévoit justement d'avoir un marché compétitif et axé sur les connaissances. Pour promouvoir ce type de sociétés, il faut avoir des objectifs sociaux. Avec la Stratégie de Lisbonne, ce que nous voulons, c'est certes créer davantage d'emplois mais aussi des emplois de meilleure qualité, et pour la majorité de la population.

Participant

Je suis en charge d'études dans le domaine international. Ma question porte sur la migration des citoyens de l'Union européenne au sein des différents pays. On a vu que cette migration favorisait la migration de travailleurs plus qualifiés. Sait-on, à l'heure actuelle, combien ces travailleurs qualifiés représentent en pourcentages de populations qui migrent dans un pays ou dans un autre ? Surtout, comme se passe l'assimilation de ces migrants ? Allons-nous vers une modification éventuelle du sentiment d'appartenance à un pays ?

Daniel VAUGHAN-WHITEHEAD

Je ne sais pas s'il y a des pourcentages exacts sur la proportion de travailleurs qualifiés ou non qualifiés parmi les flux migratoires. Ce qui est sûr, c'est que les migrations sont plus importantes que prévues. Les simulations se sont révélées inférieures à ce qui s'est réellement passé, sans que l'on puisse parler pour autant d'immigration massive. Beaucoup de travailleurs qualifiés acceptent des travaux non qualifiés dans les pays d'accueil. Et certaines professions ont été plus enclines à immigrer. C'est le cas, dans les nouveaux États membres, des docteurs et des infirmières qui ont des conditions de travail éprouvantes et des salaires très bas. Il y a maintenant une pénurie de main-d'œuvre dans les hôpitaux, par exemple en Pologne. Mais, chose intéressante, les salaires de ces professions en Pologne ont augmenté. On voit ici que les migrations permettent un rattrapage salarial rapide, et une amélioration des conditions de travail. Concernant le sentiment d'appartenance, il faut savoir que beaucoup de ces immigrés retournent dans leur pays. Déjà, de nombreux travailleurs polonais sont repartis. Je ne pense pas qu'il y ait de chiffres là-dessus. Il est très difficile d'avoir des statistiques sur les migrations car la plupart ne sont pas enregistrées.

Frédéric LERAI

Il est frappant de voir que 80 % de la discussion porte sur les migrations, peut-être parce que nous sommes en France. Il faut reconnaître l'existence de problèmes d'intégration liés à des

agglomérations particulières de migrants. C'est peut-être le symptôme d'une société pas suffisamment mobile dans son ensemble. Du coup, on se cristallise sur cette question.

Tito BOERI

Sur la composition des flux de migrations, les différences sont importantes selon les pays, d'autant qu'il faut tenir compte de l'origine des flux. La distribution par niveau d'éducation et de qualifications de la main-d'œuvre entre les pays n'est pas uniforme. Cela tient aux avantages économiques des différents pays, aux conditions du marché du travail, aux restrictions variables imposées par les politiques de migration. Voilà qui plaide en faveur d'une intégration et d'une coordination des politiques de migration. J'espère que nous ferons des avancées dans ce domaine pendant la présidence française.

Sur le thème de l'intégration, le World Value Survey, qui pose des questions sur les *european values*, apporte des données intéressantes. On y voit que ces valeurs européennes sont généralement plus fortes chez les personnes qui ont eu l'occasion de changer de résidence dans l'Europe. La mobilité des personnes est certainement un facteur d'intégration très important au niveau européen.

Pour terminer, je pense qu'il faut essayer de coordonner le niveau de protection de base, sur la partie qui est *non contributory*, donc l'assistance sociale et non le système d'assurance. La partie fondée sur les contributions des travailleurs et des employeurs n'est pas à coordonner : un salaire minimum européen ne me semble pas une bonne idée. Mon discours sur la coordination s'en tient à cette partie « non-contributive », financée par les revenus du gouvernement. Les soucis des Européens sont concentrés à ce niveau.

15.55

Table ronde n° 4 : Les différents modèles sociaux européens sont-ils adaptés à la mondialisation ?

Président : Christoph SCHUMACHER-HILDEBRAND, directeur général adjoint des Affaires européennes, ministère allemand du Travail, de l'Emploi et des Affaires sociales

Je vous présente nos orateurs. À ma gauche, Iain Begg, professeur à la London School of Economics, auteur de nombreux ouvrages et articles. Le dernier article que j'ai lu de lui s'intitulait : « L'Europe est-elle prête pour la mondialisation ? » Sa participation au débat d'aujourd'hui me paraît donc s'imposer. À ma droite, M. Marco Mira d'Ercole, économiste de l'OCDE, a travaillé sur la mesure du bien-être et sur divers aspects de la politique sociale. Ensuite, Tom Jenkins représente les partenaires sociaux ; depuis 2003, il est l'un des conseillers principaux du Secrétaire général de la Confédération européenne des Syndicats.

Quelques remarques brèves en guise d'introduction. Je voudrais commencer en citant le livre d'un de nos collègues, dont la première phrase est : « le système d'avantages sociaux de l'Europe est considéré comme les joyaux de la Couronne ». Et c'est un économiste britannique qui parle... Cela montre l'attrait exercé par le modèle social européen partout dans le monde. Bien sûr, il existe des modèles différents. Par ailleurs, certains économistes pensent que ce modèle européen est aujourd'hui en danger. On accuse volontiers la mondialisation.

L'Union européenne se caractérise par des modèles très divers, mais au-delà de cette variété, le système social européen a également des valeurs communes. Lors de la présidence allemande, nous avons essayé de souligner l'importance de rendre ces valeurs plus visibles. Cela signifie une protection sociale renforcée, une meilleure participation dans la société, l'égalité entre les hommes et les femmes, enfin la cohésion sociale. Nous pensons que cette tradition européenne devrait être maintenue et présentée d'une façon plus positive. Mon ancien ministre, M. Müntefering, disait toujours : « Il y a au sein de l'Europe un grand débat sur ce que nous entendons par ce modèle social européen. » Quand je parle aux non Européens, il est clair qu'un modèle européen existe, qui repose sur un équilibre entre les politiques sociales économiques et les politiques de l'emploi. Au printemps, la Commission européenne a clairement affirmé que la politique sociale devait être plus visible, y compris dans la Stratégie de Lisbonne. Nous pensons que les nouvelles directives devraient également mettre plus l'accent sur la politique sociale.

Je donne la parole aux intervenants.



Iain BEGG, professeur d'économie, London School of Economics

Pour un public français, mon point de vue est sans doute celui d'un Anglo-saxon : je tiens à préciser dès à présent que je suis Écossais !

Dans quelle mesure les différents modèles sociaux européens sont-ils adaptés à la mondialisation ? C'est une question épineuse, notamment parce que nous ne sommes pas certains de ce que recouvre la notion de « mondialisation », ni des risques associés à ce processus. Je vais donc, dans un premier temps, passer en revue certains des risques généralement imputés à la mondialisation.

Le premier risque est que les sociétés entrent en concurrence pour réduire le niveau de protection sociale et la fiscalité. Le deuxième est que la mondialisation se traduise par des suppressions d'emplois, observées essentiellement parmi les travailleurs les moins qualifiés. Ce risque est réel dans certains secteurs industriels comme le textile, où la concurrence exercée par la main-d'œuvre bon marché d'Asie orientale a porté par exemple un coup sévère au textile portugais et à l'industrie italienne du textile et de la confection bas de gamme. Pourtant, nous devons veiller à ne pas tomber dans l'excès et rappeler qu'une grande majorité de la main-d'œuvre non qualifiée que comptent les économies européennes n'est pas concernée par la concurrence mondiale. En effet, il n'est point de concurrence internationale pour les coiffeurs, les chauffeurs de taxis ou encore les serveurs de bars ou de restaurants. Or c'est de ce type de secteur que provient encore, à l'heure actuelle, une grande partie de la demande de travailleurs peu qualifiés. Il est donc inexact de dire que l'ensemble de cette catégorie est directement menacé par la mondialisation.

Certains pensent également que la mondialisation aura pour conséquence l'appauvrissement d'une grande partie de la population et, partant, une montée des inégalités. Or la pauvreté se définit généralement par rapport à un revenu médian ; par conséquent, dans la pratique, l'inégalité et la pauvreté sont les deux facettes d'un seul et même phénomène.

Par ailleurs, on dit souvent que la mondialisation aura pour effet une aggravation des inégalités régionales. Certaines villes seront laissées pour compte, d'autres y trouveront leur intérêt. Ces disparités reflèteront les pressions induites par la concentration inégale des migrations au plan géographique, ce qui ne manquera pas de créer des tensions. Là encore, ce scénario relève davantage du ressenti que de la réalité. En effet, le taux de chômage est souvent plus élevé au sein de la population autochtone que parmi les « migrants économiques ». Ceux-ci ne posent pas le même défi que les demandeurs d'asile ou les réfugiés en matière d'intégration sociale, qui ont bien moins de chances de trouver un emploi. Ces deux types de flux migratoires obéissent à des logiques très différentes.

Certains s'inquiètent également du risque d'hégémonie culturelle exercée par le reste du monde, notamment les États-Unis – ce que nous pourrions appeler « l'effet José Bové ». Cette crainte trouve son origine dans le passé.

J'ai longtemps réfléchi aux réponses que vous pourriez attendre de moi, et je suis donc en mesure de vous les donner. La plupart d'entre vous ont certainement entendu parler du sociologue danois Gøsta Esping Andersen, qui a publié en 1990 un ouvrage intitulé *Les trois mondes de l'État-providence*¹. L'auteur y distingue le monde anglo-saxon, le monde

¹ Titre complet : *Les trois mondes de l'État-providence - Essai sur le capitalisme moderne (The Three Worlds of Welfare Capitalism)*.

corporatiste et le monde social-démocrate. Il identifie ainsi trois modèles. Maurizio Ferrera a par la suite proposé un modèle propre aux pays du Sud, présenté comme différent des trois modèles d'Europe du Nord. D'autres pensent assister, à l'heure actuelle, à l'émergence d'un modèle oriental dans les États membres d'Europe centrale et d'Europe de l'Est – soit les pays que la France appelait autrefois les PECO. Dans un rapport largement relayé par les médias, l'économiste belge André Sapir explique que certains de ces modèles, comme les modèles français et allemand, visent à garantir la sécurité et la solidarité. D'autres, comme le prétendu modèle anglo-saxon, seraient plutôt axés sur la flexibilité. Seul le modèle nordique parviendrait à réaliser simultanément ces deux objectifs. Voilà sans doute la réponse que vous attendiez. Je pourrais effectivement me lancer dans un long développement sur cette catégorisation. Le problème, c'est que je ne crois pas à ces théories.

Je n'y crois pas car il suffit d'observer l'Europe de l'extérieur pour s'apercevoir que les pays européens partagent les mêmes valeurs et présentent les mêmes volumes de dépenses. En effet, il n'existe qu'un écart minime entre le montant des dépenses affectées à la protection sociale par le Royaume-Uni et par la France, ce poste représentant, en moyenne, 27 % du budget dans chacun de ces deux pays. Les risques couverts par les polices d'assurance y sont très similaires. Nous versons des pensions de retraite, prenons en charge les dépenses de santé, versons des indemnités aux femmes lors des congés de maternité, etc. Ces dispositifs sociaux reposent, d'un pays à l'autre, sur des paramètres différents, mais la plupart des pays européens ont mis en place un éventail commun de prestations sociales. Il faut néanmoins reconnaître l'existence d'un certain nombre de spécificités marquées. Il me semble ainsi, d'après la carte du monde, que la Suède et le Danemark sont deux pays scandinaves, et relèvent donc, à ce titre, du « modèle nordique ». Nous pourrions penser que ces pays sont identiques. Or il n'en est rien. La Suède s'est dotée d'un système très strict de protection de l'emploi. Il s'agit du modèle de Rehn-Meidner, qui date des années 1930. Celui-ci met l'accent sur la protection de l'emploi et la lutte contre les inégalités. Cela transparait lorsqu'on se penche sur les données relatives à l'égalité collectées au sein de l'UE. Bien que le niveau des inégalités ait légèrement augmenté en Suède, elles y sont bien moins marquées que dans de nombreux pays du monde. Le Danemark, en revanche, a opté pour la « flexicurité », approche reposant sur le dialogue des partenaires sociaux et le maintien de la confiance sociale. Ce modèle est donc différent du modèle suédois. Le fait est que l'on observe des divergences même entre deux pays apparemment similaires.

Il nous faut par ailleurs reconnaître que les pays ont engagé de profondes mutations il y a dix ou quinze ans. Vous avez certainement tous entendu dire que le Royaume-Uni est très anglo-saxon. Une image est mise en avant chaque fois que l'on évoque le système britannique : les travailleurs pauvres, le musellement des syndicats, l'aggravation de la misère et de la mendicité. Vous serez peut-être surpris d'apprendre que le salaire minimum est plus bas en France qu'au Royaume-Uni. En France, 16 % de la population perçoit le SMIC, contre seulement 5 % environ chez vos voisins d'Outre-manche. L'idée selon laquelle le Royaume-Uni compte des millions de travailleurs pauvres et n'a pas évolué depuis les années Thatcher est totalement fautive. Le pays est en effet parvenu à opérer une transformation radicale. L'étiquette « anglo-saxon » ne suffit désormais plus à décrire le système en vigueur au Royaume-Uni. Certes, des composantes héritées du passé demeurent – notamment le fait que les prestations d'assistance sociale soient versées sous condition de ressources. La population y est plus fortement incitée à trouver du travail. En cela, le modèle britannique rejoint le modèle danois. Il existe donc certaines similitudes entre le Danemark, « modèle idéal », et le Royaume-Uni ; d'autres similitudes entre le Royaume-Uni et la France en termes

de salaire minimum ; et enfin des similitudes entre la France et l'Allemagne concernant le niveau élevé des charges sociales. Lorsqu'on effectue ces rapprochements entre les différents pays européens, on s'aperçoit qu'il n'existe pas de modèle social unique en Europe.

Qu'est-ce que la mondialisation ? J'attirerai votre attention sur cinq de ses principales composantes, et j'essaierai d'imaginer quel pourrait être leur impact sur la politique sociale. L'intensification des échanges commerciaux est au cœur du processus de mondialisation et ce, depuis la fin du XIX^e et le début du XX^e siècle. De nos jours, on observe une spécialisation accrue, mais ce phénomène prend peu à peu une dimension géographique. Cette spécialisation ne porte plus uniquement sur les produits. Nous assistons à une division des tâches au sein de l'activité économique. Citons, à titre d'exemple, l'un des phénomènes les plus connus : la création de centres d'appels en Inde, ou le pendant français de cette tendance, observé au Maroc. Les centres d'appels, qui correspondent à une tâche particulière au sein du secteur des assurances ou des services financiers, ont ainsi été confiés à d'autres régions du monde, faisant ainsi l'objet d'une transaction commerciale à part entière. Ce transfert s'explique non par le faible coût de la main-d'œuvre, mais par les compétences développées par ces pays dans le domaine des systèmes informatiques. Il en va de même pour le développement des logiciels.

La seconde manifestation de la mondialisation a trait aux investissements directs. À ce sujet, il faut reconnaître que pour attirer les investisseurs étrangers, les gouvernements doivent réfléchir au potentiel productif de la protection sociale. Bien conçue, celle-ci peut en effet générer une croissance de l'activité économique. Les investisseurs comprennent que le système social est favorable au type d'investissements qu'ils souhaitent réaliser. Cela vaut également pour les systèmes de santé. Un bon système de santé améliore la productivité des travailleurs, et suscite ainsi l'intérêt des investisseurs.

Nous avons déjà beaucoup parlé des migrations. Sur ce point, il nous faut déterminer la meilleure manière d'intégrer les migrants aux systèmes sociaux européens, sans perdre de vue que les migrations permettront de compenser ou de minimiser, dans une large mesure, le vieillissement de la population européenne et la pénurie de main-d'œuvre qui en découlera. Répondre à ces problématiques sera l'un des défis majeurs posés par la mondialisation.

Il n'est pas une réunion organisée en France durant laquelle je n'utilise le terme « délocalisation ». Il n'y a qu'en France et dans la Belgique francophone que cette expression est utilisée. Ce terme n'a pas d'équivalent exact dans les autres langues. En anglais, par exemple, les expressions « *outsourcing* » et « *offshoring* » n'ont pas exactement la même signification. Elles ne désignent en effet que deux aspects de la délocalisation. Les systèmes sociaux doivent décider s'ils acceptent ou refusent les délocalisations – il s'agit là d'une question épineuse. Si nous parvenons à déterminer les tâches pour lesquelles les Européens sont les plus qualifiés, comment, en effet, gérer au mieux les personnes qui se retrouvent marginalisées à l'issue du processus de délocalisation ? Les systèmes sociaux doivent faciliter le redéploiement des travailleurs bien plus qu'ils ne l'ont fait jusqu'à présent. Certains pays ont eu plus de difficultés que d'autres dans ce domaine. Le Danemark fournirait ainsi un parfait exemple de réforme du marché de l'emploi favorable au redéploiement de la main-d'œuvre, tandis que la France peine encore à élaborer une stratégie en la matière.

Le transfert de technologies est la dernière composante de la mondialisation que j'évoquerai aujourd'hui. Il nous faut ici penser en termes de compétences. Les systèmes sociaux génèrent-ils les compétences nécessaires ? Les systèmes éducatifs sont-ils en adéquation

avec notre besoin de développer les compétences nécessaires à l'utilisation des nouvelles technologies ? Les choses ne sont pas simples. Nous ne pouvons attendre de l'éducation qu'elle apporte une solution à tous les problèmes posés par la mondialisation. Mais souvenez-vous de ce que je vous expliquais concernant les travailleurs non qualifiés et la concurrence autour des travailleurs moyennement qualifiés des autres régions du monde. L'éducation et l'économie de la connaissance vont bel et bien de pair. C'est un des aspects de la mondialisation des technologies.

Assistons-nous, à l'heure actuelle, à une « course vers le bas » ? On observe en Europe une montée des inégalités, mais celle-ci est sélective. Certains pays ont ainsi amélioré leur niveau d'égalité. Nous sommes, de toutes parts, exhortés à réformer nos systèmes de protection sociale. Souvent, ces pressions ne sont pas directement liées à la mondialisation, mais à la nécessité de modifier l'équilibre entre mesures d'incitation et aides financières, et de promouvoir les économies dans le domaine de la protection sociale. Ces volets doivent être rééquilibrés. Le processus de délocalisation observé à l'heure actuelle résulte peut-être, en partie, d'une course vers le bas.

Il me semble cependant que cette thèse est contredite par plusieurs facteurs, notamment la stabilité du budget social. Les économies les plus sociales d'Europe, à savoir les pays nordiques, réalisent les dépenses les plus importantes dans ce domaine, et ont pourtant très bien réagi à la mondialisation. C'est le cas de la Finlande et de la Suède. Les écarts de salaires observés entre hommes et femmes sont certes encore inacceptables, mais ils diminuent. Les pays européens ont choisi de maintenir les salaires minimaux, ce qui suscite même, à l'heure actuelle, un débat en Allemagne. Ces évolutions sont en cours.

Il ne faut par ailleurs pas perdre de vue l'esprit de Lisbonne. La Stratégie de Lisbonne vise désormais davantage à relever le défi de la mondialisation, alors que son objectif implicite en 2000 était de concurrencer les Américains. La portée de la Stratégie est maintenant plus générale. Nous avons tous en tête le célèbre passage « devenir l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique au monde ». Voilà ce dont chacun se souvient au sujet de la Stratégie de Lisbonne. Pourtant, dans la même phrase était écrit : « ...capable d'une croissance économique durable accompagnée d'une amélioration quantitative et qualitative de l'emploi et d'une plus grande cohésion sociale ». Cela énonce clairement nos aspirations pour l'Europe. Il ne s'agit donc pas uniquement de modèles européens concurrents. Nous devons adapter nos modèles de façon à ce qu'ils intègrent les deux composantes de la Stratégie de Lisbonne.

Puisque nous en venons aux objectifs, il convient de revenir sur la façon dont les effets se manifestent. L'ajustement que nous devons entreprendre a souvent un coût immédiat. Les syndicats nous le rappellent en appelant à la grève, par exemple. Toutefois, si tout se passe bien, les bénéfices ne tarderont pas à l'emporter sur les coûts. En revanche, si cet ajustement est mal piloté, ce rééquilibrage coûts/bénéfices peut être long. C'est là que réside toute la difficulté pour les responsables politiques. C'est bien souvent ce qui risque d'entraver la poursuite des réformes.

Pour conclure, nous devrions faire nôtre le postulat selon lequel la mondialisation apporte des bénéfices, mais en sachant que ceux-ci sont parfois lents à se concrétiser. Et il arrive également qu'ils ne se concrétisent pas. C'est pourquoi il nous faut réfléchir aux meilleurs moyens d'ajuster nos économies. Nous devons au préalable reconnaître la nécessité des réformes, ce qu'ont d'ores et déjà fait la plupart des économies européennes. La politique

sociale évolue dans chacune des économies concernées. Même en France, notamment dans certains des domaines sociaux jusque-là intouchables, certains signes précurseurs indiquent que les réformes deviennent envisageables. Le vote de ce matin a montré que 69 % des participants étaient favorables aux efforts menés dans ce sens par Nicolas Sarkozy. Il faut y voir un message.

Nous devons néanmoins veiller à ce que le concept de justice sociale demeure au premier plan de notre réflexion concernant la réponse de l'Europe à la mondialisation. Cela signifie que nous devons chercher des solutions spécifiques à chaque contexte national, à chaque pays. Nous ne pouvons nous contenter d'appliquer strictement le modèle danois à la France. Cela ne marchera pas. Il existe trop de paramètres différents entre les deux pays. Toute la difficulté consiste à travailler chaque modèle social dans le détail, sans se soucier inutilement d'un modèle social idéal, commun à tous les pays. Car les détails revêtent ici une importance clé. Cela signifie que nous ne réaliserons les avancées nécessaires qu'en tirant un enseignement de l'expérience de nos voisins, notamment par la méthode ouverte de coordination, largement décriée par le passé.



Marco MIRA d'ERCOLE, administrateur principal, Division des affaires sociales, OCDE

Les questions posées par les organisateurs sont tout à fait pertinentes et je ne suis pas certain de pouvoir apporter des réponses appropriées à toutes. J'aimerais d'abord prendre un peu de recul et vous faire part d'une réflexion plus générale. Le modèle social européen, d'une part, et la mondialisation, d'autre part, sont des concepts aux connotations très différentes, qui jouent un rôle essentiel dans les discussions actuelles sur la politique à adopter, en France et en Europe.

D'un côté, la mondialisation est souvent présentée comme un danger pour la construction du modèle social européen. Or cette affirmation est incorrecte dans la mesure où elle ignore les facteurs internes (indépendants de la mondialisation) qui devraient nous inciter à effectuer des réformes afin de répondre aux attentes de nos concitoyens. En ce sens, je suis tout à fait d'accord avec ce que M. Begg affirmait à l'instant. Le principal objectif d'une réforme dans le domaine social n'est pas de mieux servir les intérêts d'une économie mondiale mais de mieux répondre aux attentes de nos concitoyens. Il est important de répondre à leurs attentes et à leurs questions.

D'un autre côté, les institutions de protection sociale sont souvent présentées comme un obstacle aux exigences économiques. Cette lecture de la situation est tout aussi réductrice dans la mesure où elle ignore le rôle productif que la protection sociale peut être amenée à jouer dans l'amélioration de notre réponse aux défis de la mondialisation. Ce n'est pas d'une politique sociale plus pauvre dont nous avons besoin mais d'une politique sociale plus ambitieuse.

Revenons-en aux trois questions posées par les organisateurs. Tout d'abord, pouvons-nous légitimement parler d'un « modèle social européen » ? Il semblerait que oui, si l'on envisage ce modèle comme un ensemble de pratiques et d'aspirations, mais pas si on l'envisage comme un ensemble cohérent de réalisations dans le domaine social au niveau européen. J'argumenterai sur ce point plus loin. D'autre part, concernant l'impact de la mondialisation sur

la politique sociale, il me semble qu'il est fortement exagéré. La mondialisation est l'un des facteurs structurels qui nécessitent une adaptation, sans toutefois signifier la fin de toute initiative de la part des autorités publiques. Enfin, la dernière question posée est une question complexe à laquelle je ne peux apporter de réponse claire. Avant de déterminer quels sont les pays les mieux adaptés, il faudrait d'abord convenir d'objectifs finaux qui serviront de critères d'évaluation du système. J'aimerais proposer un critère plus général : la mondialisation suppose non seulement de nouvelles contraintes mais également de nouveaux défis. Le défi le plus difficile de la mondialisation est celui lié à l'asymétrie dans la distribution de ses coûts et de ses bénéfices. Le système de protection sociale qui parviendra à corriger l'asymétrie actuelle entre ceux qui bénéficient de la mondialisation et ceux qui n'en bénéficient pas sera le système le mieux adapté à la mondialisation.

J'aimerais à présent apporter une justification à ces réponses brèves. Pouvons-nous parler d'un modèle social européen unique ? Oui, si l'on considère le système à l'échelle européenne d'élaboration et de contrôle des politiques sociales dans une variété de domaines, *via* la Méthode ouverte de coordination et les indicateurs communs. De manière plus générale, la politique sociale européenne peut être considérée comme une tentative ambitieuse de replacer les politiques sociales dans le cadre de la politique économique ; tentative dont l'issue est encore incertaine.

Nous pouvons également parler d'un modèle social européen si l'on se réfère aux valeurs partagées. Dans tous les pays, il existe une étroite corrélation entre les inégalités perçues et le rôle joué par les gouvernements en vue de les réduire. À niveaux d'inégalité réelle égaux, le seuil de tolérance des Européens est moins élevé. Ainsi, les États-Unis et le Portugal présentent les mêmes inégalités de revenus mais les Portugais sont beaucoup plus nombreux à les considérer comme « excessives » en comparaison avec les Américains.

Est-il possible de parler d'un modèle social unique en Europe en termes sociaux ? La réponse à cette question est beaucoup moins évidente dans la mesure où les différences au sein de l'Europe sont en général plus importantes que celles entre les pays européens moyens et les pays non européens (aussi bien en termes d'emploi qu'en termes sociaux). Lorsque l'on compare les inégalités de revenus entre les pays, les différences se révèlent considérables (du simple ou double). Les inégalités de revenus aux États-Unis sont comparables à celles constatées en Italie et au Portugal. Ainsi, au sein de l'Europe, les différences sont aussi importantes que celles constatées entre l'Union européenne et les États-Unis.

La constatation est la même en termes de mobilité sociale. Des différences considérables existent entre les pays en termes d'élasticité intergénérationnelle de revenu. La mobilité sociale est faible aux États-Unis, au Royaume-Uni et en Italie, et est plus élevée en Australie, au Canada et dans les pays nordiques. Les pays présentant une faible mobilité sociale se caractérisent également par de fortes inégalités de revenu.

Qu'en est-il de l'impact de la mondialisation sur le système de protection sociale ? De manière générale, les gens sont anxieux et redoutent une baisse du social. Ces inquiétudes sont excessives. En 1999 le *New York Times* écrivait : « *Le plus grand mythe concernant la mondialisation veut qu'elle soit nouvelle* ». Il n'en est rien. Les historiens sont là pour nous rappeler que l'internationalisation n'a retrouvé le niveau qu'elle avait atteint avant la Première Guerre mondiale qu'au milieu des années 1980. Ces inquiétudes reposent également sur de faux arguments. Une économie ouverte sera en général plus riche et davantage exposée aux chocs extérieurs, ces deux facteurs étant à l'origine d'une hausse de la demande en termes

d'assurance sociale. Les avantages sociaux font également partie du « revenu social » des travailleurs, ce qui signifie que toutes mesures visant à baisser la protection sociale amèneraient les salariés à demander une compensation. L'abaissement de la protection sociale n'entraînera pas automatiquement une réduction des coûts de la main-d'œuvre.

Les données empiriques réunies à ce sujet n'indiquent pas non plus une baisse du social. La mondialisation n'a pas, à ce jour, entraîné une réduction des dépenses sociales. La baisse des dépenses sociales enregistrée en Suède au début des années 1990 est imputable à une crise interne. Dans la plupart des pays de l'OCDE, la tendance est à la hausse. La mondialisation n'a pas non plus mené à une hausse des recettes fiscales, ni dans leur ensemble ni si l'on se réfère aux taxes sur les facteurs mobiles. La part des impôts sur les sociétés dans le PIB est à peu près constante, dans la mesure où la baisse des taux d'imposition a été compensée par l'élargissement de l'assiette de l'impôt.

Qu'en est-il de l'impact de la mondialisation sur les inégalités ? Plusieurs intervenants ont fait référence à ces effets et, en théorie, nombreuses sont les raisons de penser que la mondialisation puisse creuser les disparités en termes de revenu. En pratique, les économistes ont du mal à séparer l'impact de la mondialisation d'autres facteurs tels que le progrès technologique, mais il est moins important de déterminer la cause principale de l'augmentation de ces inégalités qu'il ne paraît. L'important est que ces phénomènes se produisent dans un monde qui s'est « globalisé » et auquel il nous faut nous adapter. Les inégalités de revenus parmi les travailleurs à plein temps ont augmenté d'environ 10 %, affectant principalement les hommes. Cette tendance est essentiellement due à une augmentation des revenus au sommet de l'échelle de distribution, les revenus minimums et les autres facteurs ayant modéré ces tendances dans la partie basse de l'échelle de distribution des revenus.

Autre tendance : les inégalités de revenus parmi les ménages. Entre 1985 et 2005, ces inégalités augmentaient de 2 % passant de 30 % à 32 %, un accroissement certes faible mais généralisé. Cet accroissement, enregistré à diverses périodes selon les pays, est plus important entre 1985 et 1995 qu'au cours de la décennie suivante, en raison de son ampleur au Royaume-Uni, en Nouvelle Zélande, aux États-Unis, au Mexique et en Turquie. À partir de 2000, l'Allemagne, les États-Unis, la Norvège, l'Italie, le Canada et la Finlande enregistrent un fort accroissement de ces inégalités tandis qu'elles diminuent au Mexique, en Australie, en Suède et au Royaume-Uni.

En conclusion, la mondialisation est l'un des facteurs structurels nécessitant l'adaptation de notre système de protection sociale mais il n'est pas le facteur le plus important. Les autres facteurs structurels en cause sont liés aux changements sur le marché du travail, aux changements démographiques ainsi qu'à l'émergence de structures familiales différentes. Si l'on devait établir une hiérarchie de la performance dans le domaine social, les pays dont le système social repose davantage sur un modèle où l'homme est le « soutien de famille », comme le Japon ou l'Allemagne, sont confrontés à des défis plus importants. Dans ces pays, les inégalités se sont considérablement creusées au fil des ans.

Christoph SCHUMACHER-HILDEBRAND

Merci. Je passe la parole à M. Jenkins qui doit représenter les syndicats mais aussi les partenaires sociaux.



**Tom JENKINS, conseiller principal du secrétaire général,
Confédération européenne des syndicats**

Je représente les partenaires sociaux quand les patrons sont d'accord avec nous. Comme Iain Begg, je précise que je ne suis pas anglo-saxon mais gallois. Sans trop massacrer votre langue, je vais essayer de faire un point et de tenir un discours éminemment politique. Je suis d'accord avec Marco sur le fait que c'est un sujet politique. Ce n'est pas un sujet technique, ni un sujet qui concerne les sociologues et les économistes. À mon avis, il y a un piège dans la question. On pourrait la lire ainsi : « Doit-on comparer les modèles sociaux nationaux et le modèle social européen ? »

On a tendance à souligner les différences des modèles entre les 27 pour ne pas chercher à renforcer la dimension sociale du marché unique au niveau européen. Cela relègue la recherche de la politique sociale au niveau national, où les États membres sont en compétition, pour l'investissement en particulier. Prenons un exemple. On a parlé du système de flexisécurité danois. On nous dit que c'est le modèle à suivre, alors qu'il n'y a pas de comparaison. D'ailleurs, nous avons un petit problème technique avec l'OCDE : c'est la question des indicateurs synthétiques qui sont utilisés pour démontrer la place de la flexibilité au Danemark. Nous pensons que ces indicateurs sont erronés. Mais je ne suis pas un technicien.

Iain Begg a mentionné le professeur André Sapir. Pour un Belge, il est presque anglo-saxon. Il est devenu le « chouchou » de la présidence britannique. Vous vous souvenez du conseil informel de Hampton Court, pendant la deuxième moitié de 2005, quand Tony Blair voulait changer le monde social et la place de l'Europe. Il a un peu fait faillite : il pensait que Mme Merkel serait déjà Chancelière et finalement c'est M. Schröder qui est arrivé à Hampton Court. Les choses n'auraient sans doute pas été différentes : je ne crois pas que Mme Merkel aurait été d'accord avec Tony Blair sur toutes ses positions. Toutefois, depuis ce sommet de Hampton Court, il y a eu une impulsion vers des positions très anglo-saxonnes. Je me demande souvent pourquoi le gouvernement britannique a tellement d'influence sur les politiques européennes, alors que c'est un pays qui n'est pas dans la zone euro, ni dans la zone Schengen. C'est un pays qui pourrait décider s'il accepte les politiques de justice d'affaires intérieures, qui ne signe pas la charte des droits fondamentaux de l'Union européenne. Pourquoi vous, Messieurs et Mesdames les Français et Françaises, les écoutez-vous autant ?

La politique britannique est devenue la *lingua franca*. Nous avons une critique de la méthode Sapir. Comme Iain Begg le soulignait, les sociologues vous diront que plus on creuse, plus on peut trouver de modèles. Il y a les Nordiques, les Anglo-saxons, les Continentaux, les Méditerranéens, etc. Sapir, pour aider sa thèse, met les Néerlandais dans le modèle nordique. Pourquoi ? Je pensais que le *Polder model*, c'est plutôt un modèle germanique. Cela marche assez bien aux Pays-Bas. On attaque le modèle continental France-Allemagne mais on ne dit pas que le Luxembourg marche assez bien, l'Autriche aussi. Je me demande parfois si les études sociologiques ne deviennent pas des alibis pour les politiques.

Qu'est-ce que le modèle social européen ? Monsieur le président, vous nous avez donné une définition, on peut en trouver d'autres. Puisque nous sommes en France, « liberté, égalité, solidarité », ce n'est pas mal. Je crois qu'il y a là un « paquet » différent ce que connaissent les États-Unis. En particulier la définition de la liberté. Pour les Américains, la « liberté » se place en première, en deuxième et en troisième position. Alors que la « solidarité » est plutôt

absente. Il y a d'autres définitions. Celle que nous préférons au niveau syndical, c'est la question des États providence et des services publics. On a aussi rappelé aujourd'hui l'importance du dialogue social. Les pays européens sont les seuls à lui accorder une place primordiale, notamment dans le Traité de Lisbonne. Toutefois, dans la constitution, le dialogue social était dans la partie A, maintenant elle est dans le traité de mise en fonction. Nous avons perdu un peu de profil sur ce point. Je ne veux pas m'immiscer dans la politique française mais je me demande encore ce qu'est devenu le fameux plan B...

Notre centre de recherche de la Confédération européenne des Syndicats a réalisé une étude empirique sur le modèle social européen. Je ne vais pas entrer dans les détails mais nous avons trouvé des similarités, un groupe distinct de treize pays. La Grande-Bretagne et l'Irlande sont à part, au milieu de l'Atlantique. Les anciens pays communistes n'ont pas, par définition, participé au contrat social de l'Europe au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. L'Europe est une démocratie sociale, comme le dit le nouveau traité, une économie sociale de marché. C'est l'idéologie de l'Europe. Malgré les changements ici et là dus aux élections, je crois qu'il y a un mouvement populaire pour plébisciter notre modèle. Chez les Polonais, l'attachement au modèle européen est très grand. Nous refusons l'argument invoqué par la Commission, selon lequel la très grande diversité des modèles dans l'Union européenne signifie que le modèle social européen n'existe plus.

Au niveau syndical, nous prenons une position très nette sur la question de l'élargissement vers l'Est. Nous sommes contre les périodes transitoires. Cette position inclut les syndicats français mais les syndicats allemands et autrichiens qui sont les deux seuls à avoir voté contre. Il faut faire toujours attention sur les questions de migration. Le droit de la liberté de mouvement des personnes est acquis pour tout le monde. C'est la liberté de mouvement des travailleurs qui est en cause. On sait bien qu'à Berlin, des milliers de travailleurs se déclarent *self-employed*, donc ils ne sont pas protégés. C'est une des raisons pour lesquelles nous, au niveau européen, sommes pour la liberté des mouvements des travailleurs. Nous savons très bien qu'ils viendront de toute façon. Il vaut mieux qu'ils aient des papiers en règle, pour que nous puissions les syndiquer et leur assurer le minimum – par exemple pour le salaire. C'est une des raisons pour lesquelles la discussion est vive en Allemagne sur cette question des minima sociaux.

Point suivant. La question du marché unique du travail se développe. C'est une question de migration, mais c'est aussi une question plus générale. On commence avec la construction, on parle aussi des transports. Il y a 500 000 Français à Londres dans les services financiers, dans la publicité, etc. Ceux-là n'ont pas besoin de syndicat. Ou plutôt ils ont besoin de syndicat mais ils ne sont pas très demandeurs car ils occupent de bons postes. Concernant les Polonais, un marché unique du travail au niveau européen se développe. Donc il faut des solutions européennes. On a vu la bataille sur la directive sur les services, que nous avons gagnée. Une des raisons de notre victoire, c'est que Bolkestein rime avec Frankenstein... Mais la bataille continue.

Dans les propositions de la Commission sur le marché unique, on constate qu'elle refuse d'aller au-delà sur les services intérêts généraux et d'introduire une directive de législation. La Commission dit : « vous avez le traité, cela suffit ». De notre point de vue, le compte n'y est pas. Il y a aussi deux affaires en cours très importantes sur la question du marché unique du travail. Le jugement sera rendu devant la Cour de Justice européenne le 11 novembre concernant les entreprises Laval et Viking. Dans les deux cas, il s'agit de travailleurs (dans la

construction et le secteur maritime) qui ont pris du travail en Suède et en Finlande, sur la base des conditions en vigueur dans leur pays d'origine, les pays baltes. Les travailleurs se sont mis en grève à Vaxholm. Ces jugements attendus dans moins d'un mois auront de vastes répercussions.

Je passe à trois autres points importants. D'abord la flexsécurité. Un des participants dans la table ronde précédente a dit qu'il y a eu un accord entre les partenaires sociaux sur la flexsécurité. Ce n'est pas vrai. La position adoptée par la CES est très critique de la position de la Commission sur ce sujet. Nous voulons réintroduire la responsabilité des entreprises dans l'agenda. Deuxième point, nous avons fait une analyse conjointe sur les défis essentiels auxquels les marchés européens du travail sont confrontés. Nous nous sommes mis d'accord sur un certain nombre de problèmes, notamment sur le fait qu'il existe des *insiders* et des *outsiders* – autrement dit ceux qui sont dans le marché du travail avec des contrats à durée indéterminée et puis les autres, qui ont des contacts précaires. Là commence nos divergences. La Commission dit que, pour avoir l'égalité, il faut que tout le monde devienne des outsiders, avec les conditions sociales des outsiders. Ce que nous refusons. La question des *insiders* et des *outsiders* a été éliminée de l'ordre du jour, en accord avec les employeurs. Il y a certes des points que nous allons travailler, concernant le dialogue social. C'est peut-être ce qui explique le malentendu. Je sais bien que le baron de Seillière a déclaré dans une interview que c'était un accord sur la flexsécurité. Je sais que le président Barroso en a dit autant. Mais ce n'est pas un accord sur la flexisécurité. S'il y a des journalistes présents ici, je vous en prie, dites-le clairement.

Deux points pour finir sur la communication de la Commission, sur sa vision d'un marché unique moderne. C'est un curieux document publié il y a deux jours. Il dit notamment que l'Union européenne a raison d'imposer ses standards à travers le monde. Dans les discussions entre la Chine et le Japon, les normes européennes sur les agents chimiques deviennent la base de référence. L'Europe fait la même chose par exemple avec les GSM : nous battons les Américains sur l'imposition de normes internationales. Mais pour ce qui est des normes sociales, je ne vois rien du tout dans les propositions de la Commission. Pourtant, si elles fonctionnent à l'échelle du marché intérieur européen, nous pourrions aussi les promouvoir sur le marché extérieur.

Deuxièmement et finalement, on ne voit nulle part la vision sociale de la Commission. Certes, elle en parle. Mais comme l'a dit quelqu'un dans la table ronde précédente, c'est plutôt pour suggérer que cela doit se faire au niveau national. Là encore, nous refusons une telle position. Il faut des législations. Nous espérons que la présidence française changera le cap de la Commission sur ce point. Il est difficile de dire que la CES travaille main dans la main avec un gouvernement comme celui qui est aujourd'hui aux affaires en France, c'est pourtant ce que nous voulons faire. Merci beaucoup.

Christoph SCHUMACHER-HILDEBRAND

Je voudrais vous poser une question : comment faut-il adapter la Stratégie de Lisbonne pour donner une plus grande importance à la question sociale ?

Iain BEGG

Tout d'abord, la Stratégie de Lisbonne préconise à la fois une stratégie sociale et l'inclusion sociale. Sur ce point, je dois dire que les résultats sont encourageants. C'est du moins ce que

semblent indiquer les rapports bisannuels soumis à Bruxelles. Cela soulève une nouvelle question. Est-il préférable que le système fonctionne ou qu'il soit intégré à la Stratégie de Lisbonne ? Cela représenterait un surcroît de travail pour les ministres chargés d'appliquer la Stratégie de Lisbonne. Cette charge supplémentaire serait excessive, et nuirait à la dimension sociale de l'ensemble. J'ignore donc quelle est la réponse à cette question.

Tom JENKINS

L'accord de Lisbonne est d'abord un accord politique, avec des négociations. Lisbonne, c'est un tabouret à trois pieds : il y a l'économie et la croissance qui sont mises en avant, puis au conseil de Stockholm, on a ajouté le développement durable, l'environnement et le social. Le problème, c'est d'établir la hiérarchie entre les différents pieds. C'est là que nous voulons rouvrir le débat. Mais nous reconnaissons qu'il y a un processus à améliorer – qui a d'ailleurs été renouvelé. Ce n'est plus le même qu'en 2000. Il intègre les partenaires sociaux, ce que nous jugeons positif. À l'origine, c'était une machine intergouvernementale, avec la Commission un peu en dehors de la procédure. Les choses ont évolué.

Christoph SCHUMACHER-HILDEBRAND

Les lignes directrices sont aujourd'hui en discussion, cela veut dire que le Conseil européen en 2008 va décider si nous aurons des lignes directrices qui seront plus sociales que celles dont nous discutons aujourd'hui.

Vous avez mentionné que vous êtes en faveur du marché unique en Europe pour la migration. C'est une question très sensible. Nous en avons débattu, ainsi que de cette fameuse Blue Card. D'autre part, je pense qu'avec 27 pays assez différents, il est très difficile d'avoir un marché du travail unique. Par exemple, les chiffres sont très différents pour le salaire minimum. À Luxembourg et en France, les salaires minimums sont assez élevés. On va ouvrir les marchés du travail, c'était la position de quelques pays, dont l'Allemagne. Je m'étonne que vous l'ayez évoqué alors qu'il existe un marché de travail unique en Europe.

Tom JENKINS

Nous disons que le marché de travail unique en Europe se développe de plus en plus. La question de la carte bleue européenne, c'est vraiment une compétition avec les États-Unis, qui « piquent » tous les meilleurs chercheurs indiens. Je me souviens qu'il y a quelques années, l'Allemagne a cherché à attirer les Indiens et cela n'a pas marché, même au niveau national. Mais là, on ne parle pas de salaire minimum, il s'agit de personnes qualifiées, à un niveau beaucoup plus élevé.

Deuxièmement, cela crée des problèmes de l'autre côté. Si nous prenons tous les docteurs en Inde ou en Afrique du Sud, ce sont les pays en développement qui paient pour l'éducation et la formation de ceux qui viennent travailler chez nous. Il y a donc une question de développement qui doit aussi être prise en considération.

Christoph SCHUMACHER-HILDEBRAND

Merci, je donne à présent la parole à la salle.

Dominique GUEZELOU

Bonjour, je suis membre du bureau du CIRIEC, une ONG présente dans 14 pays, qui s'intéresse à la place de l'homme dans l'Économie. J'ai envie d'inverser le titre de la table ronde pour demander : « la mondialisation est-elle adaptée aux différents modèles sociaux européens ? » En effet, on ne peut pas ignorer, me semble-t-il, le paradigme d'une mondialisation qui favorise une société de rentiers au détriment d'une société de production. Ne pourrait-on pas envisager de répondre au *dumping* social en s'inspirant des règles nord américaines sur les droits de douane *antidumping*? On pourrait introduire des droits de douane sociaux, et reprendre ainsi l'exemple que citait John Stiglitz dans son livre sur le Fonds monétaire international.

Yves CHASSARD

Je voudrais revenir sur la question de la réponse européenne à la mondialisation. Vous savez que, dans de nombreux pays européens, les opinions publiques attendent beaucoup. Elles attendent que l'Union, l'Europe, la Commission contribuent à apprivoiser, à domestiquer les effets négatifs de la mondialisation. En France, c'est une attente très forte qui s'exprime de temps en temps, notamment par le « non » à un référendum. Il me semble que nous sommes arrivés à un stade un peu mou de la réponse au niveau européen. Nous sommes convenus ensemble – c'est un peu la suite de Lisbonne – que nous n'allions pas mettre les systèmes sociaux en compétition, les uns avec les autres, que nous allions civiliser et adoucir les effets de cette compétition pour la transformer en saine émulation entre les différents systèmes sociaux. Je crois qu'il reste malgré tout un peu de compétition, même si souvent elle ne dit pas son nom. En réalité elle reste présente, et c'est peut-être assez salubre.

Il y a des domaines où la mondialisation est en marche sans que forcément on y prête énormément d'attention. Je prends un exemple pour souligner qu'il pourrait y avoir demain carence de l'action européenne : c'est le domaine de l'éducation. Je suis convaincu que l'enseignement primaire et secondaire restera national encore longtemps. En revanche, je suis tout aussi convaincu que nous sommes au début d'un mouvement de compétition internationale sur l'enseignement supérieur. Cela a commencé avec les classements de Shanghai et cela va continuer avec une mobilité croissante des institutions et une mise en concurrence des universités, des systèmes universitaires. Il serait tout à fait important et urgent de réfléchir à la suite de ce processus et d'imaginer des scénarios. Il n'est pas forcément invraisemblable de penser que dans vingt ans, l'éducation, l'enseignement supérieur pourrait quasiment ou totalement disparaître dans certains petits pays – je ne parle pas de la France, bien sûr. Pour être encore plus caricatural, il n'est pas invraisemblable que dans vingt ans, l'enseignement supérieur, au moins dans les disciplines non littéraires, se fasse dans une langue unique qui serait l'anglais. Nous sommes en plein dans la mondialisation, et je suis frappé de voir que nous sommes installés dans un confort un peu mou. Il me semble qu'on ne prête pas assez d'attention à ces phénomènes de fond.

J'ajoute un dernier point. Quand on ne fait pas de politique, on en fait souvent sans le savoir. C'est le cas au plan européen, les juges font de la politique. Je signale par exemple qu'un arrêt de la Cour de Justice a donné raison il y a quelques semaines à deux étudiantes – allemandes, me semble-t-il – qui, si elles avaient poursuivi des études dans leur pays, auraient été éligibles au bénéfice d'une bourse, d'un soutien. Le gouvernement allemand avait refusé de verser une bourse parce qu'elles voulaient aller étudier en Angleterre. Elles ont attaqué le gouvernement

allemand et la Cour de Justice leur a donné raison. À ce stade, la réponse politique à ce challenge de la mondialisation de l'enseignement supérieur est peut-être apportée par les juges de la Cour de Justice européenne. Je ne dis pas que c'est nécessairement mauvais, je dis que c'est regrettable si c'est la seule réponse.

Iain BEGG

Votre question était la suivante : plutôt que d'adapter les modèles sociaux à la mondialisation, ne devrions-nous pas adapter la mondialisation à nos modèles sociaux ? Vous avez mentionné certaines options telles que le recours à des lois *antidumping* social. Cette approche n'est pas envisageable, pour la raison suivante. Bien que vous vous gardiez d'employer ce terme, c'est au protectionnisme que vous faites allusion. Ce pourrait être une stratégie viable si nous considérons la mondialisation comme un jeu à somme nulle. Or nous reconnaissons qu'il s'agit bel et bien d'un jeu à somme positive ; bien qu'il offre des gains tactiques à court terme, le protectionnisme aura donc en définitive un effet négatif sur les retombées que nous pouvons escompter de la mondialisation. C'est là tout le problème, et la raison pour laquelle je préfère parler sans détour et mettre en évidence ce que recouvre réellement l'option que vous mentionnez. Nous devons la considérer comme capable de n'apporter qu'une sécurité à court terme, des bénéfices à court terme, et des moyens de remédier, à court terme, aux difficultés éventuelles. L'ajustement, qui est inéluctable, n'en sera que plus difficile. Tels sont les risques associés à l'approche que vous préconisez.

Marco MIRA d'ERCOLE

En ce qui concerne la première question sur les barrières sociales, il s'agit d'un problème complexe. Des directives destinées aux entreprises multinationales ont, par exemple, été négociées au sein de l'OCDE à l'initiative des États membres. Il s'agit là d'une question légitime et très importante. J'aimerais vous mettre en garde sur le fait que les politiques commerciales n'ont pas nécessairement un impact considérable sur la conjoncture sociale dans les pays. Il serait irréaliste de le penser. L'intégration de normes sociales dans les accords commerciaux multilatéraux est peut-être importante, cependant le plus important demeure l'amélioration des conditions sociales et de travail dans ces pays.

Une autre question a été posée. Je partage votre opinion sur notre ignorance des effets de la mondialisation sur l'éducation. Il se peut en effet que nous ne prêtions pas assez attention à ce domaine. Cependant, ses effets ne sont pas nécessairement négatifs, si on les envisage sous l'angle de la concurrence entre les systèmes universitaires des différents pays. Je ne vois pas en quoi cela pose problème. La situation serait différente si un pays en venait à perdre son université dans un effet d'entraînement. Il est donc légitime de s'en inquiéter. Cependant, les bénéfices de l'éducation universitaire ne profitent qu'à ceux qui font partie de ces institutions. Puisque nous parlons d'inégalité, il serait plus utile de se préoccuper du niveau d'éducation nécessaire pour obtenir un emploi que de s'inquiéter au sujet des étudiants universitaires, qui sont en général privilégiés. Ils disposent du soutien de leur famille.

Je ne pense pas que l'exemple que vous avez donné de la Cour de Justice européenne soit nécessairement une bonne chose. La mondialisation des économies est une réalité. Cependant, les normes sociales se globalisent également de plus en plus. Le droit d'interférer n'est donc pas obligatoirement une mauvaise chose. Il a existé par le passé et représente une méthode parmi d'autres.

Christoph SCHUMACHER-HILDEBRAND

Les objectifs et les orientations de l'OCDE ont vraiment changé chez nous, en Allemagne, avec ce rapport PISA sur les systèmes d'éducation. On parle en Europe d'avoir des universités excellentes. Avec des objectifs, avec des lignes directrices dans ces domaines-là, on peut vraiment influencer cette politique qui va être de plus en plus importante, car l'éducation fait aussi partie de notre modèle social.

Je suis tout à fait d'accord avec vous à propos de la communication. En France, le rapport Védrine vient encore de rappeler que les gens ont peur de la mondialisation. Les experts nous disent pourtant que l'impact n'est pas celui que l'opinion publique imagine. C'est effectivement une question de communication.

Tom JENKINS

Sur la question de l'éducation, c'est vrai que les Wallons en ont assez de voir des étudiants français envahir leurs universités... Sur les langues : si tout le monde parle l'anglais et une personne parle l'anglais *et* le français, alors cette personne a un avantage sur ceux qui ne parlent que l'anglais.

Voyons ce qui se passe à présent dans les discussions dans la Commissions et dans le conseil sur les instruments de défense commerciale. Nous avons une scission avec d'un côté les Britanniques et les Suédois, de l'autre côté les Français et les Allemands, sur la question : « une succursale européenne en Chine est-elle européenne ou chinoise ? » C'est la question des consommateurs. Les Britanniques et les Suédois qui ont de grands magasins veulent affaiblir ces défenses commerciales. En France et en Allemagne, où l'on fabrique encore, on veut les défendre. C'est une bataille qui se déroule en ce moment. M. Mandelson devait donner une communication la semaine dernière, mais elle a été reportée, il ne pouvait trouver de solution.

La question du consommateur contre le producteur devient de plus en plus importante. Les syndicalistes sont aussi des consommateurs, mais on leur répond : « Est-ce que vos tee-shirts sont fabriqués en Chine ? » Bientôt, ce ne sera pas seulement les tee-shirts, mais aussi des Airbus fabriqués en Chine, parce qu'ils sont moins chers. Doit-on avoir des étiquettes « Union made » ?

Christoph SCHUMACHER-HILDEBRAND

Je voulais dire que nous avons un Fonds européen d'ajustement à la mondialisation : jusqu'à maintenant, me semble-t-il, il n'y a eu que trois ou quatre demandes d'application pour ce fonds. On s'aperçoit que les conséquences de la mondialisation ne sont pas aussi importantes que les gens le croient.

Iain BEGG

Je me suis penché sur la question du Fonds d'ajustement à la mondialisation. Le Fonds a reçu, dans le budget européen, 500 millions d'euros. J'ai vérifié les chiffres pour 2006. Il s'avère que l'Europe a alloué 501 millions à un autre bénéficiaire... Il s'agissait, en l'occurrence, de transformer du vin en alcool industriel par distillation. Cet exemple en dit long sur les priorités.

Fabian ZULEEG, European Policy Centre

Dans la discussion sur les modèles sociaux, la mondialisation prend une importance énorme. Parfois, c'est un simple écran de fumée car il faut bien reconnaître que les modèles sociaux devront changer fondamentalement, de toute façon, à l'avenir. Les changements, il faudra les faire de toute façon, et cela n'a rien à voir ni avec la Chine, ni avec l'Inde, ni avec la mondialisation. De quels choix s'agit-il ? Ils portent sur les styles de vie, les choix de santé, le nombre d'heures de travail, de loisirs, sur les structures familiales et les choix de soutiens publics et privés. Nous vivons tous beaucoup plus longtemps qu'avant, on veut tous pouvoir faire certains choix au niveau des retraites. Surtout, nous pouvons choisir de ne pas avoir d'enfants. Tout cela a des conséquences fondamentales sur nos modèles sociaux. Une des questions qu'il faudra se poser, avec ou sans mondialisation, c'est : « quel jugement porte-t-on sur les services sociaux, qu'attendons-nous d'eux, en particulier au niveau de l'emploi ? »

De la salle

Une chose m'a manqué dans cette discussion, c'est le problème du vieillissement, qui va augmenter considérablement le coût des retraites et des soins de santé. On nous parle de budgets très déséquilibrés – 60 % de dettes publiques – on nous parle du réchauffement global qui va coûter énormément d'argent au gouvernement, mais on ne parle pas du tout de réduction de coûts. On ne nous dit pas qu'il faut réduire les coûts de nos systèmes de protection sociale. Existe-t-il d'autres moyens de protéger de la même façon ?

De la salle

Je suis doctorante à l'université de Toulouse. Je vais parler en français même si je suis non européenne. Ma question concerne la définition de la politique sociale européenne, côté plutôt politique et non économique. J'ai l'impression que nous sommes en train de parler d'une politique qui n'existe pas vraiment. Nous essayons de construire cette politique mais nous parlons tout à la fois, comme l'a bien dit M. Christoph Schumacher, de 25 politiques sociales, voire 26 si on parle de politique européenne sociale. Serait-il possible de réellement savoir ce que sont ces aides politiques sociales avant d'analyser l'impact que peut avoir sur elles la mondialisation ? C'est la même chose pour la politique étrangère. Comment peut-on parler de politique étrangère européenne quand l'Europe ne parle pas d'une voix mais de 25 ou 26 ?

Marco MIRA d'ERCOLE

Je suis plutôt d'accord avec la première intervention. Vous avez raison, les choix qui nous incombent ne nous seront pas dictés de l'extérieur. Cependant, il est nécessaire de prendre en compte les contraintes auxquelles nous sommes soumis. Vous avez mentionné le fait qu'une personne peut décider de ne pas avoir d'enfants. Cependant, le taux de fertilité peu élevé observé dans certains pays est la plupart du temps un signe de faillite de notre système, qui n'est pas bien adapté. En général, si vous demandez aux gens quelle serait selon eux la taille idéale de leur famille, leurs réponses n'ont pas changé avec le temps. Il existe un écart entre la fertilité désirée et la fertilité réelle. Ainsi, si les gens ont moins d'enfants qu'ils ne le désirent, c'est en raison de leur situation. La plupart du temps, c'est un signe d'échec de la politique sociale.

Il est vrai que nous n'avons pas parlé de la manière de réduire les coûts des prestations sociales. Je suis d'accord avec vous sur le fait que nous devons répondre à de nouveaux défis

et favoriser une plus grande efficacité à moindre coût. La réforme du système des retraites est ainsi loin d'être résolue, malgré les réformes en cours dans certains pays. Il est important de ne pas oublier non plus l'impact démographique. On parle des retraites mais il faut aussi prendre en considération une question aussi complexe que la prise en charge à long terme des personnes âgées. Cela représente des coûts potentiellement élevés, aussi importants que la retraite et les pensions.

Iain BEGG

Premièrement, je tiens à réitérer ce que j'ai affirmé tout à l'heure. La mondialisation n'est pas un phénomène unique, mais un ensemble de phénomènes. Par conséquent, chacun des différents volets de la mondialisation doit faire l'objet d'une réflexion distincte, et appelle une réponse sociale spécifique. La mondialisation ne présente pas un, mais cinq ou six visages. Il faut donc les considérer séparément. Ma deuxième remarque reprend l'un des leitmotifs de Tony Atkinson : la mondialisation nécessite une réponse de la part des acteurs de la politique sociale. Elle suppose un ajustement plus rapide. Or celui-ci n'est possible qu'à condition de disposer d'instruments sociaux permettant, par exemple, de reconvertir la main-d'œuvre, d'apporter des solutions en période de chômage, etc. Nous avons besoin d'une infrastructure de protection sociale à même de relever les défis de la mondialisation.

Troisièmement, l'intervention de M. Tanzi comportait, selon moi, un appel implicite à la privatisation des risques sociaux. Cela n'a pas été dit ouvertement, mais c'est néanmoins ce que j'ai compris. Sur ce point, il nous faut adopter une approche macro-économique. La moitié de la population travaille, l'autre ne travaille pas. Nous partons donc d'un constat très simple. Ceux qui travaillent subviennent aux besoins de ceux qui ne travaillent pas, leur permettant ainsi de manger, de consommer ou de réaliser d'autres dépenses. Ce mécanisme peut être orchestré de différentes façons. Grâce à l'épargne, qui constitue alors une source de revenus. Il s'agit, en substance, du mode de fonctionnement des retraites aux États-Unis. Certains Américains souscrivent à des régimes de retraite privés, qui verseront les prestations de retraite auxquelles ils peuvent prétendre. Ils souscrivent également parfois à des régimes d'assurance maladie privés, ou bénéficient de dispositifs spéciaux par le biais de leur employeur. En Europe, les dépenses de santé sont en partie couvertes par des caisses publiques.

Nous devons donc reconnaître que les besoins sont les mêmes au plan macro-économique, mais qu'il existe différentes façons d'y répondre au plan micro-économique. C'est un point essentiel à ne pas perdre de vue. Essayez, par exemple, d'évaluer le montant total des prestations sociales, qu'elles soient partiellement prises en charge par le secteur public, ou financées intégralement *via* des organismes privés. Vous vous apercevrez qu'il existe bien plus de correspondances étroites que de disparités entre les pays riches. Les Américains, par exemple, consacrent 14 à 15 % de leur PIB aux dépenses de santé, et sont, malgré cela, 40 millions à ne pas avoir de couverture-santé. Nous pouvons par conséquent affirmer que l'Europe, qui consacre par ailleurs un budget plus réduit aux soins de santé, enregistre de meilleures performances en la matière.

La politique sociale est, dans une large mesure, une compétence nationale, et elle le restera. En effet, je ne pense pas qu'un jour Bruxelles nous impose un modèle européen et nous dicte la façon de traiter certains points précis, comme le montant des pensions de retraite. À chaque pays de prendre les décisions qu'il jugera nécessaires ou adaptées. Cette compétence peut

même s'exercer à l'échelon infranational, le pouvoir de décision incombant alors aux régions, par exemple. Toutefois, certains volets de la réforme sociale, comme la question des migrations ou de la mobilité transfrontalière, pourraient donner matière à l'élaboration de normes européennes. C'est là que réside la principale difficulté pour les gouvernements nationaux : faut-il européeniser une partie de la réforme sociale, tout en laissant aux autorités nationales le soin de prendre les grandes décisions relatives à la redistribution ?

Tom JENKINS

En ce qui concerne la première question, vous semblez dire que nous voulons figer des systèmes dans le béton une fois pour toutes. Ce n'est pas vrai : on sait très bien qu'il va falloir individualiser les choses, à cause notamment des modes de vie. Il faudra adapter le modèle, mais nous pensons qu'il faut malgré tout un axe européen. Les dispositions sociales devront être de compétence nationale, mais il faut cependant assurer une certaine convergence que nous voyons déjà poindre. Vous avez parlé par exemple de pourcentages des impôts qui se ressemblent. Par ailleurs, nos systèmes de sécurité sociale contribuent à la prospérité plutôt qu'ils ne la sapent. Là, nous sommes plutôt dans une situation de cercle vertueux que de cercle vicieux. Quant à trouver d'autres solutions, si cela ne relève pas du domaine public, il faudra bien que cela relève du privé. On privatise beaucoup les retraites au Royaume-Uni, et on se rend compte que cela n'est pas sans dangers.

Christoph SCHUMACHER-HILDEBRAND

Si vous voulez diminuer les coûts des retraites, vous disposez de trois moyens. Vous pouvez réduire la valeur des prestations ; ou bien demander aux gens de travailler plus longtemps ; ou encore augmenter l'impôt. Il n'y a pas d'autres solutions. On peut ajouter un quatrième moyen, qui consiste à faire payer les autres. Les Norvégiens ont ainsi investi dans le reste du monde, et c'est le reste du monde qui va payer les retraités norvégiens. Voilà les choix qui s'offrent, il n'y en a pas beaucoup d'autres, ne nous faisons pas d'illusions.

Nous avons de très bons exemples dans les États membres. Dans mon pays, nous avons changé la législation sur les retraites et nous allons devoir travailler plus longtemps, jusqu'à 67 ans. Nous avons aussi amélioré le système de retraites privées pour ne pas dépendre uniquement du système public de retraites. Je crois que c'est une décision qui relève de la compétence de chaque pays individuellement. Dans mon pays, il est très important de garantir un haut niveau de protection sociale. Nous pensons en outre qu'il faut le faire pour assurer une certaine mobilité, par exemple, dans l'emploi. Nous avons parlé de flexsécurité ; nous considérons, toujours en Allemagne, qu'il s'agit d'un enjeu crucial, qu'il vaudrait mieux définir au niveau national. Il ne sera pas possible de travailler sur la base d'instructions venant de l'Union. Il faudra forger des approches nationales et cela va faire l'objet de discussions dans les temps à venir.

On l'a vu tout au long du débat, la mondialisation revêt des aspects multiples, positifs et négatifs, démographiques comme économiques et sociétaux. Il va falloir essayer de convaincre l'opinion publique que la mondialisation n'est pas nécessairement synonyme d'un démantèlement de notre modèle de société européen. Ce modèle, à mon avis, continuera de vivre pendant des décennies.

23 novembre 2007
3^e demi-journée

Les États membres de l'Union
européenne face à la
mondialisation :
quelles stratégies communes ?



Introduction de Philippe MILLS, directeur général adjoint du Centre d'analyse stratégique

Je vous remercie d'être venus participer à cette troisième demi-journée de notre colloque sur l'Europe dans la mondialisation. La réconciliation des pays européens a constitué l'enjeu central du premier demi-siècle de la construction européenne. Aujourd'hui, il est probable que l'insertion dans la mondialisation constitue l'horizon stratégique vis-à-vis duquel l'Union européenne est appelée à agir et à trouver un sens aux yeux des citoyens et des gouvernements des États membres pour les prochaines années voire les prochaines décennies. C'est dans cet horizon que s'inscrit ce colloque ouvert par le ministre, Éric Besson, et par le commissaire Jacques Barrot. Il nous a permis hier de dresser un état des lieux des réalités économiques et sociales de l'Union européenne dans la mondialisation, et d'esquisser certaines pistes de solution. Sans prétendre résumer ces premiers débats, je vous livrerai cependant quelques leçons qui me paraissent d'ores et déjà pouvoir être tirées.

Premièrement, le vocable mondialisation ne doit pas nous faire oublier que les pays de l'Union européenne sont confrontés à des compétiteurs qui leur ressemblent. Les compétiteurs sont d'abord eux-mêmes. Ce sont ensuite les pays de l'OCDE au premier rang desquels les États-Unis et dans un degré moindre les pays émergents. Nous avons montré hier quelques statistiques très illustratives en matière de part relative de la Chine et de l'Inde.

Deuxième élément, l'Union européenne à 27 est probablement la zone économique la plus hétérogène au monde, comme le montrent les chiffres de PIB par habitant, que ce soit en euro courant ou en parité pouvoir d'achat. Cela présente des avantages en termes d'attractivité pour les investissements étrangers, mais également des inconvénients en termes de cohésion sociale et de cohérence des politiques publiques à mener.

Troisième élément intéressant, l'Union européenne possède de nombreux atouts pour faire face et agir dans la mondialisation : la qualité de ses ressources humaines, ses capacités en termes de recherche, la force de ses différents modèles sociaux qui ont des éléments communs plus importants qu'on ne le croit, ou encore les bénéfices de la monnaie unique en matière de niveau bas du coût du capital pour la zone euro. En même temps, l'Union européenne est confrontée à un important défi – qui n'est pas toujours lié à la mondialisation – le vieillissement de sa population, ainsi qu'à ses retards en matière d'enseignement supérieur et d'innovation. Un intervenant a même soutenu qu'il était possible que certains pays parmi les États membres n'aient plus d'enseignement supérieur à horizon de quelques décennies.

Ces quelques rappels sont très généraux et très rapides. Je tenais cependant à vous les livrer en préambule pour resituer les discussions que nous allons avoir ce matin, qui sont davantage opérationnelles, mais qui s'intègrent dans le paysage ainsi dessiné.

C'est en effet pour nous demander ce que peuvent être les pistes d'action de l'Union dans la mondialisation, aussi bien au niveau de ses États membres qu'au niveau communautaire, que nous sommes réunis aujourd'hui. Vous le savez, la France est traditionnellement mobilisée sur ce sujet. Elle l'est encore davantage dans la perspective de la présidence de l'Union qu'elle va exercer au deuxième semestre de l'année 2008. C'est donc dans cet horizon opérationnel

assez court que s'inscrivent les travaux du présent colloque : ils pourront être utilisés dans le cadre de la mission de réflexion sur la Stratégie de Lisbonne et son évolution après 2010 que Madame la ministre de l'Économie, des Finances et de l'Emploi et le ministre des Affaires sociales ont confiée à M. Cohen Tanugi, dont je salue la présence aujourd'hui.

Pour structurer nos réflexions, il nous a paru utile de distinguer trois grands registres politiques sur lesquels l'Union européenne et ses États membres interviennent d'ores et déjà de manière conjointe et qui renvoient tous trois à des enjeux opérationnels très actuels.

Le premier registre est celui de la coordination des politiques économiques et sociales nationales, thème de notre première table ronde. Elle nous permettra d'évoquer quelques-uns des cadres de coordination, de coopération dont dispose aujourd'hui l'Union : le pacte de stabilité et de croissance, les concentrations de politique économique, la Stratégie de Lisbonne et l'agenda social. Elle nous permettra d'y réfléchir de manière d'autant plus concrète que l'année 2008 va aborder un nouveau cycle pour la Stratégie de Lisbonne, fondé sur la révision des lignes directrices intégrées pour la croissance et pour l'emploi, l'adoption d'un nouveau programme communautaire de Lisbonne et la présentation de 27 nouveaux programmes nationaux de réforme par les gouvernements. Par ailleurs, la Commission venant d'adopter une communication sur le marché intérieur, notamment dans sa dimension sociale, cette question nourrira également les débats au cours de l'année 2008.

Quelles orientations les États membres de l'Union doivent-ils privilégier au niveau macro-économique et au niveau macrobudgétaire ? Quelles réformes structurelles notamment en termes d'emploi, d'éducation, de formation ou de recherche-développement doivent-ils prioritairement engager ? Quelle coordination des politiques sociales est-il possible de mettre en place face au vieillissement, en matière d'accueil de la petite enfance ou encore de lutte contre l'exclusion ? Voici quelques questions sur lesquelles nos trois premiers intervenants essaieront d'apporter leur éclairage, sous la présidence de Xavier Prats-Monné, directeur de l'Emploi, de la Stratégie de Lisbonne et des affaires internationales de la Commission, dont je salue la présence, d'autant qu'il remplace au pied levé Mme Maria João Rodrigues, retenue à Bruxelles par des réunions de la présidence portugaise.

L'utilisation des outils communs que sont le marché unique et le budget communautaire fera l'objet de notre seconde table ronde présidée par M. Zahradnik, ancien conseiller économique du président de la République tchèque. Ce deuxième registre opérationnel offre lui aussi d'importantes perspectives de réflexion et de pistes d'action concrètes. Je pense notamment à celles qui concernent le marché intérieur européen et son approfondissement éventuel, à l'exercice de la révision du budget de l'Union qui s'ouvrira dans quelques mois, ou encore au fonds européen d'ajustement à la mondialisation, dont un premier bilan peut être esquissé.

Quels peuvent être les enjeux principaux d'une nouvelle stratégie pour le marché intérieur ? Quelles règles doivent être modifiées ou définies en matière fiscale et sociale, par exemple, pour garantir le meilleur fonctionnement possible de la libre circulation des travailleurs au sein de l'Union ? Quels sont la structure et le niveau des dépenses nécessaires aux politiques communautaires ? Ne faut-il pas engager une réflexion budgétaire en tenant compte de l'ensemble des dépenses publiques européennes par secteur, afin d'avoir une vision plus globale et plus juste des ordres de grandeur et de la valeur ajoutée de l'intervention financière communautaire ? Autant de questions sur lesquelles nos intervenants s'efforceront de nous faire part de leurs analyses et de leurs propositions.

Enfin, la définition de politique et de stratégie commune au niveau international sera évoquée entre notre troisième et dernière table ronde qui sera présidée par M. Redonnet, chef adjoint du cabinet du commissaire Mandelson.

Là encore, cette table ronde fait écho à de nombreux enjeux décisionnels très concrets. Je pense aux négociations en cours à l'OMC, ainsi qu'à la nouvelle politique commerciale que la Commission a mise sur les rails et qui pourrait se fonder sur les accords bilatéraux. Je pense également aux réflexions lancées par la Commission européenne sur le renforcement de la dimension extérieure de la Stratégie de Lisbonne. Je citerai également la régulation des taux de change au niveau mondial ainsi que la gestion des crises financières internationales, à propos desquelles le président de la République française et la chancelière allemande ont récemment saisi la Commission européenne et les pays membres du G8.

Je n'oublie pas enfin la politique énergie/climat lancée par le Conseil européen en mars 2007, dont les contours doivent être encore précisés à l'occasion du prochain conseil européen. Quelle stratégie de négociations commerciales mettre en œuvre au niveau communautaire ? Quel avenir pour ce terme de préférence communautaire qui semble à la fois une réalité et un tabou ? Quelle stratégie vis-à-vis des pays en développement en matière d'ouverture commerciale, d'aide au développement, d'accueil d'immigrants ? Quelle représentation économique de l'Union au niveau international, notamment dans les grands organismes du type fonds monétaire international ? Quels enjeux, quelles perspectives pour les politiques européennes intégrées en matière d'énergie et de climat ? Voilà donc quelques-unes des questions que je soumets à la sagacité des intervenants de cette dernière table ronde.

J'ai conscience que nous ne parviendrons pas, à l'issue de nos travaux, à trouver des réponses à la fois précises et consensuelles sur l'ensemble de ces questions. J'ai bon espoir néanmoins que nous réussirons à identifier quelques enjeux et orientations stratégiques majeurs qui pourront nourrir utilement les réflexions des autorités européennes et françaises. Comme je l'ai rappelé, les autorités françaises seront d'autant plus attentives à nos débats que notre pays est appelé à présider l'Union au deuxième semestre 2008, et que nombre des thèmes évoqués ce matin font partie de l'agenda prévisionnel de la présidence française.

Nous savons que l'action de la France s'inscrira dans une continuité incarnée par les institutions européennes et par les pays qui ont assuré ou assureront la présidence de l'Union. C'est dans cet esprit que le Centre d'analyse stratégique a tenu à inviter des représentants de ces institutions et de ces pays à ce colloque, pour le rendre le plus européen possible. Démarche tout à fait naturelle, mais pas forcément toujours très française. De même, nous y avons convié des intervenants issus des nombreux pays membres de l'Union européenne. C'est également dans cet esprit que le président de la République a entrepris de rendre visite à ses homologues européens, qu'il est aujourd'hui à Helsinki en compagnie du secrétaire d'État aux affaires européennes, M. Jouyet, qui ne pourra donc pas être présent pour conclure nos débats aujourd'hui. Je suis certain que nos discussions de ce matin comme celles d'hier permettront d'éclairer davantage les positions et les initiatives que les autorités françaises seront amenées à prendre au cours des prochains trimestres.

9.20

Table ronde n° 5 : Comment coordonner les politiques nationales ? Quel rôle pour l'Union ?



Président : Xavier PRATS MONNÉ, directeur de l'Emploi, de la Stratégie de Lisbonne et Affaires internationales, DG Emploi, Affaires sociales et Égalité des chances, Commission européenne

Bonjour, Mesdames et Messieurs. Vous connaissez la première mauvaise nouvelle : je remplace Maria João Rodrigues, retenue à Bruxelles. Je peux vous assurer que vous perdez au change. La deuxième mauvaise nouvelle, c'est que les thèmes d'aujourd'hui sont bien plus difficiles que ceux d'hier. On dit souvent à propos des économistes, mais le mot s'applique à toutes les sciences sociales, qu'on est beaucoup plus habile à prévoir le passé que l'avenir. Il y a là une grande vérité. Nous devons cependant faire un gros effort pour ne pas répéter le bilan dressé hier et pour essayer de voir quelles pistes s'offrent à nous pour l'avenir.

Je passe à une bonne nouvelle : nous avons ici deux intervenants de qualité. Comment présenter M. Vito Tanzi, reconnu comme le spécialiste mondial des finances publiques ? Les universitaires aiment généralement être reconnus par ce qu'ils publient. Mais il arrive parfois qu'on publie un livre sur eux et sur leur travail : c'est ainsi que M. Vito Tanzi a eu l'honneur de faire l'objet d'un ouvrage intitulé : *Fiscal Policy and Economic Reform : Essays in Honour of Vito Tanzi*. C'est un résumé très parlant de la contribution que le professeur Vito Tanzi peut nous offrir aujourd'hui.

Notre deuxième intervenant, Andreas Schleicher, est la version moderne de l'oracle de Delphes. Il est en effet le gestionnaire du programme PISA, le jugement final que l'OCDE porte sur l'efficacité, la compétence et la pertinence du système éducatif des pays développés. Le docteur Schleicher pourra nous dire à quel point la qualité de l'éducation est importante pour faire face à la mondialisation.

Cela m'amène à vous dire deux mots sur mes responsabilités au sein de la Commission européenne, non pas pour me comparer à mes deux collègues, mais parce qu'elles ont un rapport direct avec les thèmes que nous discutons aujourd'hui. Il y a trois ans, j'étais responsable, avec d'autres, de la préparation du nouveau règlement du Fonds social européen, et notamment de la manière dont on pourrait mieux l'adapter aux priorités de la Stratégie de Lisbonne et de ses orientations intégrées. L'année dernière, j'étais responsable de l'établissement du Fonds européen d'adaptation à la mondialisation et de sa négociation au Conseil des ministres de l'Union. Ce fonds est précisément un exemple de ce que l'Union européenne pourrait faire pour s'adapter à la mondialisation, ce qui constitue le défi et la priorité principale de l'Union dans les années à venir. Aujourd'hui, je contribue à la préparation du rapport stratégique de la Commission européenne sur le prochain cycle de Lisbonne pour la période 2008-2010, notamment dans le domaine de la « flexicurité » ou « flexisécurité ». Je suis donc un acteur dans la gestion sur la formulation des politiques communautaires, ce qui me donne une vision peut-être moins optimiste – certains diront plus réaliste – sur la manière

dont, à court terme, l'Union européenne peut contribuer à bâtir une politique commune visant à nous adapter à la mondialisation.

Avant de donner la parole au professeur Vito Tanzi, permettez-moi deux mots sur les priorités à venir et sur la méthode. La gestion de la mondialisation est certainement le leitmotiv qui va inspirer les priorités – en tout cas la présentation – du discours européen pour les années à venir. Cela s'accompagne de deux éléments étroitement liés. Le premier est le besoin, très fortement ressenti par les citoyens européens, de maintenir les niveaux de protection sociale, de préserver ce que l'on définit normalement comme le « modèle social européen » : une série de valeurs plutôt que des régimes concrets de protection sociale, mais qui représentent ce que les Européens demandent de leurs pouvoirs publics.

L'autre élément très important à prendre en compte dans la manière dont nous allons affronter la gestion de la mondialisation, c'est ce que l'on appelle les « nouveaux risques sociaux », c'est-à-dire des questions que les systèmes de protection sociale et les politiques publiques ne sont pas toujours capables de traiter. Je pense aux migrations, aux nouvelles structures familiales, à la délocalisation, aux nouvelles formes d'organisation du travail. Gestion de la mondialisation, maintien des niveaux de protection sociale auxquels les Européens sont attachés, gestion des nouveaux risques sociaux : voilà peut-être les trois priorités autour desquelles il faudra essayer de construire un discours et des politiques communautaires.

Quelles sont les méthodes ? Là est la difficulté. Si je peux me permettre d'anticiper le message central de la Commission dans son analyse des trois prochaines années de cycle de Lisbonne, ce message sera probablement que ce ne sont ni les priorités ni les orientations elles-mêmes qui doivent être changées, mais la manière, l'intensité, la force avec laquelle elles sont mises en œuvre sur le terrain. L'Union européenne est passée de 15 à 27 États membres en quatre ans. C'est un succès extraordinaire : l'architecture institutionnelle et politique, y compris la Stratégie de Lisbonne, a été préservée et a fait de gros progrès. En même temps, les défis sont beaucoup plus importants, car lorsqu'une entité passe de 15 à 27 membres, que ce soit une association de voisins dans une co-propriété où une communauté d'États membres, cela change sa nature, la manière de négocier, le plus petit dénominateur commun, les possibilités d'arriver à des objectifs communs.

Après ces quelques mots d'introduction, je donne la parole au professeur Tanzi



Vito TANZI, ancien directeur du Département des affaires fiscales du FMI et ancien sous-secrétaire d'État italien à l'Économie et aux Finances

C'est un grand honneur pour moi d'avoir été invité à cette réunion importante. J'aimerais m'excuser de ne pas m'exprimer en français. Manquant de pratique, je m'exprimerai en anglais, afin d'être plus précis et plus concis. J'aimerais commencer en abordant les trois objectifs principaux de l'Union européenne. La littérature distribuée à l'occasion de cette réunion évoque en effet trois objectifs principaux pour les années à venir.

Le premier est une plus grande intégration de l'Europe dans le reste du monde. Pour reprendre les termes du président Barroso, « l'Europe globale est une Europe ouverte ».

Le deuxième objectif évoqué concerne la promotion d'un marché européen unique dans lequel les biens, les services et les personnes puissent se déplacer librement, c'est-à-dire l'intégration complète du marché intérieur européen. Ce marché ressemblerait à celui d'un seul pays, les nations européennes devenant des sortes de provinces, pas nécessairement au sens politique du terme mais en termes économiques.

Le troisième objectif est la promotion du développement durable de la zone UE, ainsi que plus d'emploi, de meilleurs emplois et une plus grande cohésion sociale.

Le premier de ces objectifs peut être atteint par la promotion du libre échange et par l'ouverture de l'Europe. Il s'agit de rendre l'Europe plus attractive auprès de ceux qui, à l'intérieur et à l'extérieur de l'Europe, possèdent ou sont en mesure de créer des capitaux incorporels. Les expériences passées ont été négatives, si l'on considère le nombre de prix Nobel nés en Europe mais classés parmi les prix Nobel américains. J'ai eu la chance de parler à un Italien qui avait reçu le prix Nobel de physique en tant que citoyen américain il y a quelques années. Je lui ai demandé pourquoi il avait quitté l'Italie. Il m'a répondu que la raison était simple : il n'aurait jamais obtenu le prix Nobel s'il était resté en Italie. Il y a aux États-Unis des conditions de travail et autres qui n'existent pas en Europe et qui font toute la différence. C'est pourquoi nous devons nous assurer que, quelles que soient les implications de l'ouverture de l'économie européenne, elle ne se limite pas à l'ouverture des frontières aux travailleurs non qualifiés ou simplement aux biens, mais qu'elle soit aussi étendue aux services et aux individus davantage qualifiés. Les restrictions à l'encontre de ces derniers sont encore trop nombreuses. Il est de notre devoir de créer en Europe les conditions nécessaires pour que les citoyens les plus capables n'aient pas envie de quitter ce continent pour les États-Unis où l'herbe est plus verte. Il est également important d'attirer en Europe les personnes les plus qualifiées originaires de Chine, d'Inde ou d'ailleurs.

Le deuxième objectif – la promotion d'un marché unique européen – est encore loin d'être atteint. Il est des domaines où la création d'un marché unique a bien réussi et d'autres où ses résultats sont insuffisants. Cette situation est à l'origine de problèmes de séquence et de « *second best* ». Ces problèmes surviennent lorsque les gouvernements libéralisent certains domaines et pas d'autres. J'aimerais mentionner un problème particulier politiquement difficile à gérer – que j'hésite à mentionner en raison de certaines sensibilités évidentes – à savoir le fait que les premières personnes à traverser les frontières après leur ouverture sont souvent les moins qualifiées et comptent également dans leurs rangs mendiants et éléments criminels. Ceux qui sont davantage qualifiés sont souvent entravés par les réglementations, l'obligation d'obtenir des certificats légaux et autres obstacles légaux ou bureaucratiques qui *a fortiori* ne facilitent pas leur immigration.

Pour vous en convaincre, voici quelques statistiques italiennes récemment publiées par le ministre de l'Intérieur. Selon lui, le nombre de Roumains qui se sont installés en Italie s'élève à 556 000 personnes. Les estimations roumaines sont plus élevées encore puisqu'elles font état d'environ 800 000 émigrants. Quoi qu'il en soit, entre 556 000 et 800 000 Roumains se sont installés en Italie au cours d'une courte période. Nombre d'entre eux travaillent et sont considérés comme de bons citoyens. Malheureusement, certains ont commis des crimes et ont fini en prison. Certains vous diront que les étrangers ont plus de chances d'être emprisonnés que les Italiens ayant commis des crimes similaires. Je choisis d'ignorer cette possibilité. Les statistiques disponibles indiquent que 0,5 % d'Italiens finissent en prison, contre 4,2 % d'étrangers. De plus, si l'on fait des distinctions parmi les étrangers, on constate

des disparités très importantes. Les immigrants originaires du Sri Lanka et des Philippines commettent moins de crimes que les Italiens. Ils sont donc en général bien accueillis. En revanche les immigrants originaires de certains pays que je préfère ne pas nommer commettent en moyenne 20 fois plus de crimes que les Philippins et les Sri Lankais.

Ces données indiquent que l'ouverture des frontières à tous ceux qui cherchent à émigrer vers l'Europe, ou même à ceux qui migrent au sein de l'Union européenne, engendre une augmentation de la criminalité et de la population carcérale. Il s'agit là d'externalités négatives significatives, qui sont ou seraient le résultat d'une immigration non limitée en provenance du reste du monde ou même du reste de l'Union européenne. Les économistes parlent beaucoup d'externalités et proposent souvent des mesures pour y remédier. Les données fournies semblent suggérer que, au moins en termes de crimes commis, la discrimination entre les nationalités – autoriser par exemple plus de Philippins et de Sri Lankais à immigrer en Italie (ou en Europe) au détriment des immigrants originaires d'autres pays spécifiques – permettrait de réduire la criminalité et le nombre de personnes incarcérées. Les économistes auraient tendance à proposer des mesures politiques faisant davantage obstacle aux immigrants originaires de certains pays. Quant à savoir si cette solution est politiquement envisageable ou tout simplement réalisable, c'est une autre histoire. Personnellement, je ne souhaiterais pas m'engager sur cette voie. Une fois bien installés, il se peut que les immigrants se conduisent comme des Italiens. Mais il se peut aussi que cela demande du temps, ou que cela n'arrive jamais. C'est pourquoi il est important de prêter attention au problème de séquence. Lorsque l'on élimine les obstacles aux déplacements transfrontaliers des personnes au sein de l'Union européenne, il serait avisé de faire en sorte d'éliminer ces obstacles à tous les niveaux de qualification, plutôt que de favoriser implicitement, comme cela a été le cas, les immigrants les moins qualifiés. Bien entendu, cela nécessite des mesures difficiles.

La discussion précédente est très importante dans le cadre du débat concernant l'intégration de la Turquie dans l'Union européenne. Si la Turquie devait rejoindre l'UE dans le contexte des politiques nationales actuelles, l'Europe pourrait être confrontée à la migration de millions de Turcs dans les pays de l'Union européenne. Il est fort probable que les premiers à se déplacer ne seraient pas les personnes les plus qualifiées et les mieux formées. Cette situation engendrerait en particulier des problèmes de perception dans les pays d'accueil. Des politiques d'immigration à l'échelle européenne apparaîtraient alors comme une nécessité.

Le troisième objectif – à savoir le développement durable de la zone UE, de meilleurs emplois et une plus grande cohésion sociale – nécessite d'importantes réformes structurelles qui entreraient peut-être en conflit avec le prétendu modèle européen de protection sociale. J'ai passé beaucoup de temps et écrit plusieurs articles sur le rôle économique de l'État dans le monde moderne. J'aurais tendance à approuver les « objectifs » d'un modèle européen de protection sociale mais je ne suis pas d'accord avec l'idée selon laquelle les instruments utilisés aujourd'hui sont nécessairement les meilleurs.

Les modèles existants ont été créés à une époque où les gouvernements européens rivalisaient, au moins intellectuellement, avec l'Union soviétique. Ces modèles ont été créés ponctuellement et reflétaient la poussée politique des syndicats et des partis politiques de gauche. C'est pourquoi il est irréaliste d'imaginer que ces modèles européens de protection sociale puissent être le reflet des meilleures politiques pouvant être adoptées aujourd'hui. Il existe forcément des moyens plus efficaces et moins coûteux d'apporter aux citoyens et à leurs familles la même protection. Encore une fois, je ne mets pas en question les objectifs

de protection mais simplement les moyens d'y parvenir. Peut-être puis-je vous donner un exemple simple de ce que j'entends par là.

L'un de mes enfants vit aux États-Unis. Il a un ami en Italie du même âge et doté d'une formation similaire puisqu'ils ont bénéficié tous les deux d'un enseignement supérieur. Ils sont apparemment aussi intelligents l'un que l'autre et ont une trentaine d'années. L'ami italien n'a toujours pas trouvé un emploi régulier. Mon fils avait jusqu'à récemment un très bon emploi, bien rémunéré. Il y a quelques mois, il a décidé de démissionner pour rechercher un emploi encore meilleur. Il n'avait pas été renvoyé et réussissait bien. Il voulait juste un changement. Sa décision m'a choqué. Il m'a expliqué qu'il voulait simplement prendre quelques semaines pour rechercher un emploi plus intéressant. Trois semaines plus tard, il avait trouvé un nouvel emploi, bien mieux rémunéré et intellectuellement plus stimulant selon lui. C'est selon moi un parfait exemple d'une bonne protection sociale : lorsque vous pouvez démissionner afin de rechercher un meilleur emploi en étant certain d'en trouver un. Une telle situation serait impensable dans la plupart des pays européens. L'ami italien, censé être protégé par le système européen de protection sociale, reste sans emploi ou doit se contenter d'un emploi temporaire.

Les gouvernements européens ne devraient pas avoir peur de repenser l'ensemble du système de protection sociale. Il devrait être possible de conserver les objectifs actuels de protection sociale tout en remettant en question les instruments utilisés à ce jour et qui deviennent de plus en plus anachroniques dans le monde moderne. Là est le défi qui attend l'Union européenne pour les années à venir. J'ose espérer que le gouvernement français, pendant sa présidence à l'UE, engagera un débat sur ce sujet.

Dans le temps qu'il me reste, j'aimerais évoquer les règles de Maastricht concernant la politique budgétaire. Les pays européens cherchent toujours à atteindre les objectifs de 3 % et de 60 % imposés par le traité de Maastricht pour le déficit budgétaire et la dette publique. Ces objectifs sont un indicateur de vertu en termes de performance budgétaire. Les pays qui les atteignent sont considérés comme des paradis budgétaires. Cependant, il y a deux mille ans, un célèbre et sage législateur du nom de Cicéron préconisait une autre vision de l'idéal budgétaire, une vision plus ou moins acceptée depuis de nombreux siècles et que je nommerai (pour plaisanter) la règle de Cicéron. En général, je choque les gens, qui ont toujours vécu dans un monde keynésien de laxisme budgétaire, lorsque j'affirme que la règle de Cicéron devrait servir de principe budgétaire directeur dans les pays européens et ailleurs. Cette règle est très simple : pour atteindre l'idéal budgétaire, le seul principe directeur valable est celui qui préconise une dette publique nulle et un déficit budgétaire nul. La règle de Cicéron ne nécessite pas d'atteindre ces objectifs chaque année, obligation qui serait inadéquate et difficilement réalisable, notamment en raison des ralentissements économiques soudains. Cependant, les objectifs à long terme de la politique budgétaire ne devraient pas être 3 % et 60 % mais 0 % et 0 %. Pour l'essentiel, cet objectif a été oublié ces dernières décennies par les pays de l'UE qui ont accumulé d'importantes dettes publiques.

Je recommanderais au gouvernement français de faire de la règle de Cicéron – en tant que principe et non pas en tant que règle fixée légalement – l'objectif à atteindre pour un comportement budgétaire vraiment responsable. Si cette règle était respectée, pendant un temps disparaîtraient les problèmes auxquels sont confrontés les pays aujourd'hui lorsqu'ils dépassent à peine le seuil de 3 % et doivent prendre des mesures immédiates et souvent

superficielles (amnisties fiscales, etc.) afin de ramener le déficit budgétaire en dessous du seuil autorisé.

Avant de conclure, je souhaiterais aborder un dernier point concernant le niveau des dépenses publiques. J'aimerais apporter un argument purement économique pour justifier mon opinion à ce sujet, à savoir que les dépenses publiques devraient être limitées. À l'heure actuelle, lorsque les dépenses publiques d'un pays représentent 63 % du PIB et ses recettes fiscales 60 % du PIB, on considère que ledit pays est dans la même situation que celui dont les dépenses correspondent à 23 % du PIB et les recettes fiscales à 20 % du PIB. Or, selon de nombreuses théories économiques, à long terme et dans le contexte d'autres mesures comparables, ces deux pays n'enregistreront pas les mêmes performances économiques. Le pays où le taux d'imposition est moins élevé connaîtra sans doute une croissance plus rapide que le pays fortement imposé. Ces disparités de taux de croissance au sein de l'Union européenne engendreront des difficultés. C'est pourquoi la limitation des dépenses publiques des pays européens est souhaitable. Il y a une vingtaine d'années, lorsque je travaillais au FMI, une délégation du gouvernement néerlandais était venue de Washington pour discuter de la possibilité d'instaurer une règle limitant les dépenses publiques. À l'époque, l'idée était tellement nouvelle que nous n'avions pas été en mesure de les aider, ne sachant pas quoi leur dire. Le gouvernement néerlandais a par la suite appliqué cette règle avec succès. Cependant, existe-t-il une limite aux dépenses pouvant être considérée comme adéquate ou souhaitable ?

Dans certains de mes écrits académiques, j'en arrive à la conclusion que, lorsque les dépenses publiques d'un gouvernement représentent entre 30 % et 35 % du PIB, il devrait avoir atteint l'ensemble des objectifs économiques assignés à l'État par la théorie économique. Au début du siècle dernier, les dépenses publiques totales dans la plupart des pays européens, y compris en France, représentaient environ 12-13 % du PIB. Le développement et les réalisations de la France durant cette période ont été considérables. On peut donc considérer que lorsque les dépenses d'un gouvernement atteignent 30-35 % du PIB, tous les objectifs théoriques justifiant les dépenses publiques devraient avoir été atteints. Il est très probable que la transition sera difficile pour les pays qui dépensent aujourd'hui plus de 30-35 % de leur PIB. Une fois qu'un gouvernement a créé des postes de dépenses publiques (retraite, santé et éducation gratuites, programmes d'aide sociale, etc.), il lui devient plus difficile de renverser la situation. La réduction des dépenses publiques devrait devenir un objectif à long terme. L'Union européenne devrait œuvrer en ce sens. Le seuil de 40 % du PIB constituerait un objectif généreux mais réaliste. Il dépasserait de 10 % le niveau des dépenses américaines aujourd'hui et resterait beaucoup plus élevé que le niveau des dépenses en Corée et au Japon. Il s'agirait d'un objectif à long terme et non d'une règle rigide.

Xavier PRATS-MONNÉ

Vous avez posé des questions très intéressantes, je dirais même controversées, sur la manière dont les finances publiques doivent intervenir et sur la manière de gérer la mondialisation. C'est un discours différent de celui que l'on entend habituellement dans le débat européen.

La leçon à tirer de vos propos sur la migration, ce n'est peut-être pas tellement une incitation à gérer les flux migratoires, mais l'idée que l'on ne peut pas gérer le flux migratoire sans s'occuper de ses conséquences sociales et notamment de l'intégration économique sociale des migrants. Si nous prenions à la lettre l'idée que la manière de gérer les flux migratoires est d'attirer les meilleurs cerveaux et de limiter l'entrée des immigrants peu qualifiés, nous verrions

tout de suite que ce n'est certainement pas l'exemple des États-Unis. Les États-Unis n'auraient pas l'économie qu'ils ont aujourd'hui s'ils avaient appliqué ces restrictions aux immigrants ayant peu de compétences : Ellis Island n'attirait pas que des ingénieurs. En Europe aujourd'hui, seulement 40 % des immigrants des pays tiers viennent pour des raisons d'emploi. Les autres viennent pour la réunification familiale ou en tant que demandeurs d'asile. En France par exemple, il n'y a que 10 % des immigrants qui entrent pour chercher un emploi. Cela montre bien à la fois que le thème de l'immigration est beaucoup plus large que la gestion des frontières externes de l'Union, et qu'il est aussi important d'attirer des cerveaux compétents. Je suis sûr que notre prochain intervenant va en parler. Dans les politiques publiques des États membres, il y a un choix à faire entre efficacité et équité, entre investir dans l'éducation de haut niveau et investir dans les compétences de base des immigrants comme des ressortissants européens. C'est un choix sans réponse définitive. C'est peut-être un des grands défis pour l'Union européenne que de trouver cet équilibre entre, d'une part, la nécessité d'avoir des universités et des politiques publiques très efficaces en faveur de l'enseignement supérieur ; d'autre part, la nécessité de doter nos citoyens des connaissances de base pour qu'ils soient capables de répondre aux défis de la mondialisation. La mondialisation et le développement de l'économie de la connaissance créent des besoins d'emplois nouveaux aux deux extrémités du marché du travail : elles feront certes appel à des analystes financiers ou à des biologistes extrêmement spécialisés, mais aussi à des personnes moins qualifiées, qui doivent toutefois être de plus en plus flexibles et « employables », si je peux utiliser ce terme.

M. Schleicher, vous avez la parole.



Andreas SCHLEICHER, directeur du Département indicateurs et analyse, Direction éducation, OCDE

Je vous présente mes excuses puisque je fais cette intervention en anglais.

Que faire pour coordonner les politiques nationales dans un domaine comme l'éducation ? C'est la question qui se pose. Tout ce que nous faisons en Europe ne peut être que positif, parce que pour le moment il n'existe pas de solution européenne.

Regardez les défis que l'Europe doit relever. Ils sont communs à tous les pays. Dans le domaine de l'éducation, la plupart des défis à relever sont communs, mais il n'existe pas de solution européenne. En disant cela, je sais très bien qu'il s'est passé beaucoup de choses dans le domaine du développement des compétences en Europe. Ce ne sont pas des solutions. Solution, qu'est-ce que cela veut dire ? On parle souvent de solutions de type administratif. Avons-nous vraiment besoin d'une grande université européenne ? C'est peut-être une bonne idée. Avons-nous besoin de programmes européens ? Je n'en suis pas certain. Je ne crois pas que les solutions relèvent du domaine administratif. Dans le domaine de l'éducation, je crois qu'il faudrait une sorte de devise, de monnaie européenne qui aide les jeunes à bouger d'un pays à un autre. Quand vous êtes jeune en Europe, l'Union européenne vous paie pour aller faire des études à l'étranger, mais pour aller où ? Il y a très peu de mobilité à l'intérieur de l'Europe. Nous avons des institutions extraordinaires, mais nous n'avons pas les mécanismes pour que ce soit possible. C'est partiellement dû au fait que les systèmes

d'éducation européens sont plutôt introvertis. Ils se connaissent eux-mêmes, mais connaissent peu les différences des autres. Il faudrait apporter un peu de lumière à tout cela, faire en sorte que chacun comprenne où sont ses forces et ses faiblesses, et où sont les forces et les faiblesses des autres. C'est un aspect très important. L'éducation, c'est la clé de l'avenir de l'Europe. Il y a des choses que nous savons faire, mais il y a toujours des pays où on sait le faire mieux et à moindre coût. Il faut savoir ce que l'on cherche. Dans 10 ou 15 ans, de quoi aurons-nous besoin ? Autre question : comment identifier des politiques d'éducation « réussies » ? Enfin et surtout, il faut porter son regard hors de l'Europe. Regardez l'Inde et la Chine : ces deux pays ont fait évoluer très rapidement le domaine de l'éducation, et c'est aussi par rapport à eux qu'il va falloir se positionner.

L'Europe a donc là un défi à relever. Voici un graphique qui montre la pente suivie, et le rythme du changement. Dans les années 1960, il y avait en haut les États-Unis, l'Europe, l'Allemagne, la Suisse, etc., puis tout à fait en bas, la Turquie, l'Espagne, etc. Tout d'un coup, vers les années 1970, certains pays ont commencé à bouger, et à bouger rapidement. Le mouvement s'est poursuivi dans les années 1990. En deux générations, le paysage avait complètement changé. Quand on parle des défis que nous avons à relever en Europe, on nous dit qu'on ne peut pas aller trop vite, que la réforme universitaire va prendre des années. Regardez comment la Corée a évolué en quelques années. La Finlande est un autre exemple. Elle est passée en tête alors qu'elle figurait autrefois en milieu de tableau. Les Allemands, par le passé, avaient l'un des meilleurs systèmes d'éducation. Aujourd'hui, on se rend compte qu'ils sont très moyens. C'est une chose qu'il ne faut pas oublier : avec le temps, l'éducation change. Même constat pour les universités. Voilà le passé, puis dix ans après, et les années 1990... Là encore, regardez comment, dans certains pays d'Asie, les choses évoluent très rapidement, en l'espace de deux générations. Ici, vous avez l'exemple d'un pays qui n'a pas diminué sa qualité. On pourrait aussi bien prendre le cas de la France. Beaucoup de choses ont été bien faites en France au niveau national, mais si l'on compare avec ce qui se passe au niveau mondial, le regard et la proportion changent. Il y a donc un défi majeur à relever en Europe. On entend dire, en France et ailleurs : « on va améliorer les connaissances, améliorer les universités, et un jour tout le monde aura un diplôme universitaire, et plus personne ne trouvera de travail ». Je crois que ce n'est pas une bonne façon de voir les choses. Que constate-t-on en Europe ? Nous demandons de plus en plus des personnes qualifiées. La demande augmente plus vite que l'offre, nous aurons du mal à y faire face. Le problème du chômage ne sera pas pour autant résolu : nous ne sommes qu'au début d'une période où il n'y aura plus de place pour les personnes faiblement qualifiées. C'est un grand défi à relever car ces personnes vont se déplacer et aller là où il y a du travail.

Qui veut obtenir des qualifications élevées ? Les jeunes gens ambitieux. Regardez : presque tous les enfants coréens (9 sur 10) veulent faire partie de l'économie de la connaissance. En Europe, c'est la moitié. Pour la moitié de la population, l'économie de la connaissance, qui est la caractéristique de notre avenir, n'est pas une réalité. Ils ignorent cette perspective. Pour nous, à l'OCDE, le plus choquant, c'est ce vide énorme, cette fracture entre le quart inférieur et le quart supérieur des groupes socio-économiques. Les riches veulent s'améliorer. On se rend compte ici en Europe que l'on a le différentiel le plus important entre ceux qui ont une chance de faire des études et ceux qui n'en ont pas, pour des raisons de richesse familiale la plupart du temps. Nous allons payer pour ceux qui n'ont pas suffisamment d'éducation. Finalement, nous devons mettre sur pied une politique sociale en faveur des migrants qui va coûter très cher. Il y a des pays où les migrants s'intègrent très bien et parviennent à acquérir des qualifications. Ils viennent ensuite travailler ici. Certains pays réussissent très bien. La Suède a

autant d'immigrants que les autres pays ; c'est le pays qui accueille le plus de travailleurs immigrants dont les autres ne veulent pas. On constate que les migrants de deuxième génération ont franchi une étape, qu'ils ont été intégrés, formés et éduqués. Dans d'autres pays comme la France, l'Espagne, l'Allemagne, les enfants de deuxième génération sont en moins bonne situation parce qu'ils n'ont pas été intégrés dans la société, parce qu'ils n'ont pas eu de bonne éducation. De sorte qu'à quinze ans, ils aspirent peu à atteindre l'économie de la connaissance.

Voyons les investissements en qualification de haut niveau dans les différents pays. Il s'agit d'argent public. On peut se dire que l'Europe fait aussi bien que les États-Unis, mais en fait l'image est incomplète. En France, on n'aime pas faire payer les études. Parfois, c'est peut-être la solution. Regardez aux États-Unis ce que cela représente. En fait, il y a trois types de pays. Le premier groupe dit : « l'éducation c'est très important, et nous sommes prêts à payer sur fonds publics ». Ce sont les pays scandinaves. Cela marche bien. Ils investissent dans des écoles, dans des universités, ils ont des travailleurs qualifiés. Tous les retours sont positifs : retours sur l'emploi, sur la richesse, etc. Puis il y a d'autres pays où l'on dit : « l'éducation, c'est très important, mais on ne va pas la payer sur fonds publics. Il va falloir que chacun y mette de sa poche. » Vous constatez que ces pays enregistrent les mêmes succès, parce qu'ils sont capables de générer les ressources nécessaires en suscitant des investissements privés. Enfin, certains pays européens disent : « L'éducation, c'est très important, nous voulons des travailleurs très qualifiés, mais nous ne pouvons pas le faire sur fonds publics. » *In fine*, ce sont les pays où les investissements en éducation restent insuffisants, malgré toutes les déclarations que nous pouvons entendre. Il faut donc regarder ce qui se fait à l'étranger et apprendre à mobiliser les ressources privées pour financer l'éducation.

Il faut également porter son regard vers l'avenir. Sur ce graphique, vous avez le nombre de diplômés secondaires. Voici les prévisions pour 2010, et voilà comment se présentera le paysage de l'éducation d'ici à 2015. Vous voyez que l'Europe ne peut absolument pas entrer en concurrence. Regardons ce qui se passe au niveau universitaire, en 2003, 2010 et 2015. En Chine, l'évolution est extrêmement rapide. Ce pays nous montre ce qu'il est possible de faire en termes d'expansion. En 2015, la Chine aura multiplié par deux le nombre de diplômés du tertiaire, ce qui représentera le double de ce que nous avons en Europe et aux États-Unis. Encore une fois, il faut savoir ce que l'on recherche.

Je voudrais maintenant vous montrer comment la demande en compétences a évolué. Les systèmes éducatifs en Europe préservent les traditions. Ils font en sorte que l'on répète ce que l'on a déjà fait, ce que l'on sait déjà faire. La demande a considérablement changé, il ne faut pas l'oublier. Observons l'évolution de la demande dans quatre catégories de compétences. On constate que les compétences manuelles de routine ont augmenté dans les années 1960-1970. Nous avons construit des usines, et nous avons besoin de moins en moins de ces travailleurs manuels. Il y a eu l'automatisation, l'externalisation, etc. Si vous prenez maintenant les qualifications manuelles non routinières, chauffeur de bus, etc., cela a beaucoup diminué jusqu'en 1990, et puis cela se stabilise. La situation des personnes qui travaillent de façon manuelle est à peu près préservée aujourd'hui. Il y a des fonctions qu'on ne peut pas automatiser, ni numériser, ni externaliser. Je pense que nous resterons à peu près à un plateau. Le problème pour l'Europe n'est pas là. Notre défi majeur, c'est que nous sommes très forts en Europe pour les compétences cognitives de routine, c'est-à-dire la reproduction d'une compétence, mais nous en avons de moins en moins besoin aujourd'hui. Regardez le déclin dans la demande en matière de qualification. Là où nous enregistrons la plus grosse

baisse, c'est dans la demande de ce type de compétences. Ce sont des choses qui sont faciles à enseigner, faciles à vérifier. Dans dix ans, je pense que les personnes qui auront un problème seront celles-là, car il n'y aura plus de possibilités de trouver un travail où l'on continue d'appliquer certaines connaissances cognitives.

Et puis, il y a ceux qui ont des compétences ou des qualifications analytiques, ceux qui savent résoudre les problèmes et trouver la solution. Ce sont ceux-là dont nous aurons besoin.

Pour ce que j'appelle les compétences non routinières interactives, il y aura aussi une augmentation rapide de la demande. Au cours des dernières années, la demande en matière de compétences a changé. On constate une divergence énorme dans la demande selon la catégorie à laquelle on s'adresse. Nos manuels scolaires ont-ils évolué dans la même mesure ? Non. Ils sont à peu près les mêmes qu'il y a dix ou vingt ans, alors que la nature de la demande a changé considérablement. Pour faire face, il faudrait apprendre les uns des autres dans nos pays. Je ne dis pas qu'il faut éliminer les universités, mais il faut avoir un cadre de qualification qui permette aux gens de savoir où ils vont et d'acquérir les compétences là où elles sont, c'est-à-dire de faire une partie de leurs études en Angleterre, une autre en Allemagne ou en France. Voilà ce que j'appelle apprendre les uns des autres. Il faut bien identifier la demande, identifier les nouvelles compétences à acquérir. Il faut permettre aux gens d'apprendre à coopérer, à organiser des interactions. Il y a des enseignements que nous répétons depuis des siècles et qui sont certes intéressants, mais nous aurons à faire face dans les quinze ans à venir à une situation entièrement différente. Il va falloir acquérir une mosaïque de compétences et les faire converger. De plus en plus, nous avons accès à quantités d'informations. Les bases de données abondent, mais qui est capable de les traduire en termes compréhensibles ? Ceux qui savent trouveront du travail. Ici, on ne peut pas ne pas parler de coopération, de collaboration. Il est très important d'apprendre ensemble, de travailler en équipe. Tout le monde le dit, mais qui le fait ? Finalement, on distribue des diplômes ou des certificats individuels. On fait des programmes qui sont définis en termes de contenu, si bien que les professeurs transmettent un contenu. Ils s'inquiètent de ce que sont capables de reproduire les élèves, et non pas de ce qu'ils sont capables de faire. Autrefois, il y avait les généralistes et les spécialistes. Les spécialistes savaient beaucoup de choses, mais surtout dans leur domaine, les généralistes savaient également beaucoup de choses, mais plus en superficie. À l'avenir, de quoi aurons-nous besoin en Europe ? Nous n'aurons pas besoin de généralistes qui seront seulement généralistes ni de spécialistes qui seront seulement spécialistes. Nous aurons besoin de gens capables de devenir spécialistes. Il faut tester la capacité d'un individu à appliquer des connaissances acquises dans des situations nouvelles. Regardez les performances du système européen. Nous pouvons critiquer les tests PISA en disant qu'ils ne sont pas justes car on interroge les élèves sur des questions qu'ils n'ont pas apprises. Mais c'est exactement le but d'une évaluation aujourd'hui. Il s'agit de voir ce que les gens sont capables d'extrapoler à partir de ce qu'ils savent déjà, face à un problème nouveau pour eux.

Une phrase en guise de conclusion sur la manière de répondre à tous ces défis : plus de transparence, plus de qualifications, mais des cadres de qualification plutôt que des solutions administratives. Je vous remercie.

Xavier PRATS-MONNÉ

Merci beaucoup pour ce plaidoyer qui nous ramène au défi que j'évoquais au début : il est beaucoup plus facile de parler du diagnostic et d'indiquer les objectifs généraux face à la mondialisation que d'identifier les moyens pour y parvenir. Un point m'a frappé dans votre présentation. On pourrait avoir l'impression que le but du système éducatif, c'est de créer de l'excellence – but essentiel, sans doute, mais cela ne suffit pas, dans la mesure où l'avenir de nos sociétés dépend également de personnes qui ne seront pas tous des ingénieurs nucléaires. Si nous regardons l'évolution prévisible du marché du travail en Europe à horizon 2025 – nous avons une étude en cours très approfondie sur ce sujet –, il semblerait que nous nous acheminions vers des marchés du travail en forme de sablier, vers des sociétés où il y a une large demande de travailleurs aux compétences très pointues, mais aussi de travailleurs non qualifiés. Le vieillissement de la population provoquera un besoin très important de services nécessitant très peu de qualification. Comment rendre compatibles ces deux extrêmes ? Comment rapprocher ce que produit le système éducatif tout au long de la vie et ce dont le marché du travail a besoin ? C'est un défi majeur. Une des priorités que la Commission va mettre en avant pour le prochain cycle de Lisbonne, c'est comment mieux adapter ces besoins de nouvelles compétences et ces nouveaux emplois qui vont s'offrir ? Faut-il améliorer la capacité d'analyse des États membres et de l'Union européenne des besoins du marché du travail ? Il me semble que oui, mais c'est peut-être un premier sujet de discussion.

Le professeur Tanzi nous a parlé de façon éloquente de la soutenabilité des dépenses publiques. La Commission est en train de finaliser son analyse de la performance des États membres, dans le cadre de la Stratégie de Lisbonne, au cours de ces trois dernières années. Qu'en ressort-il dans le domaine de l'emploi ? Que les pays de l'Union européenne qui ont les meilleurs résultats en éducation, les meilleurs taux d'emploi de femmes, les meilleurs taux d'emplois globaux, les taux de chômage les plus bas, les taux de criminalité les plus bas, les disparités et inégalités sociales les moindres, sont aussi les pays qui ont les niveaux les plus élevés de protection sociale. On pourrait comprendre des propos du professeur Tanzi qu'il y a un lien entre efficacité, soutenabilité et réduction de la dépense publique. Est-ce vrai ? La spécificité européenne ne démontre-t-elle pas précisément le contraire, qu'il n'y a pas nécessairement de corrélation inverse entre dépenses de protection sociale élevée et efficacité économique ? C'est peut-être un deuxième sujet de discussion. Parmi nos modèles sociaux (il faut s'accommoder de la diversité européenne et parler de modèles sociaux au pluriel), quelles sont les leçons à tirer ? Faut-il suivre un modèle anglo-saxon comme vous sembleriez le suggérer ? Faut-il essayer de trouver autre chose ? Il est vrai – nous en avons la preuve dans plusieurs États membres – qu'il est possible de dépenser beaucoup en protection sociale sans pour autant obtenir des résultats spectaculaires. Mais est-ce inévitable ?

Revenons à l'élément le plus immédiat de valeur ajoutée européenne : que peuvent apprendre les uns des autres les États membres ? Il est bien de dire que l'apprentissage mutuel est important, mais que peut apprendre un pays comme la Roumanie, qui compte encore presque deux millions d'agriculteurs de subsistance, d'un pays comme la Finlande en matière d'éducation, de connaissance, de politique publique ? Dans quelle mesure et dans quels domaines pouvons-nous développer la coordination des politiques communes ? C'est la question centrale. Je vais redonner la parole brièvement au professeur Tanzi et à M. Schleicher avant de prendre des questions dans la salle.

Vito TANZI

La question que vous posez revient souvent. Comment se fait-il que la Suède, la Finlande, le Danemark se portent si bien quand ils ont des dépenses publiques si élevées ? On oublie que ces pays ont connu au début des années 1990 des résultats très mauvais. Ils ont alors introduit des changements majeurs, des réformes qui vont bien au-delà de ce que la France ou l'Italie ont fait. Aujourd'hui, en Suède, vous pouvez remplacer un homme par deux appareils ou deux machines sans difficulté. Il y a un véritable changement, une réforme complète dans les contrats de travail. Cela a donné un avantage important à ces pays par rapport aux autres. L'autre élément que l'on néglige, c'est que ces pays ont fait des réductions importantes dans les dépenses publiques. Par exemple, en Finlande, il y a eu une réduction de 10 % du PIB dans les dépenses publiques. Si vous rendez votre système fiscal plus efficace, si vous avez une grande souplesse dans votre budget, vous allez avoir des avantages importants pendant une période. Je ne suis pas sûr que les autres États aient entrepris les mêmes ajustements. Dans le système de l'éducation, les Scandinaves ont réussi à faire des changements très importants par rapport aux autres pays européens. En fait, si vous prenez les indicateurs tels que l'espérance de vie, le niveau de l'éducation, les taux de criminalité, les taux d'inflation et tous les indicateurs socio-économiques pour tous les pays, vous verrez que ceux qui dépensent le plus dans ces secteurs n'ont pas de meilleurs résultats que ceux qui dépensent moins. La Corée affiche des résultats excellents au niveau de l'éducation, pour la répartition des revenus. Or les Coréens dépensent deux fois moins que les pays européens pour les mêmes secteurs. Ce qui me ramène à ce que je disais : tout est affaire d'instruments. Nous pouvons arriver aux mêmes résultats, mais avec des instruments ou des moyens différents. Cela rejoint ce qui a été dit à propos de l'éducation : on accepte les objectifs, mais il faut y arriver par des moyens différents.

Andreas SCHLEICHER

Que peut-on faire au sein de l'Union européenne pour renforcer notre éducation, et pour que notre système éducatif et notre marché du travail soient adaptés l'un à l'autre ? Je pense qu'il ne faudrait pas trop s'inquiéter du côté de la demande. L'Europe a un avantage supplémentaire. Nous avons une offre très variée. Ce qui pose problème, c'est que nous sommes tous plus ou moins dans des compartiments. Nous avons nos éducations, nos formations dans un seul pays. Pour utiliser ses forces, l'Europe peut ouvrir ces compartiments et permettre aux ressortissants de se déplacer et de partager les compétences des autres. Pour réussir au sein de l'Union européenne, il faut avoir des qualifications européennes. Il ne s'agit pas là du troisième cycle, mais de tous les cycles et de tous les niveaux. C'est ainsi que nous arriverons à puiser dans la diversité de l'Europe et en tirer profit. Penser à la demande n'est pas vraiment intéressant. C'est sur l'offre que nous devons nous concentrer. Si nous arrivions à créer ce genre d'échanges, ce serait une réelle avancée. Je ne parle pas de fusionner les écoles ou les universités, mais de trouver les moyens d'encourager ces flux entre les pays.

De la salle

J'ai deux questions. Voici la première. M. Schleicher, vous avez parlé de tâches interactives non routinières. Existe-t-il des sondages ou des preuves scientifiques sur les comparaisons entre l'Europe et l'Asie ? Nous avons une image stéréotypée de l'Asie. Qu'en est-il en réalité ?

Ma deuxième question est la suivante. Vos propositions de changement sont axées sur le système éducatif lui-même, c'est-à-dire sur les changements de l'intérieur. Vous avez également dit qu'au sortir de l'école, les marchés sont plus ou moins les mêmes partout en Europe. Je me demande si c'est le cas. Aux États-Unis, par exemple, les taux de retour sur les investissements en éducation sont très importants. En Asie, c'est différent. Je me rends en Inde tous les ans car ma femme est indienne. Dans une économie qui grandit à 8 % ou 10 % tous les ans, la pression exercée sur les enfants pour qu'ils obtiennent de bons résultats dans les domaines au fort potentiel est très différente de celle constatée dans les économies où le taux de croissance est de 2 %. Les pressions de performance ne sont pas les mêmes, les structures de salaire sont différentes et évoluent d'une façon plus dynamique. Je me demande donc si les réformes doivent être axées seulement sur les systèmes éducatifs ou bien s'il faut également prendre en compte l'environnement ?

Olivier LACOSTE, SGAE

Je travaille au Secrétariat général des affaires européennes. J'ai notamment coordonné les exercices programme national de réforme et rapport de suivi. Je n'exprime pas une position officielle mais plutôt des réflexions sur ce qu'est la coordination européenne des politiques économiques. Il y a deux questions sur lesquelles je trouve que l'on n'avance pas collectivement.

La première, c'est le rapport entre les politiques macro-économiques et les politiques structurelles. Il est frappant de voir par exemple que dans les lignes directrices intégrées, vous avez les politiques macro-économiques, vous avez des politiques micro-économiques et vous avez les politiques emploi, comme s'il n'y avait pas vraiment d'interaction entre ces trois champs. Ce sont d'ailleurs des DG différentes de la Commission qui vont examiner ce que produisent les États dans leurs programmes nationaux de réforme ou leurs rapports de suivi. C'est donc une vision assez compartimentée de l'économie, qui renvoie à une conception selon laquelle les politiques de l'offre, c'est la croissance de long terme, les politiques d'allocation et la politique macro-économique, c'est le bruit autour de la tendance, donc une politique de stabilisation. Or certains économistes insistent sur les liens entre politiques macro-économiques et politiques structurelles. C'était notamment l'objet d'un rapport du Conseil d'analyse économique, par Aghion, Pisani Ferry, etc¹. Ce que je vois, année après année, c'est que la réflexion collective n'avance pas sur ce thème. En tout cas, ce n'est pas pris en compte dans les documents européens.

Le deuxième point, c'est sur la coordination des politiques de l'offre. On a l'air de considérer qu'a priori plus c'est centralisé, mieux c'est. Or là aussi, c'était l'objet d'un rapport du Conseil d'analyse économique, par Tabellini et Wyplosz². D'après les auteurs, si l'on prend l'hypothèse que les réformes adoptées sont bonnes, le pays qui les met en œuvre obtient un avantage comparatif vis-à-vis des autres, donc c'est la sanction du marché. Ils doutaient que pour certaines politiques il y ait besoin d'une coordination, d'une centralisation, excepté les politiques de la concurrence, politique de la recherche, etc. Cela dit, ils sauvaient la nécessité d'une coordination par l'échange de bonnes pratiques, le fait de progresser en commun,

¹ Aghion P., Cohen E. et Pisani-Ferry J., *Politique économique et croissance en Europe*, rapport du Conseil d'analyse économique, n° 59, La Documentation française, 2006, 308 pages.

² Tabellini G. et Wyplosz C., *Réformes structurelles et coordination en Europe*, rapport du Conseil d'analyse économique, n° 51, La Documentation française, 2004, 88 pages.

d'apprendre les uns des autres. Ma réflexion, encore une fois personnelle, c'est que les procédures européennes, nombreuses et assez consommatrices en temps ne répondent pas forcément à ce besoin. Par exemple, je suis allé récemment aux examens de pays au sein du comité de l'emploi. Comme chaque année, il va y avoir de nombreux rapports pour évaluer les résultats par pays. Comme d'habitude, on va se battre pour savoir si tel pays obtiendra la mention « *good progress* » ou « *some good progress* », comme auparavant. L'année dernière, nous avons passé un mois sur cette question majeure. En revanche, on se demande peu comment faire progresser la connaissance sur l'économie politique de la réforme : comment les pays qui ont réformé leurs services publics de l'emploi ont-ils fait concrètement ? Un économiste allemand disait un jour, lors d'un colloque: « nous avons mis six mois. C'était un échec total ». La Commission ne consacre pas assez de temps à organiser le travail en commun sur les conditions concrètes de la réforme. Nous en passons trop, collectivement, à distribuer de bonnes ou de mauvaises notes. C'était un témoignage.

De la salle

Ma question s'adresse à M. Schleicher. Je me demande comment vous mesurez aux États-Unis ou en Asie l'impact de ces nouvelles expertises, surtout quand on voit les entreprises européennes réussir relativement bien sur les marchés asiatiques. Êtes-vous convaincus que ce système est le meilleur ? Avec le processus de Bologne, nous avons essayé de coordonner et d'harmoniser. Au final, vous aurez exactement la même université en Italie ou en Suède. Mais quand vous quittez votre pays pour une université étrangère, c'est précisément parce que vous pensez y trouver un environnement différent, apprendre une autre langue, etc. C'est bien cette diversité qui attire. C'est pourquoi j'ai des doutes réels sur l'idée d'imposer des diplômes communs. Quant à ces nouvelles expériences et ces nouvelles qualifications, c'est sans doute très bien, mais aujourd'hui sur le marché du travail, ce sont toujours les diplômes traditionnels qui sont requis. Je travaillais à la maison de l'Europe à Paris. Je connais plusieurs personnes qui organisent des échanges informels, qui ont ce type de compétences que vous avez décrites, mais qui n'ont pas de diplômes universitaires. Pour décrocher de bons postes dans les entreprises, il faut encore avoir ces diplômes.

Claude WARET

Je voudrais simplement remercier M. Andreas Schleicher pour sa présentation que j'ai trouvée extrêmement rafraîchissante. Il y avait une vraie vision, une proposition que j'ai trouvée neuve par rapport à ce qu'on entend habituellement dans les colloques. Personnellement, en tant que pur produit des multinationales anglo-saxonnes, je trouve que sa proposition répond vraiment à la mondialisation. Le problème d'un pays comme la France, c'est au niveau des salaires. En fait, ce n'est pas vraiment un problème si l'on est capable de produire une innovation qui nous mette à l'abri du *dumping* salarial. Le type de proposition faite par M. Schleicher va dans ce sens. Je trouve cela extrêmement positif.

Xavier PRATS-MONNÉ

Le professeur Tanzi veut peut-être intervenir, puis je dirai quelques mots de conclusion.

Vito TANZI

La question qui m'a été posée concernait la coordination entre les politiques macro-économiques et structurelles. Si on appliquait la règle de Cicéron, ce ne serait peut-être plus nécessaire. La coordination macro-économique serait mise à l'écart. Vous allez appliquer un principe : quand l'économie est faible, cet élément est déclenché et vous visez une dette publique de niveau très bas ou zéro. On peut alors mettre l'accent sur les politiques structurelles. Celles-ci auraient toujours un élément national fort car les pays sont différents, et les politiques internes à un pays ne créent pas d'externalités négatives pour les autres.

Il y a un point que je voudrais souligner. La Commission devrait jouer un rôle plus important pour informer sur les bonnes pratiques d'un pays à l'autre. Pourquoi les Italiens ne copient-ils pas les Suédois dans certains secteurs ? Pour la réforme budgétaire, la raison est simple. En Italie, on ne peut mettre personne à la porte. J'ai eu une discussion avec un ministre des finances en Italie. Je lui ai dit : « Faites ceci et cela ». Il m'a dit : « Vous ne comprenez pas. Je ne peux même pas déplacer un huissier d'une porte à l'autre. Je n'ai pas ce droit ». Vous voyez que c'est beaucoup plus difficile dans certains pays que dans d'autres.

Je voudrais également réagir à un deuxième commentaire qui ne m'était pas adressé, et qui concernait l'éducation. J'ai fait mes études en Italie et aux Etats-Unis. Je suis favorable à la compétition entre les universités. Il n'y a aucune concurrence en Italie. Vous avez les mêmes facultés, les mêmes cycles et rien ne se passe. Deuxièmement, la valeur juridique des diplômes devrait être bannie. Il devrait y avoir une valeur de marché, mais pas une valeur juridique. C'est ainsi aux États-Unis.

Andreas SCHLEICHER

Comment mesurer la demande future de compétences ? C'est très difficile. Nous disposons bien sûr des sondages sur les compétences. Comment fait-on pour utiliser ces compétences ? Là, ce n'est pas vraiment une question de diplôme, mais il s'agit seulement de savoir comment on utilise les capacités cognitives manuelles. Au sein de PISA, nous avons suivi des enfants de 15 à 22 ans. Nous avons testé trois choses. À l'âge de 15 ans, nous avons testé les compétences de transfert générique. Nous connaissons leurs notes à l'école. Nous connaissons également les avis de leurs enseignants. Sept ans plus tard, nous avons essayé de voir comment ils allaient avoir accès à un troisième cycle ou au meilleur poste. C'était souvent les enseignants qui avaient le jugement le plus erroné et le plus éloigné de la réalité des choses. Le meilleur facteur était justement les capacités de transfert. C'est-à-dire comment ces jeunes pouvaient utiliser leurs connaissances et les exprimer autrement. Nous espérons renouveler l'expérience, mais d'une façon transfrontalière.

Dans l'éducation, nous faisons des extrapolations, mais il est très difficile de faire des extrapolations fines sur l'avenir. Quelles sont les solutions ? Ce n'est pas en harmonisant le contenu, je suis d'accord avec la personne qui l'a relevé. Nous devons utiliser notre diversité, mais nous ne pouvons le faire que si nous avons des résultats plus concordants. Je pense qu'une plus grande transparence n'est pas la meilleure chose. Par exemple, si vous prenez un train, vous pouvez vous rendre de France en Italie. Ce n'est pas pour devenir italien, mais pour comprendre les différences entre les deux pays. C'est la même chose dans l'éducation. Les systèmes d'aide à l'éducation sont très différents. Ces différences changent et disparaissent plus rapidement que la vitesse à laquelle on crée de nouvelles compétences. Récemment, j'étais en Chine, j'ai eu des discussions avec le ministre de l'Éducation. Quand nous lui avons

parlé des décalages entre son système et les autres, il m'a dit : « Je peux accepter des conseils de n'importe quel pays, si j'ai la preuve que ça fonctionne ». Nous sommes différents en Europe. Si ça marche, nous devons le prendre comme exemple. L'Europe a tort de ne pas utiliser pleinement ce potentiel.

Xavier PRATS-MONNÉ

Si je me place dans la position de la future Présidence française de l'Union, qui doit essayer de tirer quelques idées concrètes pour faire progresser l'intégration européenne et son adaptation à la mondialisation, je ne suis pas sûr que cette table ronde l'ait beaucoup aidé. Nous avons identifié des obstacles à surmonter, mais nous avons été assez courts quant aux solutions concrètes. Je voudrais me référer très brièvement à ce qui a été dit sur le thème de la coordination européenne. D'abord, je crois que le thème de l'intégration des orientations micro, macro-économiques et de l'emploi dans le cadre de la Stratégie de Lisbonne est très important. Je peux vous dire que la Commission a fait un gros effort pour pratiquer ce qu'elle prêche : maintenant, nous avons des équipes par pays composées de représentants des trois directions générales principalement concernées, qui étudient ensemble les programmes nationaux de chaque État membre. Je ne suis pas sûr que le résultat soit parfait, de la même manière que les États membres ont des difficultés de coordination interministérielle ; les ministères de l'éducation, par exemple, n'ont pas toujours le réflexe de parler avec les ministères du travail, qui ont aussi parfois de difficultés à parler avec les ministères des finances... Pour ce qui est du volet emploi et social, il me semble d'une part que le prix à payer pour l'intégration des orientations, c'est la moindre visibilité, le moindre suivi et la moindre spécificité des aspects emploi et inclusion sociale dans les rapports nationaux des États membres. D'autre part, il y a un équilibre à trouver entre les besoins d'intégrer les différentes priorités et le besoin de visibilité indépendant des différents processus. Les aspects emplois sont incontestablement présents dans l'exercice de surveillance multilatérale de Lisbonne.

Pour ce qui est des thèmes porteurs d'avenir dans le nouveau cycle de Lisbonne, en matière d'emploi, la Commission mettra l'accent sur l'adaptation des économies et des sociétés européennes à la mondialisation. Cela comporte deux priorités politiques : la flexicurité – dont le Conseil européen de décembre prochain approuvera les Principes communs ; et l'idée de « *new skills for new jobs* », c'est-à-dire la nécessité de mieux connaître et de mieux répondre aux besoins futurs des citoyens et du marché du travail en matière d'éducation et de compétences.

Par ailleurs, la révision et éventuellement le renforcement du Fonds européen d'adaptation à la mondialisation pourrait être sur la table, car ce fonds constitue précisément une réponse de l'Union européenne aux défis de la mondialisation.

En ce qui concerne les échanges d'expériences, c'est un domaine évident de valeur ajoutée européenne, mais il y a des limites à ce que l'on peut faire en la matière. Pour échanger des expériences, il faut avoir des situations comparables. Or, avec 27 États Membres, cela devient parfois un exercice futile que de s'efforcer à trouver des thèmes d'apprentissage partagés par tous. La diversité enrichit, à condition qu'on en tienne compte dans la réflexion sur l'avenir de la méthode communautaire, et plus particulièrement de la Méthode ouverte de coordination.

Il est très difficile, non seulement d'échanger des expériences, mais d'échanger quoi que ce soit à 27, si l'objectif est de le faire ensemble et en même temps. Il y a des raisons parfois très pratiques : le temps de parole, par exemple : cinq minutes multipliées par 27, cela fait presque

deux heures et demie ; ou encore les limitations de la structure administrative de l'Union européenne, que certains critiquent à raison comme étant déjà très compliquée.

Une piste possible, c'est ce que nous avons fait dans le cadre de la proposition de la Commission sur la flexicurité. Nous avons proposé, d'une part, l'établissement de principes communs, pour avoir un cadre de valeurs communes à l'Europe ; d'autre part, des « *pathways* », des parcours différenciées par groupes de pays, selon les thèmes, selon les situations nationales, dans un domaine aussi complexe que la flexicurité, qui consiste à combiner dispositions contractuelles, apprentissage, mesures activités du marché du travail et systèmes de protection sociale. On peut difficilement, à 27, discuter de thèmes aussi complexes sans avoir une subdivision, un partage des tâches et des intérêts.

Ce qui m'amène à une dernière idée que je vous livre sans la développer. Il faut peut-être essayer, sans pour autant renoncer à la construction européenne, de casser certains tabous comme celui de la bicyclette qui doit toujours avancer sous peine de tomber. D'une part, le principe qui a servi à progresser dans la construction européenne jusqu'à présent, selon lequel toute avancée dans l'acquis, dans l'intégration européenne, doit comprendre tous les États Membres, est peut-être devenu un obstacle. D'autre part, l'établissement de coopérations renforcées est peut-être une formule trop formelle et institutionnalisée pour être opérationnelle, du moins dans les domaines de « *soft law* ».

Nous pourrions réfléchir à une formule – c'est une idée qui n'engage que moi – que j'appellerais la « masse critique de coordination ». L'expérience montre que, dans le cadre de la Méthode ouverte de coordination, parce que c'est de la *soft law*, l'objectif de l'unanimité a été beaucoup plus rigide que dans les domaines du Traité où la majorité qualifiée est formellement acquise et donc possible dans la pratique. Si on s'entête à poursuivre une méthode de coordination à 27, on risque de tomber soit dans la bureaucratie des processus, soit dans la politique déclamatoire, faute d'éléments concrets d'avancement. En revanche, on peut essayer de définir, pour un thème concret comme la migration, une masse critique suffisante d'États membres qui sont déterminés à continuer dans leur échange d'expériences, dans la coordination et la formulation de politiques et initiatives communes. C'est une piste à suivre. C'est plus facile à dire qu'à faire, mais il faut mettre en œuvre quelque chose pour surmonter les inconvénients qui accompagnent les grands avantages de la diversité européenne, que nous pourrions certainement mieux exploiter. Merci de votre attention.

10.45

Table ronde n° 6 : Quel marché intérieur et quel budget pour l'Union européenne ?



Président : Petr ZAHRADNIK, ancien conseiller économique du président de la République tchèque, conseiller à Conseq Finance

Une tendance actuelle est très importante, celle de la prise en compte du marché intérieur. On parle également beaucoup d'éliminer les obstacles aux mouvements des biens et services, au niveau général et au niveau spécifique. On se rend compte que bon nombre de « vieux » pays européens éliminent les obstacles à la libre circulation des travailleurs entre pays de l'Union européenne. Des directives sont en cours de préparation pour fin 2008, qui devraient mieux équilibrer les choses en termes de règles fiscales dans les différents pays de l'Union européenne. Il faudrait parler également de l'internationalisation des industries et des sociétés dans l'Union européenne. Je ne pense pas seulement aux grosses sociétés, mais aussi aux PME qui, bien souvent, représentent une part importante du PIB. On ne peut pas oublier non plus le cadre budgétaire et sa révision, qui va mettre en place les conditions d'une nouvelle répartition des financements et des priorités, en se concentrant sur les structures européennes, avec l'intention de jouer un rôle dans le processus de mondialisation. Les révisions des cadres financiers envisagées s'intéressent également aux contributions au budget de l'UE, et aux dépenses budgétaires des différents pays européens.

Sans tirer encore de conclusions, je voudrais indiquer quelques pistes. Il faut que l'Union se donne des opportunités nouvelles face à la mondialisation. Il faut également prendre en compte l'économie de la connaissance sur l'évolution des services, et penser à une Union élargie qui peut comprendre 30 membres dans un avenir prévisible. Un autre défi à relever est celui de la communication. Cette table ronde est là pour aider à résoudre une partie de ce problème.

L'heure est venue de donner la parole au premier orateur, M. Philip Whyte.



Philip WHYTE, Senior Research Fellow, Centre for European Reform

J'aimerais parler du secteur des services et attirer votre attention sur l'importance de son devenir pour la prospérité de l'Europe. Lorsqu'on parle de mondialisation, on pense en général aux secteurs d'exportation tels que le secteur industriel. Il n'est pas rare d'entendre que l'emploi dans le secteur industriel est en chute en Europe en raison de son manque de compétitivité sur les marchés internationaux, elle-même imputée à une croissance inadaptée de la productivité. Il me semble cependant que ce raisonnement est faux. Le déclin de l'emploi dans le secteur industriel s'explique par le fait que la productivité dans ce secteur connaît une hausse plus rapide que celui des services, et par le fait qu'une part de plus en plus élevée du revenu des ménages est dépensée dans les services.

Le principal problème de l'Union européenne réside dans la faiblesse de sa productivité dans le secteur des services. Cela explique les disparités en termes de croissance du PIB entre les États-Unis et l'Union européenne au cours de la dernière décennie. Bien entendu, la faiblesse de la croissance de la productivité dans les services dissimule d'importantes variations. Certains secteurs, comme l'hôtellerie et la restauration, ont connu une croissance zéro, voire négative, tandis que d'autres, comme les télécommunications et les services postaux, ont enregistré une forte croissance de leur productivité (plus forte, de fait, qu'aux États-Unis).

De manière générale, les services représentent 70 % du PIB de l'Union européenne, contre 20 % pour le secteur industriel. En conséquence, si la productivité du secteur des services augmente de 1 %, l'impact de cette augmentation sur le niveau de vie européen sera 3,5 fois supérieur à l'impact d'une hausse de 1 % dans le secteur industriel.

Pourquoi la croissance de la productivité dans le secteur des services est-elle si faible ? Une partie de l'explication réside dans le fait que les services nécessitent moins d'investissements. Les coiffeurs sont certes équipés de meilleurs ciseaux qu'il y a vingt ans mais ce n'est pas ce qui fait la différence en termes de productivité. Il y a une autre explication. Certains secteurs des services nécessitent certes davantage d'investissements que la coiffure, mais l'écart par rapport à la croissance du PIB américain, qui a commencé à se creuser dans les années 1990, est essentiellement lié à la croissance de la productivité dans le secteur des services.

Comment peut-on expliquer cet écart par rapport aux États-Unis ? Trois facteurs sont en cause. D'une part, les réglementations de l'urbanisme en Europe sont souvent plus strictes qu'aux États-Unis, en raison notamment de la rareté relative des terres sur notre continent. De ce fait, les détaillants en Europe ne bénéficient pas d'économies d'échelles comparables à celles dont bénéficient les détaillants américains. D'autre part, la diffusion des technologies de l'information et de la communication (TIC) est plus faible en Europe. Des études ont révélé que la supériorité des États-Unis en termes de productivité depuis les années 1990 se concentre dans les industries recourant aux TIC, telles que la vente et les services financiers. Chose intéressante, les investissements dans les TIC sont souvent moins élevés dans les pays où la protection de l'emploi est plus importante, sans doute parce que les lois dans ce domaine empêchent les entreprises de se réorganiser de façon à tirer pleinement avantage de leurs investissements dans les TIC. Le dernier facteur permettant d'expliquer cet écart par rapport aux États-Unis réside dans le fait que la concurrence dans les services est en général plus faible en Europe qu'aux États-Unis. Cela s'explique en partie par le fait que l'Union européenne ne présente aucun marché qui puisse s'apparenter à un marché unique dans les services.

Le commentateur américain Thomas Friedman déclarait dans un ouvrage récent que « le monde est plat », entendant par là que la mondialisation diminue peu à peu l'importance des frontières nationales. Cependant, un coup d'œil au marché des services en Europe suffit à révéler les limites de la métaphore de Friedman. Même dans une région prétendue intégrée comme l'Europe, il est frappant de constater à quel point les barrières nationales demeurent d'actualité. Il n'existe pas de marché unique des services et les progrès en ce sens ont plutôt connu un ralentissement au cours des dix dernières années. L'introduction de l'euro n'a eu quasiment aucun effet sur l'intégration du secteur des services.

Quels sont les symptômes de l'absence d'un marché unique des services ? La faible part des services dans le commerce intra-européen en est un. Les services représentent 70 % de la valeur ajoutée européenne et de l'emploi mais seulement 20 % du commerce intra-européen. Bien entendu, cela reflète en partie le fait que les services sont moins commercialisables que

les biens mais, lorsqu'on établit des comparaisons avec les États-Unis, force est de constater que les échanges commerciaux entre les pays de l'Union européenne sont moins importants qu'ils ne devraient l'être. La prédominance des entreprises nationales est également symptomatique de l'absence d'un marché intérieur des services. Sur de nombreux marchés, les entreprises nationales occupent encore le devant de la scène et les barrières politiques empêchant les entreprises étrangères de s'implanter sur les marchés nationaux sont encore nombreuses. Il suffit pour s'en rendre compte de considérer le nombre de barrières politiques survenues ces dernières années pour faire obstacle aux rachats transfrontaliers. Dernier symptôme de l'absence d'un marché unique des services : les variations de prix au sein de l'UE. Bien entendu, l'Union européenne étant plus hétérogène que les États-Unis et les revenus y étant plus élevés, il est normal que les variations de prix soient plus importantes. Cependant, selon des études menées notamment par la Banque centrale européenne (BCE), cette situation est en partie liée au manque de concurrence dans les services.

Pourquoi est-il si difficile de créer un marché unique des services ? De toute évidence, la principale raison réside dans le fait que les services sont en général fortement réglementés et que les régimes nationaux de réglementation visent à protéger les marchés nationaux de la concurrence transfrontalière. La résistance politique au changement de ces régimes nationaux est en général forte, notamment en raison de la libéralisation du secteur des services qui commence à empiéter sur les arrangements nationaux qui sont chers à certains États. À titre d'exemple, la France a eu du mal à accepter la libéralisation du secteur énergétique en raison de son attachement au concept de « service public ». L'élargissement de l'UE complique encore davantage les choses, dans la mesure où il cristallise la peur que le secteur des services soit de moins en moins réglementé du fait de sa libéralisation.

En 2005, la Commission a tenté d'éliminer ces barrières nationales en appliquant le principe de reconnaissance mutuelle, les règles du pays d'origine prévalant. Cependant, cette initiative s'est avérée trop ambitieuse pour nombre de pays. La directive fut donc rejetée et remplacée par une autre moins ambitieuse réaffirmant la « libre fourniture des services » et visant à limiter les raisons qui peuvent être invoquées par les États membres pour restreindre cette liberté. Un certain nombre de services sont néanmoins exclus de la directive et, à ce jour, il est toujours nécessaire de contester ces réglementations nationales au cas par cas – processus long et souvent difficile.

Quelle est la solution ? Il serait tentant de faire ce que l'UE a toujours fait, à savoir proposer un nouveau programme législatif ambitieux afin d'ouvrir certains services en particulier. Je pense cependant que cette approche a atteint ses limites et qu'au regard de l'énergie politique dépensée, elle fournit de moins en moins de résultats. À mon avis, l'UE devrait donner la priorité à certains secteurs clés – notamment les services financiers et les industries de réseau, telles que l'énergie, le transport aérien et les services postaux – et s'assurer que les divers instruments à sa disposition sont utilisés en vue de favoriser une plus grande intégration. L'UE devrait, par exemple, encourager la Commission à se servir activement de la politique de concurrence. Dans ce contexte, le recours par la Commission à des enquêtes sectorielles représente un progrès appréciable et constitue un bon cadre.

L'UE pourrait aussi envisager de développer des actions privées, en examinant la manière dont les individus pourraient mener des actions privées en dommages-intérêts en cas d'infraction de la politique de concurrence. De toute évidence, la Commission devrait aussi poursuivre vigoureusement les États membres qui continuent à faire obstacle aux rachats transfrontaliers.

En conclusion, la productivité du secteur des services est un facteur clé de l'augmentation du niveau de vie européen. Une hausse de la concurrence par le biais d'une plus grande intégration dans un marché unique permettrait d'accroître la productivité du secteur. La Commission peut également accomplir beaucoup en menant une politique de concurrence énergique. Le marché unique de l'UE n'est pas tout, cependant. Des mesures nationales devront également être prises si la productivité du secteur des services doit un jour être améliorée. Une réforme de la législation sur la protection de l'emploi, par exemple, pourrait accélérer la diffusion des TIC et favoriser une hausse de l'emploi.

Petr ZAHRADNIK

Merci beaucoup, M. Whyte. Nous allons donner la parole à M. Adriaan Dierx.



Adriaan DIERX, Direction générale aux affaires économiques et financières, Commission européenne

Le premier intervenant a soulevé certaines questions que j'aborderai à mon tour. Nous avons, d'une certaine façon, relevé le défi de la mondialisation par le biais d'une communication intitulée Révision du marché unique, parue cette semaine. Plus généralement, je partage l'idée selon laquelle l'Europe doit faire face à de nombreux défis sur le plan extérieur, auxquels elle répond en accélérant l'intégration européenne. Ces défis ont par ailleurs incité l'UE à mener une série de réflexions dans différents domaines. Elle a ainsi formulé, à l'issue d'un réexamen de ses stratégies, un certain nombre de propositions politiques. Trois rapports sont déjà parus, et nous prévoyons l'année prochaine d'évaluer l'impact de l'introduction de l'euro. Je m'intéresserai essentiellement aujourd'hui au bilan à mi-parcours de la Stratégie de Lisbonne, paru à l'automne dernier, et je donnerai un aperçu du rapport publié cette semaine, intitulé *Révision du marché unique*. Je mentionnerai par ailleurs le réexamen du budget de l'UE, dont le lancement a été annoncé dans une communication publiée à l'automne.

Je ne m'étendrai pas sur la Stratégie de Lisbonne. En un mot, le bilan intermédiaire permet de conclure que celle-ci est parvenue, dans une certaine mesure, à donner aux États membres l'impulsion nécessaire pour initier des réformes. La principale réforme prévue par la « nouvelle » Stratégie de Lisbonne consiste en ce que la décision d'agir ne relève plus nécessairement des instances communautaires, mais bien des États membres eux-mêmes. Cette approche s'est avérée fructueuse, puisqu'elle a permis de lancer le débat politique et d'assurer la mise en œuvre des réformes nécessaires.

Mais quelles sont réellement ces réformes nécessaires ? Nous devons réformer les finances publiques et optimiser le fonctionnement des marchés. Ce dernier point revêt une importance cruciale : l'économie européenne est en effet de plus en plus intégrée, ce qui signifie que les mesures prises dans un pays ont des répercussions sur les évolutions observées dans les autres pays. Du fait de ces effets d'entraînement accrus, chaque pays doit désormais tenir compte de la situation de ses voisins. À cet égard, la Stratégie de Lisbonne constitue toujours un outil précieux. Au sein de la zone euro, ces interdépendances sont encore plus marquées, et nécessitent par conséquent d'intensifier la coopération.

L'analyse que je vous propose aujourd'hui portera principalement sur la Révision du marché unique, communication parue cette semaine, où sont traitées certaines des questions-phares de cette conférence. Le marché unique a vu le jour en 1992, avec l'instauration de la libre circulation transfrontalière des personnes, des biens et des services. Nous pensons, à l'issue de cette évaluation, que le programme du marché unique a porté ses fruits de différentes façons. Il a notamment permis d'augmenter le PIB et de créer des emplois. Toutefois, je partage le point de vue exprimé par mon prédécesseur : il existe encore de nombreux dysfonctionnements. Certaines barrières subsistent en effet, qui nuisent au bon fonctionnement du marché intérieur.

Le marché unique n'a notamment pas permis à l'Europe de devenir plus compétitive à l'échelon mondial. Notre capacité d'innovation est encore en deçà de nos objectifs. Comment rattraper ce retard ? Nous devons, dans un premier temps, veiller à une application plus stricte de l'accord de 1992 et garantir l'ouverture réelle de nos marchés, en particulier dans le secteur des services, où nous avons été confrontés à de sérieux problèmes. La Directive sur les services adoptée l'an passé apporte néanmoins un élément de réponse. Il est essentiel que les États membres l'appliquent. Toutefois, si l'on souhaite améliorer la capacité d'innovation du marché unique européen, il nous faut dépasser cette approche purement juridique, axée essentiellement sur la suppression des barrières douanières, pour s'intéresser à ce qui se passe réellement sur le marché.

Avant d'aborder ce point de façon plus détaillée, j'aimerais examiner la situation du marché intérieur vis-à-vis de la mondialisation, et rejoindre ainsi le thème central de cette conférence. En procédant à la Révision du marché unique, nous nous sommes efforcés de considérer l'économie mondiale du point de vue des entreprises européennes. Celles-ci devront, à terme, trouver leur place sur les marchés mondiaux ; c'est pourquoi il nous faut supprimer les barrières auxquelles se heurtent nos entreprises sur les marchés des pays tiers. Le deuxième outil, moins tangible, dont nous disposons pour faciliter l'accès aux marchés tiers consiste à favoriser l'alignement des règles et réglementations en vigueur à l'étranger sur notre propre cadre réglementaire. En effet, si les dispositifs en vigueur sur les marchés tiers s'alignent sur les nôtres, nos entreprises seront plus à même de rivaliser avec leurs concurrents sur ces marchés. Par ailleurs, les entreprises des pays tiers se montreront également plus concurrentielles sur le marché européen, ce qui, d'une certaine façon, est positif pour l'Europe : l'intensification de la concurrence sur nos marchés est en effet dans l'intérêt des consommateurs.

Or, bien souvent, lorsque les entreprises étrangères accroissent leur présence concurrentielle en Europe, cela ne profite pas réellement aux consommateurs car aucune baisse notable des prix n'est observée en bout de chaîne. Du fait d'une concurrence insuffisante dans le secteur de la vente en gros et au détail, le potentiel de baisse des prix n'est pas relayé jusqu'à l'échelon local. Comment remédier à ce problème ? Comment garantir que le marché unique serve au mieux les intérêts des consommateurs ? Comme je l'ai expliqué, l'approche purement juridique évoquée plus haut n'y est pas totalement parvenue, la levée des barrières douanières n'étant qu'un élément de réponse parmi d'autres.

Nous proposons, dans la Révision du marché unique, un examen plus approfondi des secteurs, en vue de déterminer où se trouvent les problèmes. Outre ce plan serré, nous avons également défini une stratégie. Ainsi, l'examen sectoriel vise à identifier les secteurs les plus décisifs pour les consommateurs et la croissance. Cet examen repose sur trois critères :

l'ampleur du secteur, son potentiel d'ajustement au sein de l'UE – car il nous faut nous adapter à l'évolution du contexte international – et enfin la gravité des problèmes recensés dans ce secteur. Cette phase d'analyse initiale est suivie d'une seconde étape, dans laquelle nous nous intéressons de plus près aux problèmes propres aux différents secteurs. Enfin, nous proposons des solutions spécifiques à chaque secteur, en complément des politiques horizontales déjà menées à l'heure actuelle.

L'introduction d'une nouvelle réforme nécessite, au préalable, de convaincre la population du bien-fondé du projet. L'ouverture des marchés européens à la concurrence en est un parfait exemple puisque, trop souvent, les citoyens européens ont une image négative des réformes économiques. Selon nous, les réformes s'accompagnent souvent de coûts à court terme et d'inconvénients à long terme. En outre, il n'est pas rare que les réformes n'affectent que marginalement la population dans son ensemble, ne présentant un impact négatif que pour un nombre limité de personnes. Ces groupes d'intérêts s'efforcent alors de mettre un frein au projet de réforme. Comment relever ce défi et faire accepter à l'ensemble de la population les réformes prévues dans le cadre du marché unique ? Nous devons commencer par apporter des preuves concrètes et sensibiliser la population aux avantages globaux offerts par les réformes. Nous devons également entendre les protestations des groupes dont les intérêts sont réellement menacés, et leur permettre de s'adapter. Enfin, ce processus peut nécessiter un financement spécifique. L'Europe a créé un Fonds d'ajustement à la mondialisation destiné à aider les citoyens européens à relever ce défi. Il nous semble cependant que dans d'autres domaines, le budget de l'UE devrait également être mis à contribution.

À l'heure actuelle, la Politique agricole commune (PAC) absorbe 44 % du budget européen. Par le passé, ce pourcentage a parfois été plus élevé. 36 % du budget alimentent les fonds structurels, de plus en plus axés sur des aspects liés à la croissance, à l'emploi et à la Stratégie de Lisbonne. Il s'agit là d'une contribution positive aux efforts visant à faciliter l'ajustement aux pressions de la mondialisation. Ensuite, 7 % de notre budget servent à financer les objectifs de croissance et d'emploi, tels que l'éducation, la recherche et développement (R & D) et le transport. Concernant le réexamen du budget, j'aimerais soulever deux questions. Tout d'abord, la structure actuelle du budget européen est-elle à même de contribuer pleinement à la croissance et à la cohésion ? Par ailleurs, d'autres réformes de la PAC sont-elles envisageables pour améliorer l'efficacité et l'efficacé des dépenses de l'UE ? Peut-être le prochain intervenant pourra-t-il nous apporter des éléments de réponse.

Petr ZHRADNIK

Merci beaucoup, M. Dierx. Votre dernière partie nous fournit en effet un excellent lien avec l'orateur suivant, M. Jorge Nunez Ferrer, qui s'occupe surtout du budget européen.



Jorge NUNEZ FERRER, Centre pour l'étude des politiques publiques européennes (CEPS)

Je vais analyser le rôle du budget, en m'appuyant sur les faits et tendances internes à l'UE. Avant de commencer, je tiens à préciser qu'il ne sera question ni du volume du budget, ni des modalités d'allocation des fonds. Je traiterai en revanche du rôle actuel du budget, de ce qu'il devrait être pour assurer le bon fonctionnement du marché et du

rôle qu'il devrait jouer. Par ailleurs, certaines remarques relatives au budget suscitent mon inquiétude. Alors même que le marché unique a commencé à porter ses fruits, j'ai toujours eu l'impression que l'UE espérait que ce marché unique générerait de la croissance sans qu'il soit nécessaire de procéder à une quelconque restructuration. L'UE semblait ainsi attendre qu'un miracle se produise avec l'euro. Je refuse l'idée que le budget soit considéré comme un moyen d'affecter davantage de fonds publics à un projet donné, en évitant soigneusement toute restructuration. Le budget n'est en aucun cas un outil-miracle ; il ne constitue qu'une pièce du puzzle.

Je me contenterai d'étudier les objectifs internes de l'UE, sans évoquer l'enveloppe allouée aux actions extérieures. De façon générale, l'UE a défini trois priorités. La première a trait à la croissance durable, à laquelle contribue la Stratégie de Lisbonne. La seconde concerne la cohésion et le rééquilibrage entre les « gagnants » et les « perdants » de l'intégration européenne. Enfin, la troisième priorité porte sur les affaires intérieures, notamment la justice et la sécurité au sein de l'Union européenne. Des avancées considérables peuvent être accomplies simplement en améliorant la cohérence politique entre les États membres. La cohérence des politiques prime en effet sur le budget. Celui-ci ne doit être considéré que comme un outil secondaire, et ne peut en aucun cas être employé, comme il l'a été jusqu'à présent, pour pallier tel ou tel manque d'efficacité. Dans la pratique, lorsque l'on constate certains dysfonctionnements du marché, une partie des fonds versés peut servir à pallier les carences, mais cette approche présente un risque de dérive.

Le budget actuel est utilisé pour réaliser les objectifs et parvenir aux accords établis dans le domaine politique. Le principe est le suivant : toute hausse des fonds perçus par un État membre est sujette à ce que celui-ci consente à une intégration plus étroite au sein de l'UE. Bien que le système repose sur certains fondements théoriques, les modalités d'allocation des fonds sont encore très loin d'être parfaites au plan théorique. Par le passé, le système a été utilisé pour compenser les pertes – réelles et imaginaires – induites par l'intégration européenne. Toutefois, en dépit de leurs allégations, certains « perdants » ont en réalité bénéficié dans une large mesure de cette intégration. Les principales structures censées contribuer à la cohésion sont d'une part la PAC, qui a été conçue pour promouvoir la cohésion entre les pays producteurs et les pays non producteurs et créée malgré un manque de visibilité complet, et la politique de cohésion entre les entités territoriales de l'UE. Ces mesures obéissent à la fois à des considérations théoriques et à la volonté de se conformer au « politiquement correct » ; c'est pourquoi il est préférable que nous nous intéressions davantage aux faits.

Aux contraintes budgétaires qui sont les nôtres à l'heure actuelle s'ajoutent des difficultés liées aux évolutions induites par la mondialisation. Nous devons par conséquent mettre l'accent sur la cohérence des politiques et leur efficacité, à l'aune des objectifs économiques et sociaux que nous avons établis. Non seulement le budget de l'UE doit être axé essentiellement sur la croissance, mais les outils employés doivent être spécifiques aux objectifs visés. Aucun gaspillage de ressources ne saurait être toléré, et nous devons concevoir les politiques à mettre en œuvre de façon à minimiser leur impact négatif si elles contredisent les objectifs de croissance. En d'autres termes, ces politiques doivent être bien conçues.

Les politiques de croissance et de redistribution doivent s'intéresser davantage aux faits qu'à des considérations liées au solde net. Aux dires de l'un des négociateurs ayant participé à l'élaboration du dernier accord budgétaire, les discussions ressemblaient plus à un concours

de calcul qu'à de réelles négociations. Selon moi, ce n'est pas la façon dont doivent être prises les décisions relatives aux politiques et à la redistribution des fonds. Il nous faut mettre en évidence une forme de valeur ajoutée européenne associée aux dépenses. En d'autres termes, lorsque l'Europe alloue des fonds, les résultats générés doivent l'emporter sur les décisions individuelles des États membres. De même, l'UE peut compléter l'action des États membres en vue de conférer au résultat une valeur ajoutée.

En matière de recherche et développement, la solution préconisée du point de vue théorique est de combiner l'ensemble des ressources au niveau des plus hautes instances ; mais nous savons tous que cette approche est exclue dans la pratique pour des raisons politiques. Toutefois, l'UE peut jouer le rôle de catalyseur des ressources. D'après mes recherches, l'UE peut contribuer à la croissance des réseaux transeuropéens, simplement parce que les États membres concernés rechignent à financer certains volets, tels que l'interconnexion des réseaux électriques, dès lors qu'ils jouissent d'un monopole. C'est la raison pour laquelle les marchés de l'énergie et des transports sont généralement moins ouverts. À cet égard, l'UE a bel et bien un rôle à jouer.

Dans le domaine de la R & D, l'UE a peut-être un rôle à jouer, mais il me semble que certains des débats actuels prennent un tour pour le moins inquiétant. Tout d'abord, au sein de l'Union européenne, les efforts de R & D émanant du secteur privé sont insuffisants. Le cadre réglementaire y est très certainement défavorable aux investissements privés en faveur de la R & D. Je ne vois pas d'autre explication possible.

L'Union européenne doit par ailleurs accroître le montant des fonds alloués à la R & D. L'un des exemples à cet égard est celui des grands projets d'infrastructures transnationales. Compte tenu du coût élevé de ces initiatives, le versement d'un financement européen pourrait contribuer à mieux les coordonner. Selon moi, la R & D ne doit pas être l'affaire d'un organisme bureaucratique. Le Conseil européen de la recherche (CER) n'examine que 15 % des programmes-cadres, ce qui est trop peu. Il faudrait établir un conseil européen de la recherche indépendant de tout système bureaucratique et habilité à définir les priorités en matière de financement. Sinon, la R & D sombre dans la bureaucratie. C'est en effet l'un des principaux problèmes de l'UE, qui n'a cessé de réglementer pour surmonter les problèmes. Veillons, en outre, à ne pas nous laisser bernier par les sirènes qui font l'apologie de la recherche appliquée. Car pour exister, celle-ci a toujours eu besoin de la recherche fondamentale, et les entreprises se gardent bien de se pencher sur les problèmes à long terme qui nécessitent des efforts de recherche. Cela m'ennuie de voir que les priorités ne sont pas les mêmes d'un jour à l'autre.

Nous savons, par exemple, ce que représente, en termes financiers, la participation de l'UE à la lutte contre le réchauffement climatique, mais il n'existe à ce jour aucune règle budgétaire sur ce point. Le budget pourrait en effet avoir un rôle à jouer en la matière, mais rien n'est stipulé à ce sujet, et il faudrait veiller, le cas échéant, à ce que les fonds alloués ne dépendent pas uniquement des « miettes » laissées par la PAC et les fonds de cohésion. Dans la pratique, la recherche à long terme ne saurait se passer d'une intervention publique, puisque le secteur privé se refuse à toute participation.

La politique de cohésion doit être réformée, car elle repose, à l'heure actuelle, sur une structure semi-théorique. En effet, on ne peut raisonnablement espérer une convergence régionale et un alignement des PIB par habitant, puisque le PIB mesure la production, et non le revenu, qui est régi par la politique sociale. Du fait de cette inexactitude terminologique, nous

pensons que toutes les régions doivent avoir le même niveau de production, ce qui est impossible. Les gens s'étonnent alors qu'il y ait des divergences. Or l'économie est régie, dans une certaine mesure, par des phénomènes d'agglomération ; il nous faut en tenir compte, plutôt que de fonder nos politiques sur des utopies.

L'éligibilité sur la base du PIB par habitant fait naître de fausses représentations, car le PIB par habitant, mesuré en parités de pouvoir d'achat, ne fournit aucune indication sur la santé des régions. Par conséquent, le montant des fonds alloués dans le cadre de la politique régionale est parfois sans rapport avec la situation réelle, observée sur le terrain. J'ai moi-même pu le constater récemment, lors d'un voyage en Slovaquie *via* Vienne : j'ai traversé une région relevant de l'Objectif 1, dotée de routes en bon état et d'habitations fraîchement repeintes, pour gagner une région relevant de l'Objectif 2, Bratislava, où la situation était bien plus difficile. Cette contradiction est due au système de calcul basé sur le PIB par habitant.

Les régions dénuées d'infrastructures de base offrent généralement un retour sur investissement élevé. En effet, les entreprises refusent d'investir dans les régions où ces infrastructures font défaut ; il est donc judicieux d'investir dans les pays présentant de lourdes carences dans le domaine des communications et des transports. Si l'on me demande pourquoi les autres pays devraient financer les travaux menés dans les régions en retard de développement, je dirai que ce principe est légitime dès lors que les fonds nécessaires ne sont disponibles ni dans le pays concerné ni sur le marché financier.

Compte tenu de la baisse des retours sur investissement dans le cas des infrastructures, le montant des fonds alloués ne doit pas être le même partout. Ce financement a pour fonction d'aider les régions sur la voie de la croissance mais la croissance elle-même dépend de la stratégie et des politiques mises en œuvre à l'échelon national. Bien conçues, celles-ci seront à même de générer de la croissance dans les régions. Nous pouvons apporter notre aide à ces pays au début du processus de développement, mais nous ne pouvons générer de croissance simplement en injectant des fonds. Par conséquent, il convient d'identifier et de cibler plus précisément les principaux dysfonctionnements du marché ainsi que les principaux goulets d'étranglement.

Le Fonds social européen (FSE) doit lui aussi être réformé, car il finance des programmes nationaux qui semblent aller dans la bonne direction, mais ne cible pas les problèmes observés au niveau du marché de l'emploi. Le FSE finance en réalité le dysfonctionnement du marché imputable aux politiques de l'emploi mises en œuvre par les États membres. Enfin, la PAC doit également faire l'objet d'une réforme approfondie. La contribution de l'UE en matière de sécurité alimentaire et de protection de l'environnement est sans nul doute louable. Cependant, les ressources et les objectifs réels sont mal corrélés. Bien qu'elle puisse produire certaines avancées, la PAC couvre des questions ayant fait l'objet d'un accord politique il y a vingt ans. De même, le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) a fait preuve de trop de « favoritisme ». Ainsi, il n'est pas nécessaire que l'UE prenne en charge tous les programmes nationaux de développement rural de l'Autriche, puisque ce pays peut les financer avec ses propres ressources.

Par ailleurs, l'UE a un rôle à jouer pour assurer la cohérence des politiques dans le domaine de la justice et des affaires intérieures. Or, bien que la mise en commun des ressources dans certaines activités soit essentielle, rien n'a été fait dans ce cas précis. De même, bien que les économies d'échelle réalisables dans le domaine du maintien de l'ordre aux frontières mettent en évidence un rôle potentiel à jouer pour l'UE, nous sommes encore très loin d'avoir trouvé

une solution. Au sein du marché intérieur, la sécurité et la sûreté revêtent une importance cruciale, et il faut veiller à assurer la cohérence des règles.

Pour conclure, rappelons que la raison d'être du budget européen est de compléter les politiques efficaces et cohérentes mises en œuvre à l'échelon national. Il ne doit, en aucun cas, servir à pallier les manques d'efficacité nationaux.

Petr ZAHRADNIK

Merci beaucoup pour cette présentation qui contient plusieurs propositions à long terme pour l'Europe du XXI^e siècle. J'ai une question pour chacun des orateurs. M. Whyte, vous avez parlé de plusieurs obstacles et barrières. Vous avez également évoqué le besoin politique de modifier le règlement concernant les services. Nous savons que ce règlement est très hétérogène : il y a des règles générales et des règles pour les secteurs individuels. Selon vous, vaut-il mieux avoir une règle générale pour tous les services ou bien des règles séparées ?

Philip WHYTE

Le problème d'une règle générale, c'est qu'il est très difficile de l'appliquer à tout. Des directives spécifiques sont préférables. Je pense que la Commission peut aller plus loin si elle se concentre sur des questions précises ou spécifiques. Nous ne devons pas avoir un seul programme trop général. Il ne faudrait pas créer des marchés uniques pour les boulangers ou pour les coiffeurs. Nous devons créer un marché unique pour l'énergie, les services financiers, la poste, et ainsi de suite.

Petr ZAHRADNIK

Merci. J'ai une question pour M. Dierx : vous avez dit très clairement qu'il existe un problème de barrières, non seulement sur le secteur des services, mais de façon générale. En tant qu'observateur, vous est-il possible de prévoir l'élimination de ces barrières ? Par ailleurs, il y a de nouvelles règles qui prennent la place de ces barrières. Quel sera donc l'équilibre optimum entre l'élimination des barrières et l'introduction de nouvelles règles ?

Adriaan DIERX

Je suis du même avis que mon collègue : nous devons nous intéresser aux difficultés spécifiques rencontrées dans chaque secteur, et les résoudre de façon globale. Ainsi, pour trouver une solution, il faut au préalable définir une combinaison adaptée de règles et d'autres instruments politiques efficaces.

Petr ZAHRADNIK

Merci beaucoup. Voici maintenant une question brève pour M. Jorge Nunez Ferrer. Tout d'abord, vous avez évoqué plusieurs problèmes pour le budget européen, mais si vous ne deviez en choisir qu'un seul, lequel serait-il ? Ensuite, que pensez-vous du fédéralisme budgétaire, c'est-à-dire d'un système qui fixerait les concordances entre les niveaux européens, nationaux et régionaux ?

Jorge NUNEZ FERRER

Il s'agit là d'une question complexe, mais je tâcherai de formuler des réponses simples. Tout d'abord, puisque le problème le plus urgent concerne la mauvaise utilisation des ressources, il convient d'optimiser les objectifs, les moyens et les outils employés dans ce domaine. Il faut améliorer la qualité des contrôles de façon à ce que les calculs préalables à l'allocation des fonds ne soient pas effectués en se basant sur des politiques de financement. En ce qui concerne le fédéralisme budgétaire, il s'agit d'une théorie qui attribue de nombreuses fonctions à une instance supranationale suivant le principe d'une efficacité théorique parfaite. L'UE a certaines obligations, et le Traité lui confère certaines compétences, mais il ne s'agit pas moins d'une décision politique. L'essentiel est de veiller au respect des principes applicables à tout budget public dès lors que l'UE prend des mesures dans un domaine donné. En cas d'intervention, il convient d'appliquer des principes de financement sain, de ciblage adapté et d'allocation de fonds rationnelle. L'essentiel n'est pas tant de savoir que faire du budget européen, mais plutôt de garantir son utilisation adéquate.

Petr ZAHRADNIK

Nous avons un peu de temps pour quelques questions de la salle.

De la salle

Je voudrais revenir sur un certain nombre de points concernant le secteur des services. La recherche dont vous parlez concerne la croissance de productivité dans le domaine des services. On ne peut pas dire que tout cela repose sur des bases très solides pour le moment. Il est intéressant de voir que l'on commence à s'intéresser au commerce de détail et de gros, et à certains aspects financiers ou d'échanges financiers. Je crois qu'on ne voit pas très clairement quel type de choix économiques et sociaux il faut faire quand on pense à la répartition des sociétés par la taille, par leur volume. Je pense aux structures de distribution, par exemple dans le commerce de gros ou dans le commerce de détail, qui sont très différentes aux États-Unis et au Royaume-Uni de ce qu'elles sont ici. Pour ce qui est du marché financier, un rapport récent de l'OCDE établit que la productivité dans ce domaine a essuyé une augmentation zéro. On se rend compte que ce service a le taux de croissance le plus faible de tous. Des rapports ont été faits qui peuvent sembler tout à fait incroyables. Quelquefois, on se demande d'ailleurs si l'on doit y croire. Il faut rester prudent et ne pas tirer de conclusion hâtive.

Un autre point sur la recherche des investissements en recherche et développement au niveau européen : ceux qui se sont penchés sur le problème d'un peu près nous disent qu'il ne s'agit pas d'un problème de dépenses individuelles par branche. Si vous prenez l'automobile (ou même l'informatique), si vous comparez les investissements privés par société, par rapport aux ventes par exemple, vous vous rendez compte que nous ne sommes pas en moins bonne position qu'aux États-Unis. En revanche, le secteur de l'automobile est bien mieux représenté dans l'industrie américaine. Il faut donc se méfier là encore de ce paramètre. Peut-être faudrait-il plutôt s'intéresser à la structure industrielle qu'au mix entre l'investissement privé et l'investissement public ? Je crois que l'on se rend compte que chacune des questions que vous avez posées repose sur énormément de paramètres extraordinairement détaillés dont il est très difficile de tirer une conclusion générale.

Philip WHYTE

Vous avez raison : il existe des problèmes de mesure dans le secteur des services, et en particulier dans les services hors marché (le secteur public). Au Royaume-Uni, le gouvernement a demandé l'examen de ces problèmes de mesure de la productivité du secteur public – vous avez donc raison de souligner ces difficultés. En ce qui concerne le premier point sur les économies d'échelle dans le secteur du détail, il me semble qu'il s'agit là d'un argument plausible permettant d'expliquer les différences en termes de croissance de productivité entre les États-Unis et l'Europe. Dans la mesure où les réglementations en matière d'urbanisme relèvent de la compétence nationale, mon intention n'était pas de suggérer que l'UE devrait intervenir dans ce domaine. Cependant, les économies d'échelle dans le détail semblent expliquer en partie l'écart de productivité entre l'UE et les États-Unis. Il existe sans doute de bonnes raisons sociales pour qu'un pays préfère sectoriser ses réglementations afin de préserver des espaces verts. De fait, le Royaume-Uni applique des réglementations très strictes en matière d'urbanisme et ne peut être comparé aux États-Unis. Chose intéressante, du point de vue du détail, on peut dire que la France est plus proche des États-Unis que le Royaume-Uni, où les grandes chaînes de magasins se trouvent souvent à l'extérieur des centres-villes.

Adriaan DIERX

Les deux secteurs que vous venez de mentionner sont particulièrement intéressants pour deux raisons. La vente au détail et les services financiers sont en effet confrontés à des problèmes de productivité, notamment par rapport aux États-Unis. Toutefois, l'intérêt que présentent ces secteurs réside également dans leur importance aux yeux des consommateurs, dont nous souhaitons « rapprocher » le marché unique. Par le passé, ce dernier était effectivement considéré comme axé exclusivement sur les intérêts des entreprises. Or les consommateurs, qui pâtissent directement de la concurrence insuffisante sur le marché de la vente au détail, exigent cette fois une intervention de l'UE.

Concernant le bas niveau des dépenses en faveur de la R & D, celui-ci est peut-être lié à la structure du secteur industriel. Une question demeure, toutefois : pourquoi les industries à forte intensité de R & D choisissent-elles de s'implanter aux États-Unis ? Je laisse à chacun d'entre vous le soin d'apporter une réponse à cette question.

Jorge NUNEZ FERRER

Je voulais juste rappeler à quel point ces questions sont complexes, et ne se satisfont pas d'une réponse globale. Il est presque impossible, lors d'une intervention de quelques minutes, d'apporter une réponse à chaque point soulevé. Or c'est, selon moi, le type d'attitude que nous observons généralement dès que l'on en vient au budget et à certaines règles de l'UE : dès lors que l'on constate un problème dans le domaine de la R & D, nous augmentons le montant des dépenses publiques en provenance de l'Union et des gouvernements nationaux, puis nous décidons d'en confier la gestion à un organisme bureaucratique. Or cela ne résout pas systématiquement les problèmes.

Petr ZAHRADNIK

Merci. Nous devons clore cette session. Je remercie chaleureusement tous nos intervenants.

11.45

Table ronde n° 7 : Quelle vision européenne commune au niveau international ?



Président : Denis REDONNET, directeur adjoint de cabinet auprès du commissaire européen au Commerce

Je suis directeur adjoint de cabinet de Peter Mandelson, le commissaire européen au Commerce. Je vous propose d'attaquer la septième et dernière table ronde, consacrée aux politiques externes. Ce matin, nous avons vu que, face à la mondialisation, l'Union européenne s'appuie d'abord sur la qualité et la pertinence de ses politiques internes ; elle s'appuie aussi sur ses politiques externes à proprement parler. C'est-à-dire la panoplie des politiques qui, prises dans leur ensemble, constitue en quelque sorte une politique économique extérieure de l'Union, sachant évidemment que celle-ci n'existe pas en tant que politique intégrée. J'espère que nous allons pouvoir balayer les nouveaux champs composant cette politique extérieure commune qui n'en est pas une (commerce, finance, aide au développement, normes) mais aussi les politiques structurantes à prolongement externe, comme l'énergie, grâce aux intervenants de cette table ronde. Pierre Defraigne dirige aujourd'hui la branche européenne de l'IFRI, l'Institut français des relations internationales, après une éminente carrière à la Commission puisqu'il a été – entre autres – la tête du cabinet de Pascal Lamy, sous la précédente Commission. Pierre Jacquet dirige l'Agence française de développement et Jean-Pierre Favennec dirige le Centre d'économie et de gestion à l'École nationale supérieure du pétrole et des moteurs.

Aujourd'hui, la panoplie de nos politiques externes peut-elle exprimer ou s'appuyer sur une vision européenne commune au niveau international ? Nous allons essayer là aussi, comme le disait Xavier Prats-Monné ce matin, d'aller au-delà du diagnostic. Sommes-nous capables de projeter en externe des préférences collectives en termes bien définis ? Si oui, pouvons-nous aussi en exiger la réciprocité ? Autrement dit, nos préférences collectives internes peuvent-elles être réciproques ? Sur le commerce, on voit immédiatement la difficulté. Mais cela s'applique aussi aux autres politiques. Enfin, disposons-nous de l'outillage institutionnel nécessaire, que ce soit dans le dispositif européen et/ou communautaire en tant que tel – les outils étant très différents, les politiques étant très fédéralisées depuis le début, et des politiques communes comme celle de l'énergie étant embryonnaires – ou dans les institutions de la gouvernance mondiale, au-delà de nos frontières ? Sur toutes ces questions et sur d'autres, Pierre, pouvez-vous nous dire par quel bout nous devrions prendre le problème ?



Pierre DEFRAIGNE, Directeur, EUR- IFRI

Pour planter le décor, je dois d'abord dire un mot sur le principe dynamique de la globalisation économique, matrice de la mondialisation. Ce principe dynamique est le capitalisme de marché, avec ses trois caractéristiques que la globalisation amplifie.

- C'est un système efficient qui supporte une croissance mondiale sans précédent.
- C'est un système instable : les crises sont récurrentes ; aux crises financières, jusqu'ici contenues à la périphérie, pourrait succéder une crise financière dans un grand État, les États-Unis. Elle pourrait déborder.
- Enfin, l'iniquité est la marque foncière du système puisqu'il est fondé sur des inégalités qui tendent à se creuser à l'intérieur des pays et entre les pays – si les politiques ne sont pas là pour les corriger.

On peut noter que la globalisation a un mérite : elle a réussi à faire advenir cette convergence Nord-Sud que beaucoup d'entre nous désespéraient de voir arriver à travers les politiques de développement ou les préférences commerciales. La globalisation par les marchés y est parvenue. Mais la montée de l'Asie de l'Est, qui est le fait majeur, n'est pas simplement due à la globalisation. Les politiques internes, très différentes au demeurant d'un pays à l'autre, ont aussi joué un rôle important. Ce sont pourtant bien les marchés qui ont joué un rôle fécond dans l'avènement d'une nouvelle division internationale du travail où notre place, à nous Européens, est de plus en plus difficile à circonscrire puisque, par exemple, notre domaine réservé, celui des hautes technologies, se réduit. La globalisation suscite aussi de nouveaux rapports de forces entre politique et marché. Ce dernier thème est fondamental. Dorénavant, le marché arbitre entre les régimes nationaux de régulation, car nous n'avons pas encore été capables de recréer au niveau global un système de régulation, faute de cette convergence sur les préférences collectives dont parlait Denis Redonnet. Un nouveau rapport de forces, entre les États cette fois, a pris la forme de la multipolarité, équilibre instable qu'il faut stabiliser, de préférence par la règle de droit. Vous reconnaissez ici l'inclination kantienne de l'Europe d'aujourd'hui pour le droit, avec toujours le risque que l'on dise d'elle ce que Nietzsche disait de Kant : « Il a les mains blanches, mais il n'a pas de mains » !

Tout compte fait, l'Europe dans sa quête de puissance face à la globalisation est handicapée sur deux plans. D'abord, elle n'est pas une puissance stratégique. Or peut-on être simplement une puissance civile sans disposer de tout l'attirail de la puissance ? Autrement dit, la puissance ne se mesure-t-elle pas en définitive au degré de dépendance en matière de protection stratégique ? C'est une vraie question qui renvoie au coût politique de la sécurité offerte par les États-Unis à l'Europe. Le second aspect concerne de plus près notre débat. L'Europe ne joue en effet que sur une partie du registre des instruments de politique économique internationale. Elle est un acteur de la gouvernance économique globale, mais un acteur partiel. Je vais y revenir.

Auparavant, j'entends souligner que suite à ce changement dans les rapports de forces, l'Europe qui s'agrandit, qui gagne en taille absolue, est en même temps une Europe qui, en termes relatifs, rétrécit à cause du différentiel démographique et du différentiel économique par rapport au reste du monde. Nous sommes, je crois, dans cette phase très difficile pour nous – beaucoup de choses restent possibles, mais de moins en moins – où une fenêtre d'opportunité se présente encore pour figurer parmi les architectes de cette gouvernance économique globale, mais à une condition : que l'Europe soit capable de s'y projeter avec un modèle social de développement qui lui soit propre et qui fasse consensus entre les 27. Une condition aujourd'hui hors de portée !

Passons rapidement sur le rôle de l'Europe dans les trois piliers de la gouvernance économique globale.

Dans le pilier du commerce, les choses deviennent plus difficiles. Du point de vue même de l'institution OMC, il est clair que l'hétérogénéité est encore plus grande du fait de l'universalisation de l'institution. D'une certaine manière, on pourrait dire que nous sommes arrivés dans une phase de coûts croissants de la libéralisation, parce que nous passons de tarifs qui avaient déjà décliné fortement à des obstacles non tarifaires qu'il est très difficile d'évacuer ou de simplement réduire, et de rendements décroissants des bénéficiaires de la libéralisation. Pourquoi ? Parce qu'en réalité, avec les chaînes globales de production, il y a une possibilité pour les firmes transnationales de sauter par-delà les obstacles subsistants. On le voit bien : il y a un moindre support des milieux d'affaires, en particulier des très grandes entreprises, pour la libéralisation multilatérale.

Dans ce pilier commercial, le poids de l'Europe est-il toujours aussi fort ? Non. Jadis, l'Europe et les États-Unis se mettaient d'accord puis, *via* le QUAD, le consensus s'étendait aux autres membres du GATT. Dans l'OMC, nous découvrons une autre géographie : le G20 avec le Brésil, l'Inde et la Chine en tête, fait contrepoids et bloque aujourd'hui le système. Bien sûr, on pourra montrer du doigt les États-Unis à cause de l'agriculture. Mais les États-Unis ne débloquent le *Doha Round* que s'ils ont accès au marché de l'Inde, et ce n'est pas pour demain, car en réalité l'Inde redoute surtout la Chine. De fait, nous avons ici un domaine, le commerce, où traditionnellement l'Europe jouait un rôle puissant, et où dorénavant elle pèse moins en ce qui concerne l'accès au marché et encore moins du côté des règles, alors que l'on n'avait jamais jusqu'ici libéralisé sans en même temps édicter des règles. Sa capacité de faire prévaloir ses préférences collectives ou ses valeurs diminue parce qu'elle rencontre une résistance croissante. Par exemple, ce qu'on appelle les « *Singapore Issues* » est une bonne illustration de cette difficulté de faire passer des règles dans le système OMC, d'où le détournement par le bilatéral !

L'Europe elle-même emprunte le chemin des accords bilatéraux. D'une certaine manière, elle a montré la voie, mais avec une visée stratégique qu'elle n'arrive plus à soutenir. Son idée était de faire des zones de libre échange avec des groupes de pays, en insistant sur le fait que ces pays devaient s'intégrer entre eux. C'était des accords de région à région, négociés avec le Mercosur ou l'Amérique centrale ou maintenant avec les pays ACP. Ils ont été tentés également avec l'ASEAN ou le Golfe. En réalité, à l'autopsie, nous constatons que nous parvenons à conclure des accords bilatéraux, mais pas des accords de région à région, en grande partie parce que les pays du Sud ne veulent pas s'intégrer entre eux suffisamment vite, de sorte que notre singularité est en train de se perdre. J'ajoute que dans le cas de l'Asie, où jusqu'ici nous étions restés un peu en dehors, nous sommes plutôt pris dans une logique de dominos. Nous faisons comme les autres, c'est-à-dire les États-Unis, le Japon, la Corée et la Chine. Nous avons raison, parce que sinon nous serions évincés de ces marchés émergents. À notre tour, nous entrons donc dans ce marché asiatique, mais nous perdons la maîtrise de l'initiative malgré notre poids. Je dis tout de suite que, pour ma part, cette prolifération d'accords régionaux devrait, dès que possible, se multilatéraliser. Je crois, avec la Commission Warwick, que la multilatéralisation des accords commerciaux bilatéraux est nécessaire. C'est une véritable échéance pour l'OMC.

Le deuxième pilier est la finance. Là, c'est tout à fait singulier : nous sommes la première source d'épargne, la première source de FDI (fonds d'intervention pour le développement) du monde et la première source d'aide au développement du monde. L'euro devient une monnaie internationale de premier plan. Et quel est notre rôle dans le pilier financier de la gouvernance globale ? Nul, ou à peu près. Pourquoi ? Parce qu'aux conseils des gouverneurs du FMI et de

la Banque mondiale, les États européens sont surreprésentés, mais dispersés. Ils ne peuvent pas se coordonner sérieusement. Du coup, l'Union européenne est absente. Même dans les rapports bilatéraux, quelle est sa crédibilité, quel est son poids lorsque, par exemple, l'Eurogroupe va en cortège chez le président Hu Jintao pour lui expliquer qu'il doit réévaluer le yuan ? Nous verrons bien le 27 novembre, après le Sommet UE-Chine. La question est aussi de savoir si l'Europe aurait un discours différent de celui des États-Unis si elle agissait en tant qu'UE. C'est une vraie question, j'y reviendrai. Le problème se pose aussi dans d'autres secteurs importants de la finance comme les normes comptables, ou qui gagnent en importance comme la fiscalité des facteurs mobiles, le profit des entreprises et l'épargne financière. Comment voulez-vous, si nous n'arrivons pas à harmoniser à l'intérieur, que nous agissions efficacement sur les paradis fiscaux qui deviennent un problème de plus en plus sérieux dans le monde d'aujourd'hui ? Ces espaces sous-taxés, sous-réglés, se multiplient et ont un grand impact, notamment sur l'excessive profitabilité du capital et sur sa relative détaxation. C'est un phénomène qui touche au cœur de la répartition à l'intérieur de nos sociétés et dans les pays du Sud. Sur les normes prudentielles et comptables, nous faisons mieux, mais avec des nuances certaines. Je n'ai pas le temps d'entrer dans le détail.

Sur le troisième pilier qui concerne la fabrication des normes, on dit que l'Europe est la puissance normative globale par excellence. C'est vrai. Notamment parce que nous agissons par osmose avec notre voisinage qui est très vaste. Dans une série de secteurs, nous avons les normes les plus avancées, mais il y a des limites. Par exemple, suffit-il de dire que nous allons proposer au monde de faire comme nous sur le protocole de Kyoto ? Mais nous ne faisons pas assez pour réduire les émissions de carbone ! Si les autres faisaient comme nous, il nous faudrait trois planètes ! Soyons donc clairs : nous sommes bien en deçà de ce qu'il faut faire. Espérons que nous irons plus loin à Bali. À ce moment-là, peut-être aura-t-on intérêt à dire : adoptez les mêmes normes que nous. Récemment, j'ai entendu le directeur général de l'énergie de la Commission dire que les Chinois étaient plus avancés que nous en législation sur l'environnement. Il n'a pas parlé des résultats, il a été prudent. Mais ne croyons pas que nous allons rester toujours en tête de la course aux normes environnementales les plus exigeantes. Même cela est en train de changer, fort heureusement. Le terrain de la norme sociale est curieusement un non sujet pour l'Europe. J'ai le regret de dire qu'à l'extérieur, l'Europe ne s'exprime pas d'une seule voix, par exemple à l'OIT car elle est divisée. Le fait que la Grande-Bretagne ne veuille pas de la Charte des droits fondamentaux dans le Traité modifié, et que par ailleurs elle n'adhère pas à la Directive temps de travail, est un signe que l'Europe ne parle pas d'une seule voix. Dans ses accords bilatéraux, parvient-elle à faire passer les clauses sociales ? Non. Il y a des clauses sociales, mais elles sont dans la partie politique des accords, et sûrement pas liées au commerce, parce qu'alors on aurait l'obligation de s'en servir, et ce serait évidemment dangereux pour la liberté des échanges. Je pense que la divergence sur les droits fondamentaux des travailleurs est un obstacle extrêmement important à cette convergence nécessaire des économies dans le monde pour assurer le libre échange.

Enfin, j'ajoute que l'Europe n'est pas un agent de cohérence entre ces trois piliers, d'une part à cause de sa présence inégale dans chacun de ces piliers et de son absence de vision d'ensemble, et d'autre part parce qu'elle n'a pas accès au club où cela se discute, club dont la légitimité et l'efficacité commencent d'ailleurs à être questionnées – je veux parler du G7/G8 ! Pourquoi l'UE n'est-elle pas au G8 à la place des États membres ? Je n'ai toujours pas compris, mais ces quatre États membres, eux, doivent le savoir.

En conclusion, l'Europe ne peut projeter au-dehors que ce qu'elle est à l'intérieur. Les problèmes d'institutions, de compétences, de procédures sont importants, mais finalement ce qui compte, c'est : quel message voulons-nous passer au monde ? Nous voyons que l'Europe, à beaucoup d'égards, reste très déficiente dans ses réponses. La Stratégie de Lisbonne est un agenda partiel. Je dirais même que c'est un agenda déséquilibré et, à mon sens, tout à fait inéquitable. Pourquoi ? Parce que Lisbonne fait simplement le constat que sur le social et sur le fiscal, il faut l'unanimité, mais fait l'impasse là-dessus. Or 27 États aussi différents n'ont aucune chance de progresser dans ces domaines sensibles par consensus ! Dès lors, on met l'accent uniquement sur l'efficacité, qui est, dans la perspective néolibérale prévalant aujourd'hui, l'affaire essentiellement du marché ou des États-membres, pas de politiques communes. Nous ne faisons pas non plus grand-chose sur la stabilité, parce que la gouvernance économique de la zone euro est ce qu'elle est : c'est-à-dire qu'elle restera très difficile aussi longtemps que nous n'aurons pas un gouvernement économique de la zone euro. Sur l'équité, on dit que c'est l'affaire des États, sauf qu'il n'y a pas d'harmonisation sociale ni fiscale possible, même après le Traité modifié. On est donc dans la concurrence. Et la concurrence se fait vers le bas. Tous les partisans de l'économie de l'offre trouvent cela merveilleux. Le capital va payer de moins en moins d'impôt. Il est moins sûr que les autres trouvent que c'est très social de faire cette course au moins-disant à l'intérieur de l'Europe, parce que l'Europe n'a pas été dessinée pour cela ! Je crois que c'est la cause profonde du désenchantement d'une partie importante de l'opinion vis-à-vis de l'UE.

Je terminerai par ceci : l'Europe d'aujourd'hui, qui est au départ et fondamentalement une conception franco-allemande – avec, vous me permettez de le rappeler, une contribution active de la Belgique qui n'a jamais fait défaut – ressemble de plus en plus à l'idée que les Britanniques s'en font depuis le début, de ce qu'elle devrait être à leurs yeux : un espace économique de concurrence, ce qui est logique, mais pas seulement pour les entreprises, pour les États ! Il n'est pas question de politique commune, de synergie, mais d'émulation et de rivalité, au mieux d'une méthode ouverte de coordination pas très efficace. C'est une première chose : un espace économique, pas un modèle de développement. La deuxième chose, c'est que l'UE vue par les Britanniques n'est qu'un espace régional de sécurité au sein de l'Alliance atlantique, mais certainement pas une puissance. Est-ce cette Europe-là que veulent nos concitoyens européens ? Merci de votre attention.



Pierre JACQUET, directeur exécutif, Agence française de développement

Je suis assez profondément d'accord avec les analyses de Pierre Defraigne. Je prendrai également la mondialisation comme point de départ fondamental de toute réflexion sur l'Europe. Je voudrais mettre l'accent sur deux des nombreux aspects de la mondialisation qui me paraissent essentiels :

- Le premier est la transformation majeure du paysage économique mondial que nous sommes en train de vivre et dont nous sous-estimons, en Europe et en France en particulier, les effets.

- Le second est la montée en puissance de nouvelles problématiques internationales, qui appellent des formes nouvelles et exigeantes d'action collective internationale et se traduisent par de nouveaux défis pour la gouvernance mondiale.

En ce qui concerne le premier point, la transformation majeure du paysage économique mondial, je me référerai à l'exercice récent (juillet 2007) de l'économiste américain Robert Fogel, prix Nobel d'économie en 1993. Sur la base des prévisions démographiques et d'une analyse succincte des tendances de la productivité, il a projeté à l'horizon 2040 l'évolution économique des principaux pays. Bien entendu, comme pour toute prévision, le résultat obtenu n'a pas valeur de prédiction, mais a pour but d'éclairer le présent. Or les résultats obtenus sont saisissants. En l'an 2000, en dollars de parités de pouvoir d'achat, les États-Unis représentent 22 % de l'économie mondiale, l'Union européenne 21 % – ce sont donc deux puissances à peu près équivalentes, encore que les attributs de la puissance soient différents – la Chine 11 %, l'Inde 6 %, le Japon 6 %, l'Asie du Sud-Est 6 %, et le reste du monde 27 %. En 2040, la Chine pourrait représenter 39 % du PIB mondial, l'Inde 12 %, les États-Unis 14 %, alors que la part de l'Union européenne pourrait tomber à 5 %.

L'avenir sera sûrement très différent, mais ces chiffres attirent l'attention sur une évolution déjà clairement engagée et nous devons en tirer les conclusions sur nos propres stratégies et sur la vision du monde, compatible avec nos valeurs, que nous devrions promouvoir. Comme Pierre Defraigne, je considère qu'il y a urgence pour l'Europe d'apparaître davantage comme l'architecte du monde dans lequel nous vivrons demain, tant que nous en avons les moyens. L'intérêt fondamental de l'Europe est de renforcer un multilatéralisme qui, aujourd'hui, ne se porte pas bien. Pour le renforcer, il est urgent de comprendre que la Chine et l'Inde, et, plus largement, les grands pays émergents, en seront demain les acteurs principaux. Or la tentation, relevée par des sondages récents, est plutôt en France de considérer ces pays, et notamment la Chine, comme une menace pour la compétitivité et pour l'emploi. Il est urgent de renforcer le dialogue diplomatique avec la Chine et les grands pays émergents, et de rechercher en commun des solutions aux problèmes collectifs internationaux. Croire que ces pays vont simplement adhérer aux institutions et pratiques mises en œuvre par les pays industrialisés occidentaux pendant les 50 dernières années (qui, d'ailleurs, ne sont plus adaptées aux défis actuels de la gouvernance mondiale) relève de l'illusion. Un exemple m'avait frappé lorsque la Chine a négocié son adhésion à l'OMC : l'essentiel des débats portait sur sa capacité à mener à bien les réformes internes nécessaires (la pression correspondante était l'une des raisons pour lesquelles la Chine souhaitait adhérer à l'institution). C'était une question pertinente, mais une autre question aurait mérité d'être posée, celle de savoir comment la Chine, forte d'1,4 milliard d'habitants et économie en pleine croissance, allait changer l'OMC. Nous avons mis de nombreuses années à construire un système économique multilatéral ouvert et régulé. Il fait face aujourd'hui à un double défi : non seulement il doit évoluer pour s'adapter à de nouveaux enjeux – et la réglementation des marchés semble toujours en retard par rapport aux risques que leur évolution fait courir, notamment en matière financière – mais de nouveaux acteurs doivent aussi en devenir les architectes. C'est là un agenda essentiel pour l'Union européenne.

Le deuxième aspect essentiel de la gouvernance de la mondialisation concerne la nature et la nécessité de l'action collective internationale. Dans les années 1980-1990, les débats sur la gouvernance mondiale portaient essentiellement sur l'interdépendance économique internationale et sur la nécessaire coordination des politiques économiques. Cet agenda était déjà difficile, parce que cela suppose de comprendre que les politiques économiques menées

par les autres ont un impact chez soi et peuvent nécessiter de changer ses propres politiques pour en permettre l'efficacité. Et, de fait, la coordination des politiques économiques a rencontré peu de succès. Or la difficulté s'est encore accrue, puisque aujourd'hui l'enjeu est l'action collective internationale pour atteindre des intérêts conjoints, autour de ce que l'on appelle les « biens publics mondiaux », parmi lesquels la lutte contre le réchauffement climatique, la protection de la biodiversité, la lutte contre les grandes pandémies, mais aussi la mise en place de règles du jeu internationales pour un multilatéralisme efficace. C'est évidemment beaucoup plus difficile. Il se trouve qu'en la matière, l'Europe dispose de certains atouts. D'une part, elle est elle-même un véritable laboratoire d'apprentissage de l'action collective internationale ; d'autre part, elle a pris des positions en pointe sur certains dossiers comme celui du réchauffement climatique. Au début, elle a été assez isolée dans sa défense du protocole de Kyoto. Mais la conjonction récente d'un prix du pétrole très élevé et de la prise de conscience généralisée du problème que pose le réchauffement a profondément changé la perspective et a validé les prises de position européennes. L'Europe peut vraiment contribuer au renforcement nécessaire de l'action collective internationale. Évidemment, cela impose des contreparties internes exigeantes : on ne peut pas avoir un message mobilisateur au niveau international sans se mettre en ordre de marche chez soi, où les différents engagements qui ont été pris en matière de réduction des émissions et de modification des modes de vie doivent être mis en œuvre. C'est aussi cela, être architecte de la gouvernance mondiale. Pierre Defraigne a raison de nous renvoyer à nous-mêmes. Nous ne pouvons être de bons architectes que si nous montrons de façon convaincante que nous sommes prêts à contribuer à la résolution des problèmes comme nous souhaitons que les autres y contribuent. De ce point de vue, il reste encore beaucoup de progrès à accomplir.

Ces deux aspects importants de la mondialisation doivent nous amener à mieux surmonter nos contradictions internes. Je l'ai déjà mentionné concernant le rôle des grands pays émergents, ou la vision que nous avons de la mondialisation – d'ailleurs bien décrite dans les premières pages du rapport d'Hubert Védrine sur la mondialisation¹. Il montre bien les contradictions dont notre pays est porteur. La France est un pays schizophrène dans son rapport à la mondialisation. Mais l'Europe présente aussi plusieurs points de faiblesse. Le mode de gouvernance européenne n'est pas consolidé. L'unification politique n'étant pas à l'ordre du jour, il faut trouver une autre façon de structurer la gouvernance européenne et mieux assumer l'Europe comme un réseau de pays. Comment faire fonctionner correctement un tel réseau ? Un réseau de pays peut-il parler d'une seule voix ? Ce sont de vrais sujets et les réponses restent à inventer. La politique économique européenne est unifiée dans certains domaines – fonctionnement du marché unique, politique commerciale, politique monétaire –, mais, dans d'autres, elle n'existe que par défaut, comme la juxtaposition de politiques qui ont du mal à se coordonner. Dans le débat sur l'économie mondiale, la raison pour laquelle nous ne sommes pas très présents, c'est aussi précisément parce que nous n'avons pas de politique cohérente et unifiée. Chacun arrive en ordre dispersé, et cela affaiblit nécessairement le message. C'est vrai pour l'économie en général. C'est vrai évidemment pour le système monétaire international, et pour la politique de change. L'Union européenne présente ce paradoxe qui consiste à être surreprésentée sans avoir de véritable existence en tant qu'acteur politique unifié. La question est de savoir comment aller de l'avant. On retrouve un vieux débat qui a longtemps divisé les Français et les Allemands, notamment dans la construction monétaire européenne, les premiers considérant que la création de procédures favoriserait la

¹ Hubert Védrine, *Rapport pour le président de la République sur la France et la mondialisation*, sept. 2007.

convergence et les seconds convaincus que la convergence était une condition nécessaire à la mise en œuvre de procédures communes. Ce même débat vaut aussi pour l'expression de l'Europe dans le monde. Créer un « Monsieur Europe » va-t-il suffire à faire émerger une vision européenne commune ? J'en doute un peu. Peut-être faut-il procéder de façon parallèle entre les deux, mais je crains que la seule création d'une représentation unifiée ne suffise pas à constituer une vision européenne unique. Il faut arriver à nous convaincre que notre intérêt est de parler d'une seule voix. De ce point de vue, beaucoup reste à faire.

Je voudrais pour conclure illustrer cette problématique de l'action commune européenne dans le domaine de l'aide au développement. De nombreuses divergences de vue divisent les pays européens. Certains pays, par exemple, considèrent qu'aider au développement consiste essentiellement à faire des dons aux pays en développement. D'autres pays, dont la France et l'Allemagne par exemple, considèrent que l'aide au développement peut et doit s'appuyer sur un ensemble d'instruments financiers qui comprennent des prêts, des dons, des prises de participation, etc. Une agence comme celle à laquelle j'appartiens, l'Agence française de développement, utilise toute la gamme des instruments financiers, d'ailleurs plus ou moins concessionnels (c'est-à-dire bonifiés par rapport aux conditions du marché), allant jusqu'à des instruments de marché. Ce débat prêt/don illustre la difficulté de parvenir à des visions communes. Certains ont une aversion pour les prêts, auxquels ils préfèrent les dons. Certains considèrent que la bonne façon d'aider, c'est de faire de l'aide budgétaire aux États. D'autres estiment que, dans les États mal gouvernés, il vaut mieux s'en tenir à de l'aide projet par projet. Certains considèrent que la meilleure façon d'aider au développement, c'est de poursuivre les Objectifs du millénaire pour le développement, et de réduire la pauvreté par un effort important en matière de santé et d'éducation. D'autres, dont mon institution fait partie, jugent que ces objectifs sont importants, mais que la réduction durable de la pauvreté implique aussi de promouvoir la croissance. Certains considèrent que les actions d'aide au développement doivent encourager les pays pauvres à participer à la production des biens publics mondiaux, d'autres craignent que cela n'entraîne un détournement d'une aide au demeurant insuffisante. La politique européenne d'aide au développement concentre donc à elle seule tous les symptômes des divergences européennes, de l'inexistence d'une véritable union politique à l'incapacité de parler d'une seule voix.

La solution, dans l'aide au développement comme ailleurs, n'est sans doute pas de chercher à avoir une approche centralisée et unique au niveau européen. Parce que finalement, ce n'est pas cela, l'Europe. Certes, sa construction a montré que l'unification dans plusieurs domaines (commerce, justice, monnaie, marché unique...) apportait des bénéfices réels. Peut-être y aura-t-il d'ailleurs d'autres domaines dans lesquels les politiques seront unifiées à l'avenir. Mais la réalité profonde de l'Europe, c'est celle d'un réseau d'États membres, encore assez jaloux de leur indépendance, et qui ont décidé d'apprendre à gérer ensemble leur interdépendance. À tout moment, dans cette construction en devenir permanent, la question reste de la façon de structurer ce réseau de façon efficace. Cette question ne relève pas d'une vision statique et passéiste. D'ailleurs, la notion même de réseau est une idée assez moderne et en phase avec les évolutions techniques de notre époque. En ce qui concerne l'aide au développement, les différents acteurs bilatéraux et la Commission sont en train de construire ce réseau : de plus en plus, ces acteurs coopèrent, délèguent leurs propres concours, mènent des co-financements, etc. Le débat sur la construction européenne ne se réduit donc pas à l'opposition entre fédéralisme et anti-fédéralisme. De fait, construire un réseau efficace représenterait une forme innovante de fédéralisme, à laquelle l'Union européenne peut contribuer.

Denis REDONNET

Merci. Vous nous avez dit plusieurs choses : que nous sommes une puissance partielle, que nous savons néanmoins travailler en réseau, et que la puissance ne vient pas forcément de la fédéralisation. Vous nous avez dit aussi qu'il y a des domaines où, loin d'avoir du retard, nous avons même pu prendre de l'avance : climat, environnement et peut-être énergie. C'est justement ce thème de l'énergie que va développer notre troisième intervenant.



Jean-Pierre FAVENNEC, directeur, Centre d'économie et de gestion, École nationale supérieure du pétrole et des moteurs (ENSPM)

Merci beaucoup. L'énergie est effectivement un élément important pour l'Europe, comme pour le reste du monde.

Je vais peut-être organiser mon intervention en deux ou trois parties, en tout cas commencer par une partie générale, de manière à vous montrer quels sont les enjeux, et comment ils ont de l'influence sur l'Europe, sur la situation de l'Europe, et éventuellement les politiques européennes.

En général, lorsque je commence ce genre de présentation que je fais assez souvent, j'insiste toujours sur le fait qu'il y a 10 ans, et même exactement 9 ans, à la fin de 1998, l'énergie était supposée abondante. Le prix du pétrole était de l'ordre de 10 dollars, et la question n'était pas de savoir s'il serait à 100 dollars comme aujourd'hui, mais plutôt à 5, sachant qu'à 5 dollars le baril, à l'époque, on pouvait encore approvisionner le monde. Telle était la situation.

En fait, les choses ont beaucoup changé. Nous approchons les 100 dollars le baril. La question n'est pas tellement de savoir si nous franchissons ce seuil symbolique ou non, mais de réfléchir à l'impact de ce prix au niveau européen et mondial, à son impact également sur les problèmes de développement.

Pourquoi le prix du pétrole a-t-il autant augmenté ? Ce n'est pas forcément un problème de pétrole, mais un problème de développement économique, un problème d'énergie.

Il faut également noter deux choses, qui n'engagent que moi : le monde, en 1998, c'était l'Amérique du Nord, l'Europe et le Japon, peut-être l'Australie. À partir de 2000, le monde, cela devient le monde OCDE que nous connaissons, plus la Chine et l'Inde. Cela change complètement la donne.

Le nombre de personnes qui cherchent à obtenir de l'énergie devient plus important. S'ajoute à cela une croissance économique très forte, qui fait que chaque individu en lui-même consomme davantage d'énergie.

« Si on veut mettre les Chinois sur quatre roues, il faut cinq planètes », dit une phrase connue. Actuellement, en Chine, il y a 20 véhicules pour 1000 habitants. Dans des pays comme les nôtres, aux États-Unis, il y en a entre 500 et presque 1000. Cela signifie que demain, si les Chinois – et au nom de quoi pourrions-nous les en empêcher ? – ont envie d'avoir le même niveau de consommation, le même niveau de motorisation que les Américains, ils vont consommer autant de pétrole par habitant que les Américains, et un rapide calcul montre

immédiatement que la Chine, à elle seule, absorbera tout le pétrole actuellement produit sur la planète. Et comme les Chinois ne représentent « que » un cinquième de la planète... Si vous remplacez la consommation américaine un peu excessive par la consommation européenne qui est aussi excessive, vous obtenez trois planètes au lieu de cinq. Cela ne change pas fondamentalement le problème.

Quand on regarde l'évolution de la consommation de l'énergie au niveau mondial, on s'aperçoit que depuis 2000, elle croît à une allure très grande. Cela fait que nous avons besoin de toutes les énergies – pétrole, charbon, gaz, nucléaire et énergies renouvelables – et cela se traduit bien sûr par des prix extrêmement élevés. Le prix du pétrole est passé de 10 à 100, le prix du gaz a été multiplié dans des proportions similaires, le prix du charbon a aussi considérablement augmenté. Nous sommes donc devant une situation difficile.

Cette situation n'est pas due pour l'instant à un manque d'énergie. Si on regarde les ressources en pétrole, elles sont encore conséquentes (je ne dirai pas considérables) : le pétrole, nous en avons pour 40 ans. C'est-à-dire que les réserves prouvées de pétrole correspondent à 40 années de consommation, mais les réserves prouvées sont une définition assez restrictive, même si les débats récents montrent que la situation est complexe. Nous avons des ressources de pétrole, de gaz, de charbon. Je rappelle toutefois que 90 % de la consommation d'énergie sont constitués par les énergies fossiles. Quoi qu'il en soit, nous avons encore des ressources pour le moment.

Comme le dit très bien le président de l'IFP, le problème ne se situe pas sous nos pieds, mais au-dessus de nos pieds. Aujourd'hui, si le prix du pétrole est à un niveau extrêmement élevé, ce n'est pas un problème de manque de réserves, mais un problème de manque de capacités de production, qui s'explique par de nombreux facteurs : insuffisance d'investissements dans les années 1990 quand l'énergie était bon marché ; problèmes de nature géopolitique – un certain nombre de pays producteurs ne produisent pas autant qu'ils le pourraient, pour des raisons diverses. À cela s'ajoute le fait que nous arrivons à une situation où, lorsque le prix du pétrole atteint un niveau aussi élevé, il n'y a plus d'incitation pour les grands pays producteurs – aussi bons camarades soient-ils – à aider les pays consommateurs à investir massivement dans les capacités de production. Pourquoi voulez-vous investir des dizaines de milliards de dollars dans des capacités de production, alors que, si vous ne faites rien, le prix du pétrole reste à 100 ? Vous engrangez des bénéfices. Si vous investissez largement, vous augmentez la production, et vous ferez vraisemblablement baisser les prix.

Je vais parler de sécurité d'approvisionnement. C'est un problème extrêmement important, en particulier pour l'Europe, même si nous le voyons d'une façon un peu particulière. Actuellement, nous demandons tous la sécurité d'approvisionnement. Avant de venir ici, j'étais à une réunion à l'Agence internationale de l'énergie qui, comme vous le savez, est une sorte de club de défense des intérêts des pays consommateurs, mis en place en 1974, après le premier choc pétrolier. Son premier objectif était de faire face à une situation de rupture d'approvisionnement, ou d'embargo, comme nous en avons connue en 1973-1974.

Cette agence n'a pas eu à mettre en place de système de sécurité d'approvisionnement, mais cette sécurité, nous la souhaitons, nous la voulons. Elle est au cœur des débats, et en face, les pays producteurs ont des difficultés à produire ou ne veulent pas produire. Pourquoi ? Parce qu'ils demandent, de la même façon, une sécurité de la demande. On entre là dans un débat important : l'Agence internationale de l'énergie comme les pays européens demandent aux pays producteurs de produire davantage. Ces derniers répondent désormais de plus en plus :

« Nous voulons bien produire plus, mais est-ce que vous nous garanzissez que, dans 10 ou 20 ans, le marché sera encore là, et que nous pourrons rentabiliser nos investissements ? » Ils prennent toujours cet exemple du président Bush qui, en début d'année, se déclarait conscient des problèmes de sécurité d'approvisionnement, et disait vouloir deux choses en particulier :

- réduire les approvisionnements pétroliers en provenance du Moyen-Orient, et les transférer par exemple sur l'Afrique. C'est une volonté délibérée des Américains d'acheter davantage le pétrole en Afrique et moins au Moyen-Orient.
- mettre en place un système de production d'énergies renouvelables, de l'éthanol et du biocarburant, qui va représenter 20 % ou 30 % des besoins en carburant.

Face à de telles politiques, il est clair que les pays producteurs peuvent se demander s'il y aura bien à terme une continuité dans la demande, et donc une continuité dans l'utilisation de leurs facilités de production.

J'en viens à l'Europe. Elle représente actuellement à peu près 20 % de la demande mondiale d'énergie. L'Europe consomme du pétrole, du gaz, du charbon. Elle essaie de développer les énergies renouvelables. Je rappelle pour mémoire qu'actuellement, en plus du pétrole, du gaz et du charbon qui représentent 85 % de la consommation d'énergie, il y a comme énergie non carbonée le nucléaire et l'hydraulique qui représentent chacun environ 5 %. Il y a aussi le bois, surtout utilisé dans les pays en développement, et ce que l'on appelle les énergies renouvelables, c'est-à-dire le vent, le solaire et la géothermie, sans oublier l'usine marémotrice de la Rance, qui représentent à peu près 1 % de la production d'énergie dans le monde. Il ne faut pas le négliger, mais ces chiffres permettent de relativiser.

L'Europe n'est pas un acteur majeur sur la scène énergétique mondiale. Actuellement, quand il est question de pétrole, on entend surtout parler de la Chine, des États-Unis et du Moyen-Orient. C'est logique. Je prends toujours l'exemple de ces trois pays. Quand on regarde une carte, on s'aperçoit facilement que l'Asie, qui a besoin d'énormément de pétrole, devrait le prendre naturellement – et le prend naturellement – au Moyen-Orient. Un pays fait exception : la Chine.

La Chine a une volonté affichée et volontariste de diversification de ses approvisionnements, et du coup, investit lourdement au Soudan, en Angola, etc. Actuellement, le premier fournisseur de la Chine, c'est l'Angola. Les États-Unis ont la volonté de prendre du pétrole davantage en Afrique. En fait, le problème de la sécurité d'approvisionnement est double. C'est non seulement s'assurer que les sources produisent, mais aussi s'assurer que le pétrole peut arriver à destination : autrement dit, s'assurer le contrôle d'un certain nombre de points bien connus, comme le Détroit d'Ormuz, et autres détroits qui sont des points de passage importants. Pour cela, il faut des moyens militaires importants, dont seuls les Américains disposent pour le moment. Ce qui ne va pas sans créer quelques tensions avec la Chine.

Voilà la situation mondiale : l'Europe a besoin de beaucoup d'énergie, et n'est pas un acteur très important dans les questions de sécurisation des voies d'accès militaires.

Je voudrais évoquer une notion intéressante, la distinction entre sécurité passive et sécurité active. On a dit que l'Europe contribuait à une sécurité active des approvisionnements, en essayant de jouer un rôle déterminant dans la solution d'un certain nombre de problèmes au Moyen-Orient. Je vous laisse juger si cela a été efficace ou non, en comparaison avec la sécurité passive – qu'assureraient les États-Unis à travers la mise en place de moyens

militaires capables à tout moment de garantir leur approvisionnement. Je rappelle que les Américains ont une doctrine très claire, qui a été affichée il y a une trentaine d'années par le président Carter, qui n'était pas le président le plus belliqueux. Il a affirmé en substance que « les États-Unis d'Amérique sont prêts à tout moment à faire tout ce qui est nécessaire pour que le pétrole coule naturellement et facilement depuis les gisements, où qu'ils soient, jusqu'aux États-Unis ». C'est une façon assez claire de présenter les choses.

Quels sont les problèmes en ce qui concerne l'Europe ?

Commençons par le pétrole. J'ai une double vision. Il est clair que dans les prochaines années, il y aura des problèmes d'approvisionnement en pétrole. Pouvons-nous considérer que le prix actuel de 100 dollars le baril va permettre de réduire la demande ? C'est peut-être la moins mauvaise des solutions. Un discours est en train de se développer en ce moment : la production pétrolière va bientôt plafonner. Elle n'atteindra pas les niveaux qui figurent dans des documents de base publiés par différentes organisations, qui reposent essentiellement sur une analyse de la demande. La production pétrolière ne dépassera sans doute pas 100 millions de barils par jour – pour mémoire, elle est actuellement de 85 – et quand on voit les besoins un peu partout, on s'aperçoit effectivement que quelque chose va se passer.

Le pétrole est un produit qui se transporte extrêmement facilement. Pour nous, Européens, le fait que les États-Unis et les Chinois veuillent prendre plus de pétrole en Afrique nous laisse devant l'obligation d'aller chercher davantage de pétrole au Moyen-Orient. C'est peut-être un discours extrêmement naïf et optimiste, mais jusqu'ici, cela n'a jamais posé de problème majeur. Je ne suis donc pas trop inquiet à ce sujet.

Pour le gaz, c'est un autre problème, plus complexe : si le pétrole se transporte facilement, le gaz est beaucoup plus difficile à transporter, ne serait-ce que parce que les coûts sont plus élevés. Actuellement, l'Europe dépend pour le gaz essentiellement de deux ou trois sources :

- la Norvège ;
- l'Algérie, qui envoie du gaz en Europe à travers des gazoducs qui passent sous la Méditerranée, ou par des systèmes de gaz naturel liquéfié ;
- la Russie, qui est de très loin le fournisseur le plus important.

En Europe, il y a eu beaucoup d'inquiétudes au 1^{er} janvier 2006 et au 1^{er} janvier 2007. Le gaz qui vient de Russie représente environ 40 % des approvisionnements européens. La situation ne va pas s'améliorer : la consommation de gaz européenne va s'accroître, la production interne va diminuer et donc, la Russie – qui dispose des plus grandes ressources gazières dans le monde – sera sans doute amenée à accroître ses exportations rapidement. En tout cas, les deux événements ont créé beaucoup d'inquiétudes. Or, selon moi, ce n'était pas forcément très inquiétant. Les ruptures d'approvisionnement ont été très partielles, et elles étaient dues au fait que les réseaux de gaz qui alimentent l'Europe passent par l'Ukraine et la Biélorussie. En 2006, l'Ukraine refuse de voir augmenter le prix du gaz, qu'elle paye 25 ou 50 dollars par millier de mètres cubes. C'est très inférieur au prix de vente international. La Russie décide alors de couper les approvisionnements. Quand vous avez très froid, vous prenez ce qui est dans les tuyaux qui passent chez vous : c'est ce qui s'est passé. Cela a duré très peu de temps, et cela ne me paraît pas être une raison de douter de la fiabilité des approvisionnements russes.

Par ailleurs, si nous avons besoin de sécurité d'approvisionnement, nos pays fournisseurs ont besoin des dollars, et de l'argent que nous leur versons. C'est aussi trivial que cela. Je ne suis donc pas extrêmement inquiet. En revanche, il est toujours surprenant de voir que l'Europe, qui a une consommation considérable, et qui importe l'essentiel du gaz russe, n'a pas de politique mieux coordonnée en matière d'approvisionnement de gaz, en particulier dans ses relations avec la Russie.

Pour le moment, la politique européenne ne touche pas beaucoup au gaz, au pétrole ou au charbon. Il y a une sorte de réticence de l'Europe, qui insiste sur la nécessité de développer les énergies renouvelables. C'est tout à fait louable, mais il faut savoir que ces énergies renouvelables représentent encore peu de choses. L'Europe a aussi parlé de Kyoto, des objectifs fixés en matière d'utilisation des biocarburants, en matière d'efficacité énergétique, de réduction des émissions de CO₂, etc. Tout cela est très bien, mais voilà la situation : pour le moment, et parce que les pays européens considèrent individuellement que l'énergie est un sujet trop sérieux pour être laissé à la Commission, l'Europe dispose d'une politique commune relativement limitée. Merci de votre attention.

Denis REDONNET

Pour lancer la discussion, j'ai noté trois éléments apparus dans les différentes interventions, et qui soulèvent quelques questions.

Soyons réalistes. Il faut bien comprendre les limites de nos propres règles, peut-être les limites de notre puissance normative, si nous cherchons à être les architectes de la gouvernance mondiale. En effet, nos règles sont peut-être elles-mêmes insuffisantes ; il est peut-être plus difficile d'exprimer des préférences collectives lorsqu'elles sont ancrées dans des politiques. Lorsqu'elles sont ancrées dans des règles stables, c'est une chose, mais lorsque c'est dans des politiques, il est probablement plus difficile de se mettre d'accord, comme pour l'énergie par exemple. Nous surestimons l'impact que peuvent avoir les États membres. Finalement, la mondialisation des marchés, c'est peut-être ce qui a permis d'atteindre un des objectifs que nous nous sommes toujours fixés dans le multilatéralisme : la convergence Nord/Sud, même si nous pourrions sans aucun doute estimer qu'il est des domaines où le marché se révèle insuffisant. Il y a des zones d'ombre, comme en Afrique.

Il faut non seulement changer notre vision de nous-mêmes, mais changer aussi la vision que nous avons des autres acteurs, puisqu'ils deviennent de plus en plus importants. Nous avons parlé du rééquilibrage Nord/Sud, des relations avec les émergents, mais vous ne nous avez pas dit grand-chose par exemple des dynamiques Sud/Sud. À partir du moment où les émergents deviennent plus importants, que se passe-t-il dans les domaines où nous sommes quasiment en marge ? En matière d'énergie, vous nous avez dit que nous ne sommes pas au centre du jeu. Si nous voulons être les architectes de la gouvernance mondiale, dans les différents domaines, quelles sont les dynamiques Sud/Sud en action, et que pouvons-nous y faire ? Quelles sont les coalitions que nous recherchons ? Par exemple, personne ne parle plus de la dimension transatlantique. Avons-nous encore des choses à faire avec les Américains ?

Enfin, pouvons-nous nous permettre de conduire une politique européenne par défaut, dans certains domaines de la politique économique ? Est-il vrai, comme vous le prétendez, que nous pouvons faire le poids en fonctionnant en réseau ?

Pierre JACQUET

Je crois qu'il y a plusieurs aspects concernant le Sud/Sud. Le premier est fondé sur l'idée qu'en effet, la mondialisation, c'est le marché. Une observation souvent faite, et je crois à juste titre, est que l'un des problèmes des pays pauvres – les pays du Sud non émergents, notamment en Afrique subsaharienne – est la petite taille de leur marché. Le premier aspect du Sud/Sud, c'est donc l'intégration régionale Sud/Sud, la coopération régionale. Là, force est de constater que les choses ne progressent pas rapidement. Tout au moins, il y a beaucoup d'initiatives sur le continent africain mais elles restent formelles et institutionnelles, et finalement ne se traduisent pas par l'élargissement des marchés nationaux. Il est vrai que sur un plan économique, ces marchés sont trop étroits pour fonder le développement, pour actionner le jeu des effets d'échelle qui sont fondamentaux pour le développement. L'Europe peut ici jouer le rôle d'aiguillon. N'oublions pas que notre propre intégration s'est faite parce que nous avons une compréhension intrinsèque forte de ce que nous devons faire, mais il y avait toutefois une incitation de taille : le plan Marshall a servi d'aiguillon, parmi bien d'autres choses d'ailleurs. Nous devons essayer d'obtenir ce même effet. Nous ne sommes pas assez exigeants en matière d'intégration Sud/Sud. C'est vrai aussi pour la Méditerranée. On parle aujourd'hui beaucoup de la Méditerranée, mais il est important que l'Europe mette l'accent, notamment en termes d'aide au développement, sur la zone géopolitique qui la concerne directement, son « sud » : la Méditerranée et l'Afrique. Du côté de l'Est, le problème a été traité par l'adhésion notamment.

Le deuxième aspect du Sud/Sud, c'est que les pays émergents commencent à jouer un rôle de poids dans les pays du Sud, la Chine notamment. On parle beaucoup de la Chine en Afrique, mais il y a aussi l'Inde et le Brésil, qui sont des acteurs de plus en plus importants au Sud. Vous le disiez : soyons réalistes. C'est une très bonne formule. Car ce que je décris est en train de se produire. Nous mettons en question les motivations de ces pays émergents dans leurs relations avec le Sud, mais nous-mêmes, il y a quelques décennies, nous avons finalement des motivations assez proches : notamment l'accès aux matières premières. Il n'y a donc rien de scandaleux. C'est de la politique bien comprise. C'est donc plutôt un mouvement que j'aurais envie de comprendre et d'accompagner, c'est-à-dire en construisant des partenariats triangulaires. Une façon de maintenir notre présence, c'est précisément de monter des coopérations triangulaires avec des pays émergents et des pays européens pour intervenir dans des pays du Sud. Mais ce ne sera pas facile, et là aussi, il faut être réalistes sur ce que nous pouvons viser. Mais entre l'absence critique et la participation, mon choix est vite fait.

Vous parliez de coalition : c'est la même idée. Il faut que nous parvenions à construire des coalitions, notamment avec les grands pays émergents. Bien entendu, cela ne veut pas dire que nous n'avons plus rien à faire avec les États-Unis. Nous partageons avec eux beaucoup de valeurs communes. Mais si nous croyons à ces valeurs communes, alors il faut élargir le réseau d'alliances, et y inclure des pays qui vont peser considérablement – qui pèsent déjà considérablement – dans le monde.

Pouvons-nous nous permettre de mener des politiques européennes par défaut ? Pour moi, ce qui sort d'un réseau structuré ne peut pas être « par défaut ». Simplement, il faut trouver la bonne méthode d'organisation. Par exemple, ce que nous avons réussi à faire sur l'environnement, ce n'est pas de l'action par défaut. Bien sûr, cela reste une action modeste, on l'a dit à plusieurs reprises. Tant que nous ne mettrons pas toutes nos forces derrière cette action, elle manquera de crédibilité. Mais cela montre bien que nous sommes capables de

nous organiser dans une action collective commune. Les institutions européennes devraient se donner comme fonction – elles ne le font pas explicitement – de structurer cette action collective. Dans le domaine qui est le mien, l'aide au développement, les institutions communautaires se définissent ou apparaissent très souvent comme le énième acteur. Du point de vue de l'Agence bilatérale, la demande est forte pour que les institutions communautaires ne soient pas un énième acteur, mais bien un acteur qui coordonne les autres. C'est très différent de coordonner et de se penser comme acteur unique, en concurrence avec d'autres. Il y a là un progrès à faire dans la conception du rôle de nos institutions.

Pierre DEFRAIGNE

Ce qui devient évident dans le Sud/Sud, et particulièrement quand on regarde ce que la Chine fait en Amérique latine ou en Afrique, c'est que nous sommes face à un déficit de multilatéralisme qui nous revient à la figure. Au fond, tant que nous étions dans le bilatéralisme, tout cela nous convenait assez bien. Nous avons aussi des préoccupations d'intérêts commerciaux. Mais du moment qu'un autre vient dans le territoire, la triangulation est-elle la réponse ? Sans doute faut-il la rechercher. Mais elle ne suffit pas. Il y a des questions très difficiles qui restent en suspens : comment traite-t-on les fonds souverains ? Les laisse-t-on agir, ou leur impose-t-on des règles ? Mais quelles règles ? Qui les promeut, qui les surveille, qui les sanctionne ? Autre question importante : les paradis fiscaux. Nous parlions de l'ombre dans laquelle restait l'Afrique. C'est faux : l'Afrique connaît un boom de ses matières premières et de son énergie, quasiment dans tous les pays. Que font-ils de cet argent ? Comment le réinvestit-on ? Dans la diversification ? Dans les biens publics ? Les coefficients de fuite sont trop élevés, les flux Sud/Nord augmentent. Je crois que nous avons là un déficit d'appareillage multilatéral. Nous avons négligé de le mettre en place. Il est encore temps, mais c'est une course contre la montre.

Je suis pour l'action en réseau, bien sûr. Elle s'est révélée souvent payante. Et j'aime beaucoup ce qu'a dit Pierre Jacquet sur le rôle de coordinateur qui devrait être celui de l'Union européenne. Mais, à un moment donné, se pose une question fondamentale, celle de la limite entre intergouvernementalisme et fédéralisme. Mon sentiment est qu'en Europe, nous sommes allés trop loin dans l'intergouvernementalisme et que le relais citoyen – qui ne peut se faire qu'à travers une forme de fédéralisme – tarde à advenir. Nous sommes dans cette période très difficile pour la crédibilité et la légitimité de l'Europe.

Jean-Pierre FAVENNEC

Le thème Sud/Sud me tient à cœur, et je vais donc en dire deux mots. Cela concerne surtout l'Afrique, puisque j'interviens beaucoup en Afrique, sur les problèmes d'énergie. Actuellement, il y a deux initiatives intéressantes.

La volonté de développer le partenariat euro-méditerranéen, tout d'abord. Nous ne sommes pas forcément dans la coopération Sud/Sud, mais quand je regarde l'Afrique, je la vois de la manière suivante. Il y a l'Afrique du Nord avec cinq pays – Maroc, Algérie, Tunisie, Libye et Égypte – avec des problèmes politiques très importants, liés en partie à l'histoire du Sahara occidental. Une façon de sortir de la situation consiste à développer des coordinations entre l'Europe et la Méditerranée, ce que souhaite, je crois, le nouveau président français, et ce que souhaitent globalement les Européens. Cependant, il peut aussi y avoir une coopération entre

les pays d'Afrique du Nord eux-mêmes, même si c'est extrêmement compliqué. Les barrières sont peut-être plus importantes que ce que nous connaissons en Europe.

Quand on enlève ces cinq pays, il reste une Afrique subsaharienne et l'Afrique du Sud, qui a un poids considérable. L'Afrique du Sud, c'est la moitié de la richesse de toute cette zone, la moitié de la consommation d'énergie. Pierre Jacquet parlait des problèmes de développement de ces pays. L'énorme problème, c'est la balkanisation de fait, qui tient à l'insuffisance des moyens de transport. Il est extrêmement difficile en Afrique d'aller d'un pays à l'autre par avion, et plus encore en voiture. Il y a donc de gros efforts à faire. L'idée intéressante, c'est de dire que l'Afrique noire se développera à travers et avec l'aide de l'Afrique du Sud. Il y a donc peut-être à trouver un partenariat à trois, entre les pays européens et autres, l'Afrique du Sud et le reste de l'Afrique. C'est une vue personnelle.

Pierre JACQUET

Il existe déjà des partenariats triangulaires avec l'Afrique du Sud notamment, et en effet, c'est très prometteur. C'est une des voies stratégiques de développement. Je suis d'accord avec ce que dit Pierre Defraigne sur l'intergouvernementalisme, sur le réseau, etc. Mais tant que les relais citoyens ne sont pas mis en place, et n'ont pas créé les conditions pour faire un pas supplémentaire vers l'Union politique, il faut bien faire quelque chose. On ne peut pas laisser un vide pendant cette transition. L'Europe doit encore être présente, alors même qu'elle n'existe pas encore en tant qu'acteur politique unifié. C'est dans cette période de transition que nous devons développer cette approche de réseau. Je suis personnellement convaincu que nous aurions intérêt à avancer davantage vers l'Union politique. Le problème, comme vous le savez, c'est que c'est une vision très française, et elle n'a pas encore convaincu un certain nombre de nos partenaires. Nous devons donc faire avec.

De la salle

Bonjour, je suis économiste à la SNCF. On parle d'Europe, d'Afrique, mais en ce moment, il y a tout de même les accords de partenariat économiques qui subsistent grâce à la dérogation, jusqu'au 31 décembre 2007. Les groupes de pays choisis ne vont probablement pas les signer. L'Afrique de l'Est fera peut-être quelque chose, mais ils ne vont probablement pas les signer. Cela existe depuis les années 1970, et c'est la matérialité d'une relation ACP/Europe qui existait avant l'OMC. Quelles perspectives à l'horizon 2008 pour le dénouement de ce problème qui est lié également aux négociations de l'OMC ?

De la salle

Pierre Jacquet a noté qu'en termes d'action collective internationale, l'Europe avait été en avance, notamment dans les questions d'énergie et de changement climatique. Il a rendu cet aspect plutôt positif. En même temps, comme nous sommes en avance sur ce sujet, nous pensons également – et c'est le but de la réflexion stratégique de Lisbonne – à rester compétitifs à l'égard des autres. Certains pays sont en train de se développer, et font ce que nous faisons il y a quelques décennies. Ils ont envie de se développer dans des conditions proches des nôtres. Comment concilier, d'une part, le fait que nous sommes en avance en matière d'énergie et de climat (et que nous entendons le rester en instaurant une forme renouvelée de préférence communautaire, au travers de normes environnementales, dans nos relations commerciales ou économiques avec les autres pays), et d'autre part, l'incitation que

nous devons donner à ces pays pour qu'eux-mêmes fassent des progrès en matière de changement climatique ? Comment concilier ces deux aspects dans la politique européenne ?

Denis REDONNET

Sur les relations avec l'Afrique, et notamment nos relations commerciales, je dirais que c'est typiquement une question qui révèle des problématiques Sud/Sud sous-jacentes. De quoi s'agit-il ? Il s'agit d'abord de mettre notre relation historique avec tous ces pays sur une base de compatibilité avec les règles multilatérales. En effet, nous avons des relations préférentielles avec des pays pauvres qui, pour certains, ne sont pas plus pauvres que d'autres pays en développement, et qui évidemment veulent une justification, dans le cadre des règles multilatérales, de cette relation privilégiée.

C'est aussi une problématique d'intégration régionale. L'idée sous-jacente des APE, ce n'est pas d'ouvrir les marchés des pays ACP, mais de bâtir les marchés dans les pays ACP, et notamment de bâtir des marchés plus grands, plus profonds, et par définition sur une base régionale. Les APE, c'est l'expression d'une réalité incontournable : sur le plan du commerce, il ne fait aucun sens pour nous Européens de penser et de structurer un rapport entre l'Europe en bloc et les ACP en un autre bloc. Les ACP comme bloc, en matière de commerce, cela n'existe pas. Il y a les Caraïbes, l'Afrique, différentes régions africaines du Pacifique : ce sont des réalités régionales, et il était inévitable que nous réorganisions nos relations commerciales sur la base de ces réalités régionales.

Pierre JACQUET

L'intégration pleine et entière de l'Afrique dans les réseaux internationaux, dans le commerce mondial, est trop importante pour que la réponse ne soit que dans le calendrier. Ce qui m'a toujours frappé dans les APE, ce n'est pas tellement leur logique, qui me paraît bonne et constructive. En revanche, ce que j'ai toujours eu du mal à comprendre, c'est qu'on dise : « Il y a un calendrier qui n'est pas négociable, si on dépasse la fin de l'année 2007, on va se mettre hors de la clause d'acceptabilité décidée à Doha pour le système de préférence et il va falloir revenir à une sorte de droit commun ». Le sujet est trop important pour que le calendrier soit la vraie contrainte. La vraie contrainte, c'est de dégager tous les obstacles qui font qu'aujourd'hui un grand nombre de pays africains ne peuvent pas bénéficier du commerce international, même libéralisé, en partie parce que les infrastructures manquent, en partie parce que leur capacité à respecter des normes sanitaires, vétérinaires, etc., fait aussi défaut. La vision des économistes sur les gains de l'échange – que je partage fondamentalement – est une vision qui présuppose un certain nombre de facteurs complémentaires : des investissements en infrastructures, en capital humain, en respect de normes, etc. C'est une des missions des agences d'aide comme la mienne, à travers ce que l'on appelle « l'aide pour le commerce », et qui est en fait une aide au développement. Commerce et développement vont de pair. Voilà ce que je voulais dire sur le sujet. C'est un appel à la raison, car on a parfois l'impression d'être pris dans ce qu'on nomme en théorie des jeux un *chicken game*, qui finit par interdire toute coopération. C'est dommage, car le sujet est très sérieux.

Quant aux normes, nous devons garder en tête une réalité : nous ne pouvons pas choisir nos propres normes. La mondialisation, c'est aussi cela. Notre objectif, c'est de convaincre les autres que les normes sont utiles, c'est de trouver des règles du jeu internationales. Sur le changement climatique, ce ne sont pas les normes européennes qui vont faire la différence.

Tout l'enjeu des prochaines années, c'est de convaincre les pays émergents – dont la Chine – de participer à l'établissement de règles du jeu mondiales, qui vont porter aussi sur le contrôle des émissions. Il y a des points encourageants : l'environnement est désormais placé très haut dans la liste des priorités du gouvernement chinois. Il a pris des mesures que nous n'avons pas encore prises nous-mêmes. À Shanghai, il n'y a pas de deux-roues thermiques. Ils sont tous électriques. La réglementation l'impose. L'environnement est devenu une vraie préoccupation, notamment parce que des désastres écologiques ont convaincu l'opinion qu'il y avait urgence. Nous devons construire là-dessus. Tout n'est pas négatif mais, en même temps, l'enjeu pour nous est de convaincre que les normes que nous préconisons doivent être collectives. Il faut construire cela petit à petit, et c'est l'une des difficultés : nous ne pouvons pas choisir nos propres normes.

Pierre DEFRAIGNE

Ce n'est pas que j'aime le mot « préférence » : je préfère la chose au mot. Mais il me semble que nous ne devons pas être trop timides sur l'environnement. Nous avons émis, en matière de protection de la nourriture, des jouets, etc., des normes ambitieuses. Nous ne les avons pas élaborées seuls : le Codex Alimentarius, qui est une institution multilatérale, nous a permis de le faire, mais nous allons plus loin dans la législation européenne, et nous l'utilisons comme barrière. Non pas pour faire de la discrimination vis-à-vis des importations, ce qui serait contraire à la norme OMC, mais parce que nous pensons que c'est un droit vital de nos jours de manger une nourriture saine, et d'avoir des jouets sûrs. Personnellement, je me demande si, pour l'environnement et notamment pour l'intensité énergétique des processus ou des produits, nous ne serons pas amenés à appliquer les mêmes règles. C'est logique, dans la mesure où cela a des retombées sur nous. Mais je reconnais qu'il y a une zone grise. Je cite souvent l'exemple du soja brésilien. Le Brésil veut donner l'impression qu'il peut nourrir la planète et l'approvisionner en biofioul : peut-être, pendant un certain temps, et à condition de supprimer la forêt tropicale. Pouvons-nous le laisser décider seul ? C'est une question extrêmement grave. Sont en jeu la souveraineté du Brésil, mais aussi sa responsabilité vis-à-vis d'un bien public global. Sur ce sujet, je me garderai bien de donner une réponse, mais il me semble qu'il y a la place pour des négociations, peut-être un peu musclées. Il est vrai que nous dépendons d'eux, et de plus en plus. Mais d'un autre côté, comme le disait fort bien mon voisin, quand vous vendez quelque chose à quelqu'un, ce client a aussi un certain pouvoir sur vous.

Denis REDONNET

Il est 13 heures 15. Nos hôtes et organisateurs m'ont bien précisé que c'était notre point d'arrivée. Merci donc à tous les trois, et merci à vous tous d'avoir participé à cette dernière table ronde.